

Joseph Barou

Le petit séminaire de Verrières

(1805-1906)

Cahier de Village de Forez
Montbrison

*A la mémoire
du Père Jean-Marie Georges Rival,
né au Maissonny (Bard)
le 23 mars 1809,
décédé à Saint-Genis-Laval
le 13 juin 1879,
ancien élève et ancien professeur
du petit séminaire de Verrières,
premier curé d'Ecotay.*

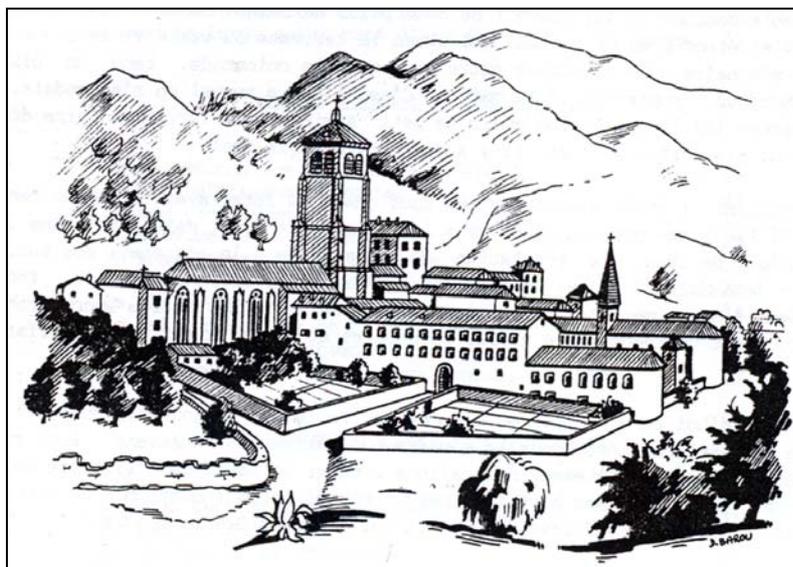
Couverture : Le *Vieux collège* de Verrières, lithographie communiquée par M. Jean Bruel et provenant des papiers de l'abbé Louis Mavel (1821-1883), originaire d'Ambert et curé d'Eglisolles.

Nous sommes à Verrières, dans les monts du Forez, le vendredi 14 décembre 1906, par *un jour triste parmi les plus tristes jours d'hiver*¹. Le ciel bas et gris semble toucher le sol couvert de deux pieds de neige. Deux gendarmes à cheval s'arrêtent près du portail qui ferme la terrasse du vaste et sévère bâtiment du séminaire. Le brigadier entre, et sous la colonnade, tend un pli à l'abbé Bonjour, supérieur de la maison. C'est l'ordre auquel on s'attendait. Il faut évacuer les lieux. Le lendemain le petit séminaire ferme définitivement ses portes. C'était il y a cent deux ans.

Pourtant l'établissement venait tout juste de fêter avec éclat son centenaire. Il tenait une grande place, dans le village bien sûr, mais aussi dans tout le diocèse de Lyon. La réputation de ses maîtres, la notoriété des anciens élèves – Jean-Marie Vianney, le saint curé d'Ars, Marcellin Champagnat, fondateur des frères maristes – avaient donné à la maison un prestige incomparable. Surtout, ce fut un inépuisable vivier fournissant prêtres et religieux à l'Eglise de Lyon.

Aujourd'hui encore, bien qu'estompé par le temps, le souvenir du petit séminaire de Verrières reste dans la mémoire collective des Foréziens. Pour qu'il ne s'efface pas complètement nous allons évoquer le passé de l'illustre maison en suivant, pas à pas, son histoire, depuis sa lointaine fondation, au début du XIX^e siècle, jusqu'à sa disparition, à la veille de la Grande Guerre.

¹ Citation extraite de *La fondrière* de Louis Fusain, A. Neissen, Lyon. Ce roman écrit par un prêtre du petit séminaire de Verrières s'inspire largement des événements survenus dans ce village à l'époque de la fermeture de l'établissement.



Le *Vieux collège de Verrières*
d'après une lithographie communiquée par M. Jean Bruel
et provenant des papiers de l'abbé Louis Mavel(1821-1883)
originaire d'Ambert et curé d'Eglisolles
(dessin de David Barou)



Verrières
(2008)

LA FONDATION

Antoinette Montet et l'abbé Pierre Périer

L'histoire du petit séminaire commence en pleine Révolution. Un certain jour de l'été 1793, au crépuscule, chevauchant une petite jument, une paysanne déjà vieille arrive à Montbrison. Elle met pied à terre devant l'ancien couvent Sainte-Marie². Les dames de la Visitation de Montbrison ont été chassées et, en ces jours troublés, leur monastère est devenu prison. Cette alerte campagnarde s'appelle Antoinette Montet.

Antoinette Montet est née à Gumières, au hameau du Montet, le 11 août 1735, au foyer de Jacques Montet et de Jeanne Morel. Elle a songé à devenir religieuse mais les circonstances n'ont pas permis que son souhait se réalise. Elle est donc restée dans son village natal enseignant le catéchisme et la lecture aux enfants et soulageant les villageois grâce à quelques talents de rebouteuse. Elle vit un peu comme une religieuse qui n'aurait pas pris le voile. Sa charité et ses dons ont fait d'elle une figure locale et chacun la nomme affectueusement "la Tante"³.

Pendant la Révolution elle organise une sorte de réseau pour venir en aide aux prêtres persécutés, avec la complicité des habitants de sa paroisse et le soutien financier de quelques familles riches de Montbrison⁴. Ainsi M. de la Pierre de Saint-Hilaire, de connivence avec Antoinette, cache des prêtres réfractaires dans son château du Soleillant à Verrières. Plusieurs sont ainsi sauvés de l'échafaud.

Antoinette Montet a aussi l'habitude de visiter dans leur prison ceux qui n'ont pu échapper aux révolutionnaires. Ce qui fait que, connue des geôliers, elle entre ce soir-là assez facilement dans le ci-devant couvent Sainte-Marie. Cette nuit-là, elle réussit un coup follement risqué. Après avoir soudoyé le concierge et détourné l'attention de la sentinelle, elle fait sortir trois prêtres de leur cachot et prend la fuite avec eux. Parmi les fugitifs se trouve l'abbé Périer⁵ qui deviendra quelques années plus tard curé de Verrières.

² Le couvent des Visitandines abrite aujourd'hui le palais de justice et le centre musical de Montbrison.

³ Antoinette Montet est décédée à Verrières où elle est inhumée, le 25 mai 1828. Sa vie est évoquée par Claude Clavelloux, prêtre du diocèse de Lyon, originaire de Verrières, dans une petite brochure intitulée *La Tante, notice historique sur Antoinette Montet, fondatrice du séminaire de Verrières*, P.-N. Josserand, libraire-éditeur, Lyon, 1868.

⁴ Parmi ces familles riches, relevons les de la Pierre Saint-Hilaire, seigneurs du Soleillant à Verrières, qui avaient aussi un hôtel rue de la Croix (actuelle rue du Palais-de-Justice) à Montbrison. Antoine-Joseph de la Pierre Saint-Hilaire fut exécuté à Feurs le 11 Janvier 1794. L'acte d'accusation mentionne qu'il "a fourni son château du Soleillant pour tenir le corps de garde sur la route de Saint-Anthème à Montbrisé" (E. Salomon, *Les châteaux historiques du Forez*, t. I, 1906).

⁵ Pierre Périer, né à Saint-Marcellin en 1765. Il accepte la constitution civile du clergé puis se rétracte. D'abord vicaire à Firminy, il devient curé de Verrières-en-Forez de 1803 à 1809, curé de Millery de 1809 à 1815, curé de Haute-Rivoire de 1815 à 1817. Il séjourne ensuite dans le diocèse de Grenoble, puis vers

En cet instant périlleux se trouvent ainsi réunies les deux personnes à qui le petit séminaire de Verrières doit sa fondation. A cette époque, Lyon insurgé soutient le siège des armées républicaines, et les partisans royalistes du chevalier de la Roche-Négly viennent en Forez afin d'obtenir de l'aide pour les Lyonnais⁶. Dans le trouble général l'évasion passe presque inaperçue. Les prêtres en sûreté, Antoinette s'en retourne à Gumières.

Les petites écoles presbytérales

Au début du XIX^e siècle, la tourmente révolutionnaire s'étant apaisée, l'Église de France se reconstitue mais son clergé a été décimé et ébranlé. Les prêtres manquent et de nombreuses paroisses sont délaissées. Le système éducatif de l'Ancien Régime est complètement démantelé. Les anciens collèges, comme celui des Oratoriens de Montbrison, ont disparu et les ordres enseignants sont dissous. Il est donc urgent de créer au plus vite des maisons d'éducation qui permettront à nouveau aux vocations de s'épanouir. Il faut former un nouveau clergé pour reconstituer le tissu paroissial en lambeaux et restaurer partout le culte.

Fortifier le clergé de son archidiocèse devient alors le souci premier du cardinal Joseph Fesch⁷, archevêque de Lyon à partir de 1802. C'est l'oncle maternel de Napoléon Bonaparte et, du fait de cette parenté, un personnage important du régime impérial. Sa "carrière" a été mouvementée. D'abord archidiacre à Ajaccio, Joseph Fesch, devenu prêtre assermenté, a jeté la soutane aux orties en juin 1793 pour devenir commissaire des vivres de l'armée d'Italie. En 1800, il reprend l'habit ecclésiastique et négocie le Concordat. Devenu archevêque de Lyon, ce personnage entreprenant va beaucoup s'intéresser aux séminaires de son diocèse.

La hiérarchie catholique est grandement aidée dans cette tâche de restauration par l'attachement à la religion encore très vif qui se manifeste dans maintes paroisses, particulièrement dans les monts du Forez. Spontanément et presque simultanément naissent de petites écoles presbytérales. Ces maisons ont presque toujours la même origine : l'initiative de prêtres courageux soutenus par les

1820 se retire à Firminy vers 1820 où il meurt le 13 janvier 1827 (renseignements dus à M. l'abbé Paul Pinton).

⁶ Le chevalier de la Roche-Négly, alias Jean Rimbert, est natif du pays de Vaux, en Suisse. Cet officier, ancien capitaine au Royal-Auvergne, commande un détachement de l'armée lyonnaise. Il reçoit pour mission de recruter en Forez des volontaires pour renforcer les troupes des insurgés de Lyon. Il arrive à Saint-Etienne le 12 juin mais doit se retirer à Montbrison sous la pression des sans-culottes stéphanois. Le 11 septembre 1793, il réussit un audacieux coup de main. Partant de Montbrison avec ses hommes (48 chasseurs et 204 partisans) il capture sans coup férir, en pleine nuit à Saint-Anthème le général Nicolas qui y était cantonné avec 50 cavaliers d'une compagnie de hussards de Berchiny et une centaine de fantassins. Mais ce succès est suivi de revers et de la Roche-Négly est exécuté à Lyon pour avoir "commandé les rebelles à Saint-Etienne et à Montbrisé" (Guy Chastel et Louis Dorna, *Petite histoire du Forez*, Bordas, 1949 ; F. Gonon, *Claude Javogues, un Forézien célèbre*, 1938, Saint-Etienne).

⁷ Joseph Fesch, né à Ajaccio le 3 janvier 1763, élève au séminaire d'Aix-en-Provence de 1781 à 1786, docteur en théologie en mai 1785, ordonné prêtre à Aix à la fin de la même année. Il est nommé archevêque de Lyon le 29 juillet 1802 pour succéder à Mgr de Marbeuf mort le 15 avril 1799 à Lübeck. Sacré à Paris le 15 août, il ne s'installe dans sa ville épiscopale qu'au début de l'année 1803. Créé cardinal le 17 janvier 1803, il est bientôt nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège. Exilé à Rome à partir de 1815, il meurt le 13 mai 1839.

dons de fervents laïcs. Il y eut d'abord l'école de Neulise créée en 1795 et transférée à Saint-Jodard en 1796. Puis la manécanterie de Saint-Martin-en-Haut fondée en 1798 par le Père Animé. Le séminaire de Roche-en-Forez date de 1799. L'école de Marboz, dans l'Ain, fondée en 1800, fut ensuite transférée à Meximieux.

A Neulise, dès 1795, juste après la Terreur, cinq élèves se regroupent autour de l'abbé Devis⁸. Ce prêtre réfractaire originaire du lieu était précédemment vicaire de l'abbé Benoît Caquet, curé de Saint-Pierre⁹ de Montbrison avant la Révolution. L'année suivante M. Devis s'installe à Saint-Jodard avec ses disciples,

dans le vieux presbytère, bâtiment étroit et tombant en ruine... Les voilà presque sans autre ressource que celle du passereau qui attend de la main céleste le petit grain de mil. Maîtres et élèves n'ont pour toute nourriture qu'un pain grossier et des pommes de terre. Souvent retentit le cri bien connu : les Bleus ! les Bleus ! C'est le signal de la fuite...

L'abbé Devis avait cédé à ses élèves l'appartement le plus commode de la maison. Pour lui,

il se retira avec quelques-uns d'entre eux dans un galetas ou mauvais grenier exposé à tous les vents, où l'on montait par une trappe qu'il fallait refermer après le passage. C'était là que le pauvre Supérieur prenait son repos sur une couche formée d'un peu de paille et d'une méchante couverture. La chambre et le galetas contenaient cinquante à soixante élèves, et le même local servait tout à la fois de dortoir, de salle d'étude et de réfectoire. Après le lever, chacun faisait disparaître son lit et le disposait de nouveau le soir après la prière...¹⁰

Peu après, deux sœurs, Marie et Jeanne-Marie Chazelles fondent une petite communauté, selon la règle de saint Charles, et cèdent leur maison au séminaire. Saint-Gildas est né¹¹.

A Roche-en-Forez, ce sont deux "confesseurs de la foi"¹², les pères Féaux et Recorbet qui installent, dès 1799, un petit séminaire. La paroisse de Roche,

très religieuse et située dans le massif montagneux de Pierre-sur-Haute, offrait un asile assez sûr en ces temps encore troublés. En peu de temps, les étudiants furent nombreux, la plupart logeaient dans les vastes bâtiments d'une ferme de M. Durand, ancien vice-président du tribunal civil de Montbrison, d'autres au presbytère, d'autres chez des

⁸ Claude Devis, né à Neulise, vicaire à Saint-André-d'Apchon, puis à Saint-Pierre de Montbrison, refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé, comparait devant le tribunal du district, trouve refuge chez M. de Meaux puis quitte Montbrison (*Bulletin paroissial de Saint-Pierre* du 19 novembre 1911). M. devis est quelquefois prénommé Barthélemy.

⁹ Benoît Caquet, né à Saint-André-d'Apchon, curé de Saint-Pierre de Montbrison le 13 juin 1768, chassé de sa paroisse par la Révolution, revient à Montbrison le 8 mars 1803 ; meurt en 1805.

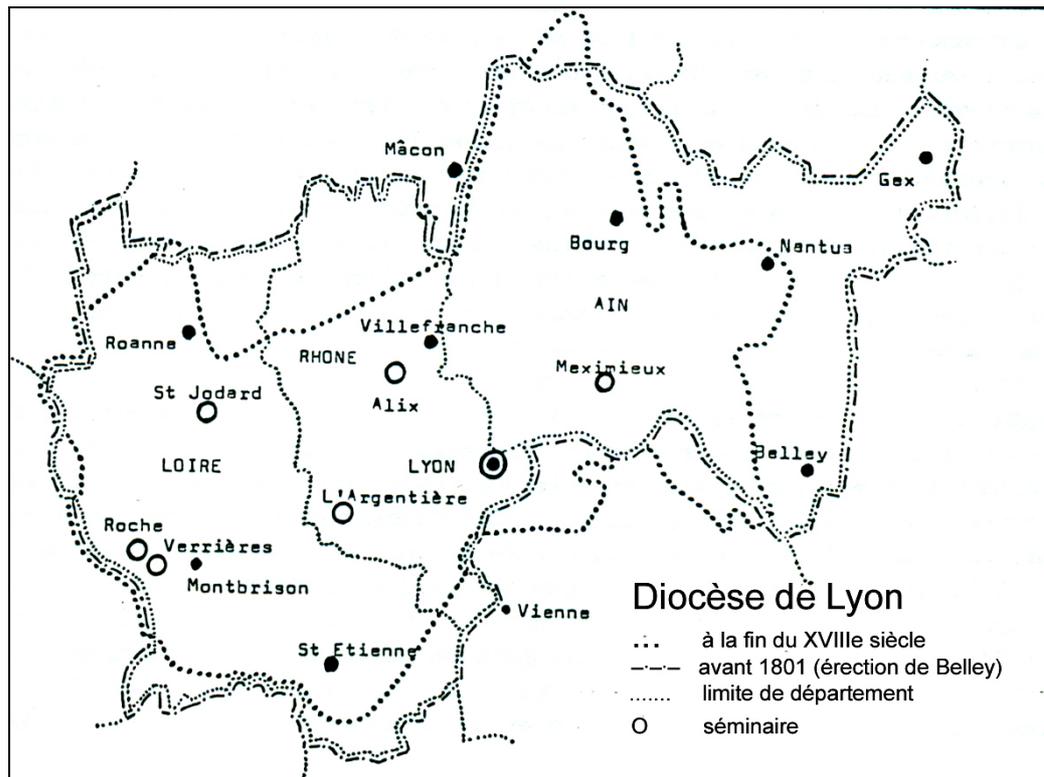
¹⁰ *Petit séminaire de Saint-Jodard, origine et souvenirs, 1795-1891, Villefranche, 1891.*

¹¹ Après la Séparation Saint-Gildas est transféré à Belmont puis à Charlieu.

¹² On appelait ainsi les prêtres réfractaires qui avaient participé, pendant la Terreur, aux "missions" organisées en Forez.

*particuliers. Comme à Saint-Jodard un peu auparavant, comme à Verrières ensuite, les débuts furent tout simplement héroïques...*¹³.

A la rentrée de 1803, la plupart des séminaristes de Roche sont transférés à Saint-Galmier, dans l'ancien couvent des Ursulines, avec le père Recorbet comme supérieur. Deux classes seulement restent à Roche sous la direction de M. Féaux. En 1806, le séminaire a encore 120 élèves et son supérieur est alors M. Jean-François Brunel, prêtre originaire de Montbrison et qui est aussi curé de Roche. Le séminaire de Roche disparaît définitivement en août 1812. Quant à la communauté de Saint-Galmier elle va, en 1804, constituer le premier noyau du petit séminaire de l'Argentière, dans les monts du Lyonnais avec comme supérieur M. Féaux. En août 1805, le père Recorbet est, lui, chargé de fonder la paroisse Sainte-Marie à Saint-Etienne¹⁴.



¹³ André Leistenschneider, *L'Argentière*, Emmanuel Vitte, Lyon, 1905. Cet ouvrage donne de nombreux renseignements tant sur le séminaire de L'Argentière que sur les autres petits séminaires du diocèse.

¹⁴ Pour l'histoire du petit séminaire de Roche cf. J. Barou, "La brève histoire du séminaire de Roche", *L'Essor du Forez* du 28 août 1983.

L'école de M. Périer

L'abbé Périer devient curé de Verrières en 1803. Il amène de Firminy où il était vicaire auparavant une douzaine de jeunes gens et il leur adjoint quelques garçons de la région qui souhaitent devenir prêtres¹⁵. Mais l'installation est précaire dans la maison curiale et ses dépendances.

*On s'installa dans une vieille maison mutilée et chancelante et dans une grange ouverte au vent, à la pluie et mal éclairée...*¹⁶.

La cure de Verrières comprend alors un groupe de bâtiments vétustes dont un inventaire du XVIII^e siècle nous indique assez précisément la disposition¹⁷.

Elle a sans doute beaucoup souffert pendant la période révolutionnaire. L'habitation du curé et du vicaire est accolée à l'église, au nord. Une autre maisonnette avec galerie, écurie, grange et "châpit" enserrant une petite cour immédiatement au nord et à l'ouest de l'église alors que le cimetière, tout proche, s'étend au sud du sanctuaire. L'ensemble ressemble beaucoup à une ferme délabrée. En 1755, la cure possède tout l'équipement d'une exploitation agricole :

*... Dans la cour et sous ladite galerie s'y est trouvé un massot garny de ses deux roues ferrées et ses garnitures, deux charges propres à conduire la vendange, teneur environ trois asnées chacun... deux passepartout, une fauche, une besche, une scie à main, une scie à scier, deux faux, une lhaye pour charrier les gerbes, un autre massot et un tombereau...*¹⁸

Dans les étables il y avait alors deux bœufs, trois vaches, un veau, un cheval.

Le prix de la pension, peu élevé, correspond à un régime spartiate. Les pensionnaires, si on peut les appeler ainsi,

*payaient dix francs par mois et étaient logés et nourris en conséquence. Leur dortoir était un grenier sous les tuiles, et ils y montaient par une échelle de meunier... Les fenêtres mal jointes n'étaient closes que par du papier. On y gelait en hiver et on y étouffait pendant l'été. Plusieurs élèves étaient logés dans les maisons du bourg. A l'heure du repas chacun se rendait à la cuisine pour avoir sa part de bouillon et rapporter le morceau de lard ou le plat de pommes de terre qui composait tout le menu du dîner. On se nourrissait de pain noir...*¹⁹.

¹⁵ Tous ne devinrent pas prêtres. L'un des premiers élèves fut le père du chanoine Chapelon, curé de Montaud en 1905. Le chanoine lui-même quitta Verrières en 1857 (J. Bonjour, *Centenaire du petit séminaire de Verrières*, imp. E. Brassart, Montbrison, 1905).

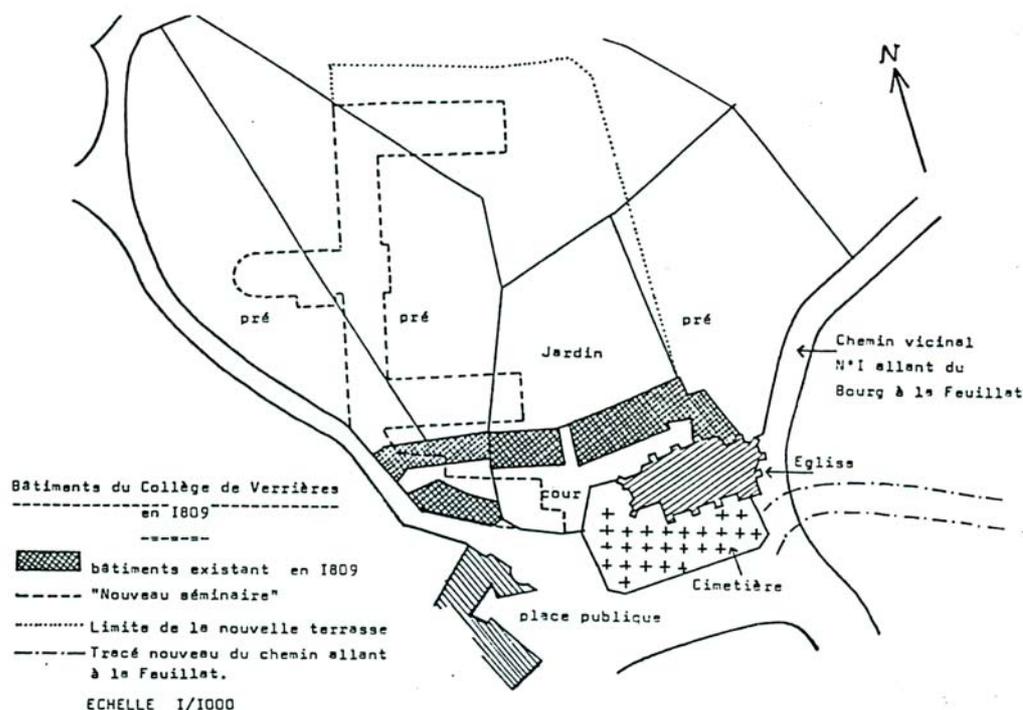
¹⁶ Souvenirs de M. Duplay, cités par J. Bonjour, *Centenaire...*

¹⁷ Inventaire fait à la suite du décès du curé Maisonneuve daté du 26 mai 1755, archives de la Diana, 3 G 122.

¹⁸ Inventaire fait à la suite du décès du curé Maisonneuve daté du 26 mai 1755, archives de la Diana, 3 G 122.

¹⁹ J. Bonjour, *Centenaire...*

Le mobilier est d'une pauvreté extrême, les livres rares et dépareillés : *Chacun étudiait où il pouvait, dans les granges, sous les arbres*²⁰. L'abbé Duplay²¹, ancien élève de la première heure, évoque avec émotion, longtemps après, son siège favori : *Je vois encore la grosse pierre sur laquelle j'allais m'asseoir pour apprendre les rudiments du latin*²². Les heures qui ne sont pas absorbées par l'étude ou la prière sont occupées à des besognes basement matérielles : *Le temps des récréations se passait à ramasser du bois mort ou à réparer la bâtisse en ruines*²³.



Comme les établissements de Saint-Jodard et de Roche-en-Forez, le petit séminaire du père Périer est une maison isolée, semi-clandestine, encore mal contrôlée par l'administration diocésaine. Le contraste avec le séminaire de L'Argentière qui vient d'ouvrir ses portes est saisissant. Cette maison, proche du siège archiépiscopal, aura vite toute la faveur du cardinal Fesch qui veut en faire un séminaire modèle²⁴. L'Argentière dispose des imposants bâtiments d'un

²⁰ J. Bonjour, *Centenaire...*

²¹ Jean-Louis Duplay entre en 1804 au petit séminaire de Verrières. En 1810, il va faire sa philosophie au séminaire de L'Argentière. Ensuite il devient curé de Saint-Sulpice et supérieur du séminaire Saint-Irénée.

²² J. Bonjour, *Centenaire...*

²³ J. Bonjour, *Centenaire...*

²⁴ L'ancien chapitre noble des Dames Comtesses de L'Argentière est acquis à la fin de l'an XII (18 sept. 1804) par M. Féaux, prêtre, pour le compte du cardinal Fesch, au prix de 11 000 francs.

ancien couvent. Le menu y est soigné si l'on en croit l'économiste de la maison qui écrit au vicaire général :

Nos élèves sont nourris avec le pain de pur froment à discrétion, le meilleur vin de Bessenay mêlé avec de l'eau, la viande de première qualité en bœuf, veau et mouton, le poisson en carême, les oeufs et les légumes : pastonnades, riz, macaronis, etc. On donne à déjeuner du pain et du vin ou de la soupe ; à dîner, le potage, le bœuf et les légumes avec du dessert deux ou trois fois par semaine ; à souper, le rôti et les légumes ou de la salade. Aux grandes fêtes et aux grandes promenades, il y a des régals extraordinaires... Généralement les enfants se portent bien ici, ils y croissent et s'y fortifient...²⁵.

On est assez loin du régime de la petite pension de l'abbé Périer. Il est vrai que les parents des petits paysans des monts du Forez devaient être beaucoup moins exigeants que ceux des élèves de L'Argentière issus, le plus souvent, de la bourgeoisie lyonnaise. A L'Argentière, les domestiques sont nombreux²⁶. L'économiste ne recule pas devant une importante dépense s'il s'agit de rendre la vie plus agréable aux pensionnaires. Ainsi, le 26 février 1807 on achète une forêt de plus de deux hectares pour l'agrément et la récréation des Argentériens²⁷.

Les élèves de Verrières n'ont pas la même chance. Il faut, considérer aussi que le coût de la pension n'a rien de comparable : 525 francs par an à L'Argentière contre 100 francs chez l'abbé Périer²⁸. Malgré des conditions matérielles difficiles, l'école de M. Périer grandit très vite. En octobre 1804, il y a une quarantaine d'élèves regroupés autour du curé et d'un professeur non clerc, M. Reynaud, originaire de Millery, dans le Rhône. En 1807, ils dépassent la centaine²⁹ et trois cent treize en 1809. Le fait que le cardinal Fesch ait obtenu l'exemption du service militaire pour les séminaristes semble avoir contribué pour une certaine part à cet essor³⁰. La renommée de l'école grandit. Les élèves affluent des régions voisines : Haute-Loire, Rhône et Puy-de-Dôme...

De Notre-Dame-Sous-Terre au château du Soleillant

Un don important, celui d'Antoinette Montet, va permettre dès les premières années de sensibles améliorations et la véritable fondation d'un petit séminaire diocésain. Antoinette Montet, qui avait

²⁵ Lettre du 25 mai 1806 adressée à M. Cholleton, grand vicaire citée par A. Leistenschneider, *L'Argentière...*, *op. cit.*

²⁶ Au séminaire de L'Argentière, outre les religieuses de Saint-Joseph et les frères, il y a deux boulangers, deux jardiniers, deux domestiques "chargés de la propreté", un aide pour la cuisine, deux "relaveurs de vaisselle", une personne pour faire les lits des enfants.

²⁷ A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

²⁸ Quelques prix permettent d'apprécier ces divers tarifs : de 1783 à 1803, dans l'arrondissement de Montbrison, un bœuf coûte de 180 à 200 francs, une vache de 130 à 150 francs, un veau de 18 à 20 francs, un mouton de 12 à 14 francs, une brebis 10 francs ; M. J. Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, 1818.

²⁹ En 1807, il y a cent sept élèves selon J. Bonjour, cent cinquante suivant le chanoine Trochu (*Le curé d'Ars*, librairie catholique, E. Vitte, 1929).

³⁰ Il y avait exemption du service militaire si, par un acte authentique, le séminariste déclarait sa volonté de se faire prêtre.

tiré l'abbé Périer de sa prison, a regagné Gumières. Elle reste marquée par les cruelles épreuves qu'ont subies les nombreux prêtres qu'elle a aidés. Elle ressent le grave manque de pasteurs dont souffre l'Eglise renaissante :

Les églises se rouvrirent : mais ce fut alors qu'apparut désolante l'insuffisance du nombre des prêtres. La Tante en éprouva une douleur poignante. Mais que pouvait à cela l'humble fille³¹ ?

L'humble fille, comme dit son biographe, n'est pas de celles qui renoncent facilement : Il lui semblait sans cesse que Dieu l'appelait à faire quelque chose pour la diminution du mal. Elle priait, se mortifiait, demandant au Seigneur de lui faire connaître sa volonté³².

Un jour, bien avant l'aurore, elle part de Gumières pour aller prier Notre-Dame-de-Soubsterre, dans la crypte de l'église de Saint-Jean-Soleymieux, ancien lieu de pèlerinage. Elle arrive au village avec le lever du jour. Soudainement la Tante a une illumination qu'elle raconte ainsi :

Tout à coup, au-dessus de la flèche de l'église, j'ai vu Notre-Dame, toute brillante d'éclat, mais avec une figure si bonne, que cette image ne me quittera jamais. Elle était dans une niche en treillis d'argent ; elle m'a montré, de sa main, un paysage que je voyais comme je vois les champs qui s'étendent au bord du chemin. C'était le paysage de Verrières avec son grand clocher et le château du Soleillant. Alors elle m'a dit : C'est là qu'il faut établir un séminaire, là que s'alimentera abondamment le nombre des prêtres³³.

Ayant trouvé son chemin de Damas, Antoinette Montet vend aussitôt tous ses biens qui produisent une somme d'environ vingt mille francs³⁴. *Trop humble et trop simple pour se croire capable de rien par elle-même, elle prit ensuite le chemin de Verrières pour charger le curé de cette paroisse de remplir ses intentions. Elle explique son projet à l'abbé Périer : J'ai vendu ce que je possédais, en voici le produit ; employez-le selon les vues de la Providence à la fondation d'un séminaire, ici. C'est peu pour commencer, mais Dieu fera le reste³⁵.*

Le château du Soleillant est justement mis en vente à cette époque. Une petite annonce du *Journal de département de la Loire* du mercredi 2 décembre 1807 le précise :

A vendre, en gros et en détail.

– Un domaine situé en la commune de Verrières, appelé le Soleillant, composé de bois, prés, champs, pâturages, bâtimens de maître et de granger.

– S'adresser à M. Souchon, juge à Montbrison, ou à M. Perret, à Saint-Cyr-les-Vignes.

³¹ Claude Claveloux, *La Tante*, notice historique sur Antoinette Montet.

³² Claude Claveloux, *La Tante... op. cit.*

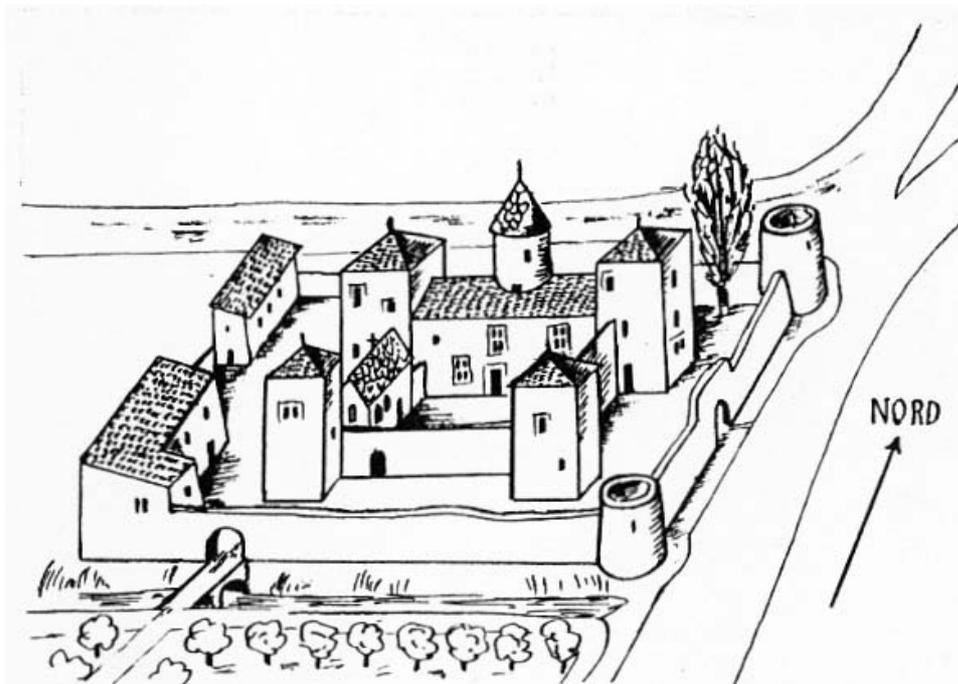
³³ Claude Claveloux, *La Tante... op. cit.*

³⁴ 20 000 francs selon C.C. (*La Tante*) et 23 000 selon J. Bonjour (*Centenaire ...*), ce qui représente une somme importante ; les vastes bâtiments de L'Argentière ne furent payés que 11 000 francs.

³⁵ Claude Claveloux, *La Tante... op. cit.*

Le Soleillant est une ancienne mais modeste demeure féodale qui a appartenu successivement aux de Soleillant, aux Châtillon, aux courtois d'Arcollières puis aux Rival du Soleillant et enfin aux de la Pierre de Saint-Hilaire³⁶. Le manoir est constitué de quatre tours carrées de faible hauteur et reliées entre elles par des murs et bâtiments enserrant une petite cour intérieure. Le logis est au nord, renforcé à l'extérieur par une tour ronde engagée. L'ensemble, déjà très délabré suivant un inventaire de la fin du XVI^e siècle, est en piteux état après la Révolution. C'est un *château dévasté auquel la Révolution n'avait laissé ni meubles, ni tentures, ni fenêtres closes*³⁷.

Avec l'argent offert par Antoinette Montet le père Périer achète le château du Soleillant et une partie de son domaine pour en faire un petit séminaire placé sous la protection de la Vierge Marie. De 1809 à 1819, le séminaire s'installe donc dans l'ancienne demeure seigneuriale.

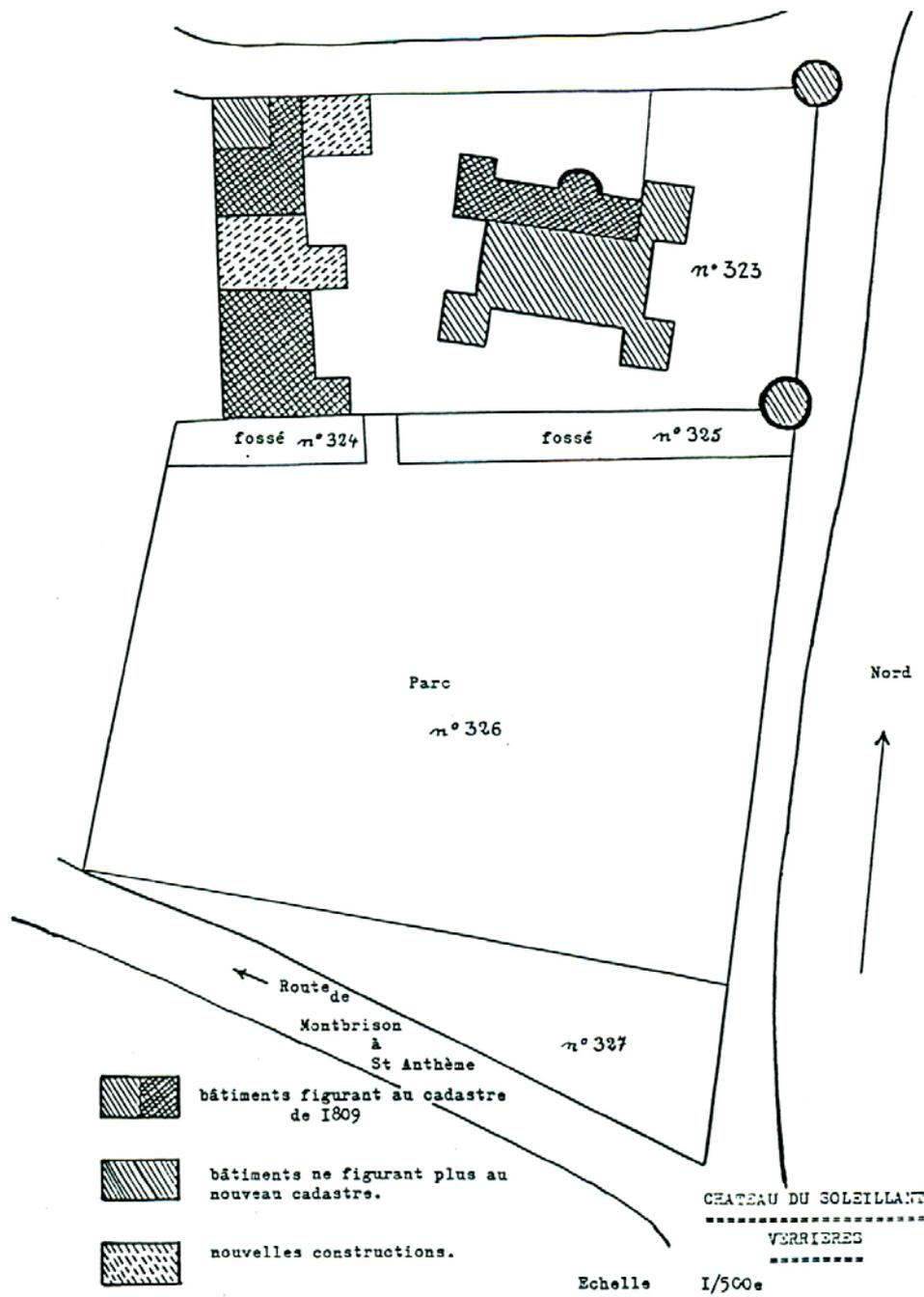


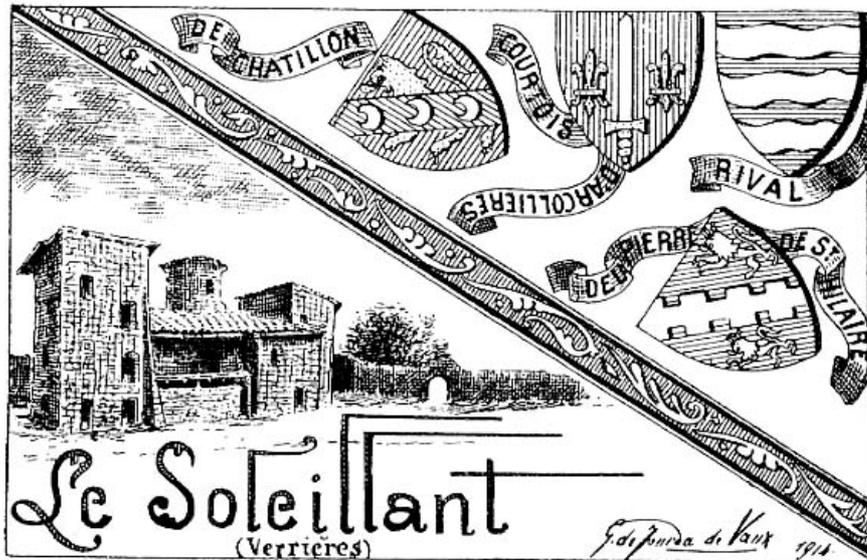
Le château du Soleillant avant la Révolution
(essai de reconstitution)

³⁶ Concernant le château du Soleillant voir :

- A. Broutin, *Les châteaux historiques du Forez*, 1883-1884.
- E. Salomon, *Les châteaux historiques du Forez*.
- J. Barou, "Le château du Soleillant", *Village de Forez*, n° 2, avril 1980.

³⁷ Claude Claveloux, *La Tante... op. cit.*





Le Soleillant

Dessin de Jourda de Vaux extrait des *Châteaux historiques du Forez* d'Emile Salomon



Restes du château du Soleillant Au temps de Marcellin Champagnat.

Parmi les tout premiers élèves se trouve un grand garçon passablement retardé sur le plan des études : Marcellin Champagnat. Né à Marllhes le 20 mai 1789, les circonstances font qu'il n'entre au collège de Verrières, dans les petites classes, qu'en octobre 1805, âgé de presque dix-sept ans. L'adaptation à la rude vie de pension se révèle difficile :

Comme il était très timide, les premiers jours lui furent un peu pénibles ; il ne pouvait se résoudre à demander ce qui lui était nécessaire ; à table même, il n'osait présenter son assiette pour être servi, et il fallut tout le pouvoir de la faim pour le décider à faire comme les autres. Sa timidité, son air embarrassé, ses allures de montagne lui attirèrent d'abord les railleries de certains élèves étourdis...³⁸

Un peu plus tard, à cause de son âge, Marcellin est promu surveillant de ses condisciples et chef de dortoir.

Tous les soirs, après avoir fait le tour du dortoir, fermé les portes et les fenêtres, et s'être assuré que tous les élèves étaient couchés, il se mettait à étudier ses leçons du lendemain jusque bien avant dans la nuit. Comme son lit se trouvait dans une espèce d'alcôve, il put faire cela pendant plusieurs années sans être aperçu...³⁹

Ces études supplémentaires sont les bienvenues car Marcellin a beaucoup de peine à suivre. Après la première année on songe à le renvoyer pour insuffisance. Il met cinq années pour parvenir à la classe de rhétorique qu'il redouble.

Il a 24 ans quand il entre au grand séminaire. Il est ordonné prêtre le 22 juillet 1816 à Lyon. Beaucoup plus tard, le petit séminaire de Verrières s'enorgueillira d'avoir compté parmi ses anciens un garçon qui pourtant fut, dans les premiers temps, le souffre-douleur de ses camarades et, toujours, un élève très médiocre.

Cela n'empêchera pas Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat de fonder un des grands instituts de frères enseignants. Les frères maristes du bienheureux Champagnat tiennent aujourd'hui des écoles, des collèges et des lycées sur tous les continents⁴⁰. A Verrières se trouve aussi, à cette époque-là, Jean-Claude Colin⁴¹ qui va avoir un itinéraire parallèle à celui de Marcellin Champagnat et deviendra, lui, premier supérieur général des pères maristes⁴².

³⁸ Vie de Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la société des petits frères de Marie, par un de ses premiers disciples, Lyon, 1885.

³⁹ Vie de Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la société des petits frères de Marie, par un de ses premiers disciples, Lyon, 1885.

⁴⁰ Marcellin Champagnat est nommé vicaire à la Valla. C'est là qu'il installe le 2 janvier 1817, dans une maison du village, ses deux premiers disciples. Ce sont les modestes débuts du grand institut. Aujourd'hui il y a des maristes dans 68 pays différents : environ 7 000 religieux regroupés en 50 provinces. Le siège de la congrégation, avec le supérieur général, est à Rome depuis 1961.

⁴¹ Jean-Claude Colin, né en 1790 à Saint-Bonnet-le-Troncy (Rhône), devient supérieur du collège de Belley puis supérieur général de la société de Marie approuvée par Rome le 11 mars 1836. Il meurt en 1875.

⁴² Ces prêtres sont environ 2 000 dans le monde.

En 1809, le petit séminaire de Verrières apparaît comme un établissement qui a grandi trop vite, encore mal organisé et installé de façon précaire. L'autorité diocésaine va, dans les années qui suivent, le structurer. La reprise en main s'amorce en 1807-1808 avec l'application de nombreuses décisions de l'archevêque de Lyon concernant les séminaires.

Le Cardinal et ses vicaires généraux entendent que les petits séminaires soient réellement des milieux de culture pour les vocations sacerdotales... Le 6 juillet 1808, Son Eminence approuve officiellement les décisions suivantes :

- Nul ne sera reçu dans les séminaires qu'autant qu'il annoncera quelque goût pour l'état ecclésiastique.
- MM. les professeurs porteront la soutane, ne fussent-ils encore que laïques...
- Défense aux élèves des séminaires de se placer comme professeur sans l'autorisation de M. le vicaire général.
- Défense de rentrer après une absence sans une lettre du curé de leur paroisse⁴³.

Le but de ces mesures est évident. Il faut sélectionner les candidats hier trop nombreux et faire en sorte que le petit séminaire ne soit pas utilisé par les parents comme un simple collège. Il doit essentiellement former de futurs grands séminaristes. Or les établissements d'enseignement secondaire sont rares. La Loire dispose seulement de quatre collèges : Saint-Etienne, Roanne, Saint-Chamond et Montbrison. Ce dernier collège, ouvert en 1808 dans le grand couvent des Ursulines (actuellement collège Victor-de-Laprade), vivote avec très peu d'élèves et doit fermer en 1818⁴⁴.

Le 23 juillet, Mgr Fesch rend une nouvelle ordonnance :

Chaque étudiant admis à l'un des petits séminaires portera les cheveux courts et en rond, une lévite brun foncé tirant sur le noir, le petit collet à l'usage des ecclésiastiques français et le tout sera mis au plus tôt à exécution toutefois selon la prudence de MM. les Supérieurs, et avec les ménagements que pourraient exiger les premiers moments⁴⁵.

Cette question du costume est révélatrice et semble avoir soulevé des difficultés. Avec l'uniforme ecclésiastique une école passait du rang de pensionnat à celui de séminaire. Deux ans plus tard, M. Bochard, vicaire général, avoue dans un rapport que la transition a parfois été difficile : *On avait eu jusqu'ici beaucoup de peine à faire accepter le costume ; il l'est enfin⁴⁶*

L'abbé Barou devient supérieur

En 1809, M. Bochard, vicaire général chargé des séminaires, effectue une visite inopinée dans les "sept grandes maisons" du diocèse. On désignait ainsi les séminaires de Saint-Jodard, Roche-en-

⁴³ A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

⁴⁴ Pour l'histoire du collège de Montbrison cf. : Claude Latta, "La création du collège de Montbrison sous le premier Empire", *Bulletin de la Diana*, tome XLVI, 1979, p. 7-12 et Pierre Drevet, "Petite histoire d'un collège", *Village de Forez*, 2001.

⁴⁵ A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

⁴⁶ A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

Forez et Verrières dans la Loire, ceux de l'Argentière et d'Alix dans le Rhône, celui de Meximieux dans l'Ain ainsi que Saint-Irénée et l'école Saint-Jean de Lyon. L'inspection comporte un examen de niveau de chaque classe, des appréciations sur les maîtres, sur l'esprit de l'établissement, la piété et aussi sur les conditions matérielles telles que la nourriture servie et la propreté des locaux.

Le vicaire général *a pu voir d'autant mieux qu'il a pris tous les séminaires au dépourvu et sans qu'il leur soit parvenu la plus légère annonce de son voyage*. Ces visites permettent d'établir un rapport daté du 26 avril 1806. Le document met en relief des faiblesses à Saint-Jean et à Verrières. Il est même question un instant de supprimer l'école de M. Périer. La discipline paraît insuffisante à l'autorité diocésaine :

*Les dévoués fondateurs de ces maisons [Saint-Jean et Verrières] n'eurent pas, paraît-il, lorsque le nombre de leurs élèves devint considérable, la fermeté nécessaire ; l'un et l'autre, à la sollicitation de l'administration, se retirèrent*⁴⁷.

Pierre Périer étant évincé ou "démissionnaire", Lyon désigne, en septembre 1809 un nouveau supérieur. Il s'agit de l'abbé Barou qui était auparavant professeur de philosophie au séminaire de l'Argentière, l'établissement modèle du diocèse.

Jean-Joseph Barou est né le 23 octobre 1772 à Chalmazel, hameau du Supt. Sa famille, tant du côté maternel que du côté paternel, a fourni de nombreux serviteurs à l'Eglise⁴⁸. Très tôt il songe à devenir prêtre mais la Révolution interrompt ses études alors qu'il est élève au collège des Oratoriens de Montbrison (actuellement la sous-préfecture). En 1803, après bien des tribulations, il est finalement ordonné prêtre alors qu'il est âgé de plus de trente ans. Il reste quelques mois vicaire à Saint-Galmier, puis devient curé de Saint-Médard en remplacement de l'abbé Jacquemont, chef de l'église janséniste du Forez. Il va ensuite enseigner à l'Argentière jusqu'à sa nomination à Verrières.

C'est un homme solide, expérimenté, tout à la fois ferme et conciliant qui prend en charge le petit séminaire. Il a comme tâche de faire "refleurir la discipline et les études". Des professeurs changent aussi de poste comme M. Néel, professeur d'humanités à Verrières qui va à l'Argentière en 1809. De plus, à la rentrée de cette année-là, les élèves de philosophie de Verrières, comme ceux des autres petits séminaires, sont regroupés à l'Argentière qui devient ainsi le centre de préparation au grand séminaire. Avec le même souci de réorganisation et d'efficacité, en 1811, les quatre classes supérieures de Roche sont réunies au petit séminaire de Verrières.

⁴⁷ Le chanoine Trochu dit plus gentiment que l'abbé Périer, curé de Verrières, épuisé, laisse la place à M. Barou (Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars, op. cit.*).

⁴⁸ Prêtres de la famille de Jean-Joseph Barou (1772-1855) : Jean-Joseph Fenon, son oncle et parrain, curé de Lérigneux de 1769 à 1789 ; Joseph Barou (1754-1812), son oncle, missionnaire puis curé de Saint-Jean-Soleymieux (voir sa pierre tombale dans l'église de Soleymieux) ; Joseph Fenon, curé d'Ailleux ; Jean Barel, curé de Châtelneuf.

Pour la biographie de Jean-Joseph Barou voir *Village de Forez*, n° 5, 1981, "Un grand vicaire de Lyon originaire de Chalmazel".

Ces mesures administratives s'accompagnent d'orientations pédagogiques précises et adaptées aux petits séminaires. Ainsi le 5 juillet 1809, le conseil de l'archevêché interdit les représentations théâtrales et les remplace par des "séances académiques". Une des fonctions importantes du clerc étant la prédication, ces exercices sont tournés vers l'art de la parole. Il s'agit essentiellement de parler en public. Pour la classe de rhétorique une joute est proposée avec "un plaidoyer en règle sur un sujet donné à l'avance" : un élève plaide pour la cause, un autre contre, un troisième tire les conclusions et l'honneur de paraître en public revient à ceux qui ont composé à chacun de ces points de vue le meilleur discours. Les sujets de ces plaidoyers sont tantôt sérieux, tantôt humoristiques⁴⁹.

En 1817-1818, M. Barou est entouré d'une dizaine de professeurs. Ce sont quatre prêtres : MM. Meret, directeur spirituel, Pousset, grand-préfet (surveillant-général), Jolibois et Blanchard, cinq sous-diacres : MM. Doron, préfet des études, Verrier, Damour, Brouat et Goubier, et un laïc : M. Bissardon. La période de réorganisation s'achève. On peut considérer que le petit séminaire de Verrières est vraiment fondé sur des bases solides qui resteront les mêmes tout au long du siècle.

Quand le futur saint curé d'Ars étudiait à Verrières

En 1811, une décision politique vient brutalement stopper l'essor des petits séminaires diocésains. Napoléon 1^{er} veut donner à l'université impériale qu'il vient d'organiser le monopole effectif de l'enseignement secondaire et les petits séminaires apparaissent souvent comme des concurrents directs des lycées et collèges impériaux. Il prescrit donc leur fermeture.

Dans la région montbrisonnaise le collège impérial de Montbrison souffre du voisinage de Verrières et ne réussit jamais à réunir un nombre important d'élèves. Il ferme en 1815, le collège royal qui lui succède en 1818 disparaît trois ans plus tard alors qu'il ne lui reste plus que quinze élèves⁵⁰. Dans le diocèse de Lyon cette mesure de fermeture touche six établissements qui tous comptent plus de cent élèves : l'Argentière, Saint-Jodard, Meximieux, Alix, Roche-en-Forez et Verrières, au total 1 200, nombre considérable pour l'époque⁵¹.

Cette décision ruine d'un seul coup tous les efforts du cardinal Fesch en faveur de ses petits séminaires. Les élèves dispersés peuvent, s'ils le souhaitent, suivre les cours des collèges municipaux des principales villes. Mgr Fesch qui est l'oncle de l'empereur obtient un bref sursis. La fermeture effective n'intervient qu'à la fin de l'année scolaire, en août 1812.

⁴⁹ Deux sujets donnés à l'Argentière :

- *Qui l'emporte en excellence de la poésie ou de la musique ?*

- *Quelle est la boisson la plus salutaire à l'homme, l'eau ou le vin ? Cf. A. Leistenschneider, L'Argentière, op. cit.*

⁵⁰ Voir Claude Latta, "Création du collège de Montbrison", *bulletin de la Diana*, tome XLVI.

⁵¹ Effectifs des séminaires, en mars, 1812 selon le rapport de M. Bochart, vicaire général :

L'Argentière : 332 ; Meximieux : 179 ; Verrières : 230 ; Alix : 130 ; Saint-Jodard : 201 ; Roche : 111 ; Saint-Irénée : 186 ; cf. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

Il faut se souvenir qu'en 1815, il y a seulement, pour toute la France, 40 000 élèves répartis dans plus d'un millier de petites pensions ; cf. Philippe Ariès, *La France et les Français*, 1972.

Pour sauver ce qui peut l'être, M. Courbon, premier grand vicaire, prend une mesure de circonstance. Le petit séminaire de Verrières devient une annexe du grand séminaire de Saint-Irénée et tous les étudiants de philosophie et de mathématiques des petits séminaires fermés y sont regroupés. On choisit Verrières car c'est le petit séminaire *le plus isolé de tous et surveillé de moins près par le gouvernement*⁵². Les autres élèves sont répartis dans Les villes qui possèdent des collèges : Lyon, Villefranche, Roanne, Saint-Chamond, Belley, Bourg⁵³. Des internats sont aussitôt organisés pour maintenir la vie en communauté.

La rentrée s'effectue en octobre et novembre 1812. Trois grandes divisions sont formées à Verrières : une classe de mathématiques avec 16 élèves, une première division de philosophie avec 102 élèves et une deuxième division avec 130 élèves. Les professeurs titulaires des divisions de philosophie sont l'abbé Grange, natif de Saint-Georges-en-Couzan⁵⁴ et l'abbé Chazelles⁵⁵. L'abbé Rossat⁵⁶ devient préfet des études et l'abbé Merle directeur spirituel et préfet de discipline. L'abbé Barou, quant à lui, reste le supérieur de la maison.

Sous la direction de M. Chazelles se trouve un élève particulièrement faible, Jean-Marie Vianney⁵⁷. Il a 26 ans et se trouve donc plus âgé que son professeur. Le futur saint curé d'Ars ne peut suivre l'enseignement en latin et il est mis dans un petit groupe de sept élèves à qui les cours sont donnés en français. Malgré ces aménagements, Jean-Marie Vianney a encore, en fin d'année scolaire, des résultats très médiocres : "travail, bien ; science, très faible ; conduite, bonne ; caractère, bon"⁵⁸.

Dans le vieux château du Soleillant le confort reste rudimentaire. On accède au dortoir en utilisant une échelle après avoir déposé ses sabots. *Les habitudes austères des temps héroïques s'étaient assez bien conservées. Le régime restait dur, le menu frugal, le règlement sévère*⁵⁹. Comme Marcellin Champagnat, Jean-Marie Vianney, plus âgé que ses condisciples, a un rôle de surveillant. Il est autorisé à poursuivre son étude à la lueur d'un quinquet. On a conservé les noms

⁵² A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

⁵³ La répartition se fera ainsi : Lyon 152 élèves, Roanne 107 élèves. Ville-franche 101 élèves, St-Chamond 100 élèves, plus quelques unités dans les collèges de Montbrison, Thiers, Annonay et Nantua (A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*)

⁵⁴ Pierre Grange, né le 25 août 1791 à Saint-Georges-en-Couzan, fait deux ans de théologie, professeur d'humanités à l'Argentière en 1808 alors qu'il n'est âgé que de 18 ans et seulement tonsuré, professeur de philosophie à Verrières puis de rhétorique à Meximieux, curé de Saint-Louis à Saint-Etienne et enfin vicaire général ; cf. Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*.

⁵⁵ L'abbé Chazelles devint jésuite puis aumônier de l'école militaire de la Flèche et enfin supérieur du collège de Bardstown au Canada ; cf. Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*.

⁵⁶ L'abbé Rossat devint évêque de Gap en 1811 puis évêque de Verdun en 1844 ; cf. Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*.

⁵⁷ Jean-Marie Vianney, né le 8 mai 1786 à Dardilly, mort à Ars le 4 août 1859 ; béatifié en 1904, canonisé en 1925.

⁵⁸ Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*.

⁵⁹ Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars*.

de quelques-uns des compagnons de Jean-Marie Vianney : Jean-Claude Colin dont nous avons déjà parlé⁶⁰, J.-B. Tournier qui devint curé de Grand-Corent dans l'Ain, Declas, père mariste...

Quel souvenir le curé d'Ars gardera-t-il de cette année d'études à Verrières ? Il avait eu le plus grand mal à suivre mais on y vivait pauvrement et simplement. Peut-être prit-il là le goût des mortifications ? En tout cas le petit séminaire s'honore beaucoup d'avoir compté pendant quelques mois dans ses murs un prêtre que l'Eglise a placé sur les autels.

⁶⁰ Concernant la fondation des Maristes voir *L'Essor du Forez* du 9 mai 1986.



Le Vieux collège

LE VIEUX COLLEGE

Nous aimions nos vieilles murailles

En 1814, avec le retour des Bourbons, le décret de suppression des petits séminaires est annulé par l'ordonnance du 4 octobre. Verrières reprend son organisation primitive avec deux cents élèves. Tandis que les séminaristes restent provisoirement installés au Soleillant, M. Barou fait élever plusieurs constructions au bourg de Verrières, près de l'église, dont, vers 1816, un grand corps de bâtiment situé à l'extrémité de la terrasse.

Pour récupérer des matériaux de construction on démolit la chapelle et la partie sud du château du Soleillant. En 1819 le petit séminaire revient au bourg. Une ancienne lithographie⁶¹ nous permet de découvrir l'aspect de l'ancien séminaire. La vieille cure est toujours accolée à l'église mais elle est prolongée par un long bâtiment à deux étages situé à l'extrémité est de la cour actuelle du L.E.P. D'autres constructions, dont la chapelle avec son clocheton couvert d'une flèche élancée, entourent une vaste cour. Deux clos sont situés en contrebas, de part et d'autre d'une allée qui part de l'ancien chemin vicinal allant du bourg à la Feuillat.

Les locaux complétés et remaniés en plusieurs temps n'ont rien de commode ni de majestueux. Voici la description qu'en fait Mgr Chardon, un ancien élève⁶² :

En ces temps héroïques nous n'habitons pas un palais. Il n'existait point encore ce petit séminaire modèle, tourné au levant, ouvert sur la plaine, offrant réunis le beau et le confortable. Nous n'avions ni cette riante chapelle, ni ces cloîtres élevés, ni ces vastes salles d'études et de classe, ni ces dortoirs aérés et commodes. Nous étions logés dans des bâtiments irréguliers, incohérents, se masquant les uns les autres, dérochant à notre cour de récréation tous les points cardinaux, ne nous laissant de perspective que du côté du ciel. N'importe ! nous aimions nos vieilles murailles ; nous y coulions des jours heureux...⁶³

A Verrières les études sont plus solides que les murs. Le lundi 4 juillet 1825, la voûte de la chapelle s'effondre, ne causant, par bonheur, aucune victime. C'est la veille du traditionnel concours entre les petits séminaires. Malgré ce fâcheux présage Verrières figure en bonne place au palmarès. Les élèves de l'Argentière remportent trois premiers prix et neuf accessits, ceux de Verrières, trois premiers prix également et sept accessits. Montbrison obtient seulement deux premiers prix et cinq accessits⁶⁴.

⁶¹ Ce document nous a aimablement été communiqué par M. Jean Bruel, secrétaire de la Diana, que nous remercions vivement. Il provient des papiers de l'abbé Louis Mavel (1821-1883) d'Ambert, qui fut d'Eglisolles.

⁶² Mgr Chardon devint plus tard vicaire général du diocèse de Clermont.

⁶³ J. Bonjour, *Le Centenaire... op. cit.*

⁶⁴ *Bulletin des anciens élèves de Victor-de-Laprade*, n° 59, p. 20, déc. 1951.

En 1819, l'abbé Jean-Joseph Barou quitte Verrières pour devenir curé de Saint-Pierre de Montbrison. Chacun se rend alors compte de l'immense tâche qu'il accomplit. Celui qui *dirigeait les affaires confiées à ses soins avec une prudence et une modération que n'ont pas oubliées ceux qui l'ont connu*⁶⁵ laisse une maison en plein essor. En 1823, il devient vicaire général, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mort qui survient en 1855. Il garde toute sa vie des contacts avec Verrières. En 1830, le curé de Verrières le consulte pour savoir s'il convient de continuer à suivre l'usage de mettre aux enchères la sonnerie des cloches, coutume qui engendre des disputes et contestations entre les paroissiens. En 1831, il fait don d'un calice à l'église de Verrières⁶⁶.

L'abbé Blaise André Roux devient à sa suite supérieur du petit séminaire et curé de Verrières. Il reste jusqu'en 1826. Peu avant son départ, le 16 mars 1825, Mgr Fesch, de son exil romain, fait donation au diocèse de Lyon des immeubles de Verrières qui, jusque-là, lui appartenaient personnellement.

En 1826 arrive l'abbé Joseph Verrier et son passage à Verrières marque l'âge d'or de l'ancien séminaire.

*Les onze années du supériorat de ce dernier (1826-1837) furent vraiment remarquables, le terme n'a rien d'exagéré. C'était un prêtre tout pétri de charité, d'abnégation. Il exerçait sur les jeunes gens une influence à laquelle les natures même les plus rebelles ne pouvaient résister. M. Verrier avait à ses côtés deux hommes de grand mérite : M. Favrichon, directeur, et M. Forêt, seul surveillant de trois cents élèves. La bonté de M. Verrier, l'ardente parole de M. Favrichon, la bienveillante et ferme direction de M. Forêt imprimaient à la maison de Verrières un élan incomparable. Que de saints prêtres ont été formés de 1826 à 1837 ! M. Verrier et M. Favrichon moururent la même année [1837]. Ce fut un deuil pour Verrières et le diocèse. Quand on parle d'eux, leur éloge se termine toujours par ces mots : c'était deux saints*⁶⁷.

M. Verrier fut inhumé à Verrières et son cœur déposé dans la chapelle du séminaire comme celui de M. Favrichon. En juillet 1979 une boîte en zinc contenant le cœur de M. Verrier a été retrouvé lors de travaux, dans les ruines de la chapelle. Signe de prospérité, en 1836, le séminaire achète la "campagne du Mas" pour le loisir des élèves.

*A un kilomètre de Verrières, dans un site pittoresque et agréable, adossée à un léger mamelon couronné de pins, cette propriété renferme une verte prairie sur laquelle se sont livrées de rudes batailles aux barres et à la balle*⁶⁸.

Aujourd'hui le pavillon, construction octogonale au sommet de la colline, est magnifiquement restauré et sert de résidence principale.

⁶⁵ J. M. Chausse, *Vie de l'abbé J. L. Duplay*.

⁶⁶ Registre de fabrique de Verrières.

⁶⁷ J. Bonjour, *Le Centenaire... op. cit.*

⁶⁸ J. Bonjour, *Le Centenaire... op. cit.*

La mort d'Antoinette Montet

Le petit séminaire fait maintenant partie intégrante de Verrières. Les "Messieurs du Séminaire", comme on les appelle avec respect, sont présents à chaque événement important qui concerne le village. Ainsi

Le lundi de Pentecôte, quatre juin dix-huit cent vingt-sept, la croix du jubilé de 1827 a été érigée sur la place publique de Verrières après une procession par la Payre, la Grande Route, la Folia et par la Route Traversière. Elle a été portée par l'élite des habitants de la commune et par MM. les étudiants du Petit Séminaire par division ayant chacun des drapeaux analogues et du meilleur goût. Cette croix avait été érigée par les soins de notre respectable et bon curé M. Verrier supérieur du Petit Séminaire et de M. Crevat, vicaire... A chaque pause, la croix était saluée par des boîtes ce qui faisait connaître et exprimait la joie sincère dont tous les cœurs étaient pénétrés...⁶⁹

Il y a un grand concours de peuple venu de toutes les communes voisines. Treize grands élèves sont venus en délégation pour représenter le petit séminaire de Montbrison. Pourtant, en fin de journée, les fameuses "boîtes" - des pétards - sont la cause d'un accident :

Tout a été très solennel et s'est très bien passé jusqu'au soir, qu'un jeune homme, qui s'était exercé presque tout le jour, ayant voulu mettre le feu à une dernière boîte chargée avec le reste de la poudre, a eu la main gauche brûlée, de manière qu'on doute si on pourra lui conserver les deux doigts du milieu ; il a été placé à l'hôpital...⁷⁰

Antoinette Montet continue d'habiter dans ce qui reste du château du Soleillant. Elle jouit d'une grande autorité morale et reçoit de nombreux personnages importants, elle, la vieille paysanne de Gumières :

... elle était visitée sans cesse par les Directeurs de la maison ; ils venaient à elle pleins de vénération, heureux de la voir, heureux de l'entendre. Les Vicaires Généraux en tournée, les prêtres les plus distingués du diocèse ne venaient jamais à Verrières, sans aller auprès d'elle...⁷¹

Très âgée, presque aveugle, elle n'abandonne pas son humble et beau métier de maîtresse d'école auprès des jeunes enfants.

On lui envoyait ceux des paysans voisins et elle leur enseignait la lecture et le catéchisme. Tant que sa vue lui permit de distinguer les lettres, elle se livra à cette occupation, qu'elle ne cessa pas même quand ce sens périt en elle : on la vit aveugle apprendre à lire aux enfants⁷².

⁶⁹ Relation de M. Clavelloux, maire de Verrières, archives municipales de Verrières.

⁷⁰ *Bulletin des anciens élèves de Victor-de-Laprade*, tome I, 1928-1938, n° 5, janvier 1932.

⁷¹ Claude Clavelloux, *La Tante*, op. cit.

⁷² Claude Clavelloux, *La Tante*, op. cit.

Son biographe, l'abbé Clavelloux, né en 1819, dit que c'est elle qui lui avait appris l'alphabet, alors qu'elle était déjà très âgée. Elle passe les dernières années de son existence à réciter inlassablement le chapelet :

*... le chapelet était son délassement et tant de fois elle en avait égrené les Ave, que le pouce de sa main gauche garda jusqu'à sa mort le mouvement nerveux de cette opération*⁷³.

Le 25 mai 1828, jour de Pentecôte, à 93 ans, Antoinette Montet meurt au château du Soleillant entourée de la vénération de tous. C'est Jeanne Chalancon, sa confidente et sa fidèle compagne, qui fait la déclaration de décès. Ses funérailles ont lieu le mardi suivant *au milieu de la population entière de la contrée, des maîtres et des élèves du séminaire...*⁷⁴. Elle est inhumée dans le cimetière qui entoure alors l'église de Verrières, devant le portail principal.

Verrières doit beaucoup à Antoinette Montet et à ses premiers supérieurs. Ce sont ces derniers qui ont modelé les traditions, donné à la maison son esprit et bâti une réputation qu'elle gardera toujours. Ils eurent tous, dans des domaines différents, un vrai rayonnement. Blaise André Roux dont nous avons déjà parlé avait succédé au solide Jean Joseph Barou. En 1826 il devint supérieur du grand séminaire de Dijon et vicaire général honoraire. Il eut une fin digne du grand prédicateur qu'il était. Revenu à Lyon, il mourut subitement en chaire, alors qu'il prêchait dans la primatiale Saint-Jean⁷⁵.

Joseph Verrier, supérieur de 1826 à 1837, était un enfant de la ville, né à Saint-Etienne, rue Neuve, en 1794. C'est sans doute lui qui laisse à Verrières le plus grand souvenir.

*Un grand esprit de foi et de charité animait toutes ses actions. Admirable de douceur et d'humilité, il s'oubliait lui-même pour ne penser qu'aux autres. Les offices les plus bas ne lui coûtaient aucun effort. Sa générosité à l'égard des enfants pauvres était sans bornes. A sa mort il ne laissa pour tout héritage qu'un instrument de discipline et une pièce de cinq francs, oubliée dans un tiroir...*⁷⁶.

Son ami Jean-Claude Favrichon qui était directeur spirituel mourut le 3 avril 1839, à 39 ans. Lui-même le suivit de près au tombeau, le 28 octobre de la même année, à l'âge de 43 ans. On grava sur leurs pierres tombales déplacées dans la chapelle du séminaire : *in morte quoque non sunt divisi* pour marquer quels étaient les liens d'amitié qui existaient entre eux.

Claude Mangon, né en 1792, était, lui, tout entier tourné vers la spiritualité. En 1837, il devient supérieur :

M. l'abbé Forest, son auxiliaire le plus utile, l'aida à maintenir les traditions de piété et de travail qui faisaient l'honneur de Verrières. Mais il était plus porté par ses goûts et sa

⁷³ Claude Clavelloux, *La Tante*, op. cit.

⁷⁴ Claude Clavelloux, *La Tante*, op. cit.

⁷⁵ J. M. Chausse, *Vie de l'abbé J. L. Duplay*.

⁷⁶ J. M. Chausse, *Vie de l'abbé J. L. Duplay*.

*grande bonté à la direction seule des âmes qu'à l'administration d'une grande maison. M. Mangon ne tarda pas à devenir aumônier d'une communauté de religieuses, où il mourut le 3 août 1869, âgé de 77 ans*⁷⁷.

La vie quotidienne

A Verrières, comme dans les autres séminaires, on prend les repas en silence pendant que du haut de la chaire qui domine le réfectoire un séminariste fait la lecture. Cette pratique était encore en vigueur, il y a une trentaine d'années, dans les petits séminaires⁷⁸. Les professeurs sont dans le même réfectoire que les élèves. Au fond de la pièce, sur une vaste estrade à laquelle on accède par deux degrés, une longue table couverte d'une nappe blanche leur est réservée. Sous un immense crucifix noir, seul ornement de la salle, le supérieur préside entouré d'une douzaine d'ecclésiastiques. Les élèves, par dix ou douze, sont assis sur les bancs rustiques autour de solides tables de ferme bien patinées. Au milieu du siècle les assiettes en étain sont remplacées par de la vaisselle de faïence.

L'époque du pain noir, du lard et des pommes de terre est révolue. Le régime ressemble à celui que préconise le cardinal Fesch :

*J'ai reçu mon éducation ecclésiastique dans un séminaire où l'on déjeunait avec du bon pain et un verre de vin. A dîner, une soupe, quatre ou cinq onces de bouilli, un fruit et un quart de bouteille de vin, le soir, au petit séminaire, on donnait à goûter un morceau de pain et de l'eau ; le souper du soir consistait en une carbonade ou un rôti, et un fruit avec un quart de bouteille de vin*⁷⁹.

Avec beaucoup de viande de boucherie, du pain blanc et du vin, la collation du petit séminariste ressemble désormais plus au repas du bourgeois qu'à l'ordinaire du paysan des monts du Forez.

Chaque pensionnaire est tenu de fournir un important trousseau. Ecrivant à l'évêque d'Ajaccio pour lui proposer quelques places dans les petits séminaires du diocèse de Lyon, Mgr Fesch indique en détail ce dont chaque candidat devra se munir. La liste est longue :

*douze chemises neuves, dix-huit mouchoirs de poche, douze paires de bas de fil ou de coton ; quatre paires de culottes, douze bonnets de coton ; deux redingotes de drap, deux habits ; douze cravates de mousseline, deux chapeaux, six paires de souliers, douze serviettes, six gilets de casimir, une paire de boucles d'argent, un couvert d'argent avec sa timbale d'argent*⁸⁰.

Un tel trousseau représente une dépense importante. L'entrée au séminaire est donc difficile pour les enfants issus de familles modestes. En 1821, à la fermeture du collège de Montbrison, le

⁷⁷ J. M. Chausse, *Vie de l'abbé J. L. Duplay*.

⁷⁸ Voir Jean-Paul Guichard : "La journée d'un élève de cinquième à l'Institution Victor-de-Laprade en 1951", *Village de Forez*, n° 26, avril 1986.

⁷⁹ Lettre de Mgr Fesch à M. Courbon, vicaire général, du 30 janvier 1805, citée par J. Jomand, *Fesch par lui-même*, E. Vitte, Lyon, 1970.

⁸⁰ Cf. l'ouvrage de J. Jomand, *Fesch par lui-même*, E. Vitte, Lyon, 1970.

conseil municipal de la ville vote un crédit de 1 500 F divisé en trois bourses de 500 F destinées à l'entretien de trois Montbrisonnais méritants élèves au petit séminaire de Verrières. En effet, la pension est passée de 100 F par an dans les premiers temps à une somme bien supérieure, voisine de celle payée à l'Argentière (de 500 à 600 F pour la grande pension). Ce tarif évolue peu tout au long du siècle. En 1905, la pension coûte 100 F par trimestre, payable d'avance.

Tous les élèves ne peuvent loger au séminaire, faute de place ; certains habitent des maisons voisines, dans le bourg. Il convient alors de distinguer la "grande pension" qui comprend le logement, la nourriture et le blanchissage de la "petite pension" qui ne comprend qu'une partie de ces services. La petite pension est réservée à des élèves pauvres, souvent plus âgés mais dont la vocation paraît certaine. Tout comme à l'Argentière, ces jeunes gens rendent des services au séminaire, assurent des surveillances, s'occupent parfois des élèves qui restent dans l'établissement pendant les grandes vacances. C'est pour eux, comme le dit le supérieur de l'Argentière, "un moyen d'acquitter leur dette de reconnaissance"⁸¹.

Le fait que tout le monde ne soit pas logé à la même enseigne peut nous paraître aujourd'hui choquant pourtant c'est une façon d'admettre au séminaire des enfants de familles modestes. Le cardinal Fesch est favorable à cet arrangement qui permet, selon lui, *de trouver dans le bénéfice des pensions payées par les parents fortunés, les ressources nécessaires pour l'éducation des jeunes gens qui avaient la vocation sacerdotale, sans la fortune*⁸². C'est une attitude nouvelle. On se souvient que, sous l'Ancien Régime, l'Eglise exigeait des aspirants au sacerdoce un titre patrimonial afin que les prêtres, très nombreux alors, aient un minimum de ressources personnelles. Les plus pauvres étaient ainsi écartés irrémédiablement.

Au service de la maison

Pour le service intérieur du petit séminaire, on a recours à des domestiques gagés. Les noms de quelques-uns d'entre eux apparaissent dans le registre de compte de la fabrique de Verrières à l'occasion de dons ou de prêts qu'ils consentent à la paroisse. En juillet 1836, Claude Brunel et Michel Bonnefoy, domestiques au petit séminaire, prêtent 200 F chacun à la fabrique pour l'achat de cloches. Jeanne Marie Fréry, décédée en septembre 1855, elle aussi domestique au séminaire, donne un lustre pour la chapelle de la Sainte Vierge. En avril 1836, André Damon, "boucher au séminaire", offre à l'église de Verrières une statue de saint André. Le même André Damon fait don, le 7 avril 1872, d'un lustre pour la chapelle de la Sainte Vierge *en remplacement de celui qui par accident a été mis hors de service le mercredi saint*⁸³. L'état civil de la commune fournit aussi quelques noms de domestiques du petit séminaire décédés à Verrières⁸⁴.

⁸¹ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

⁸² A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

⁸³ Archives paroissiales de Verrières.

⁸⁴ Catherine Lafond, 40 ans (2 décembre 1834) ; Jean Sol, 25 ans, fils de Jean Sol, des Poizats (28 juin 1857) ; Jeanne Marie Patural, 24 ans, née à Saint-Bonnet-le-Courreau (13 juin 1858) ; André Damon, 74 ans, fils de Charles Damon et veuf de Jeanne Clavelloux (16 octobre 1979, le déclarant est Charles Fréry, 51 ans, "homme d'affaires du séminaire").

Les sœurs Saint-Joseph - leur ordre est alors en plein développement - s'installent tôt à Verrières. En 1818, leur communauté de Verrières figure déjà parmi les 52 établissements que la congrégation possède dans le département⁸⁵. A Verrières, comme à l'Argentière, ce sont les religieuses qui se chargent des travaux les plus délicats : cuisine, lingerie, infirmerie, tenue de la chapelle, apportant, suivant l'expression d'un supérieur de séminaire, *ce que rien ne peut suppléer : l'aptitude spéciale des femmes, et ce qui ne s'achète pas, le dévouement inspiré par l'esprit de foi et de sacrifice*⁸⁶.

Le 16 août 1829, l'abbé Verrier présente aux fabriciens une requête concernant les religieuses qui montre qu'elles tiennent déjà une place importante dans la paroisse. Il voudrait qu'on accorde *un emplacement destiné, dans le cimetière, à recevoir la dépouille mortelle des soeurs Saint-Joseph, et à elles seules réservé*. Les fabriciens acceptent de grand cœur : *Le Conseil [de fabrique] d'une voix unanime a applaudi à ce dessein et trouve très convenable qu'il soit donné par la commune cette légère marque de reconnaissance envers les sœurs...*⁸⁷ La communauté est assez nombreuse. De 1827 à 1841, nous relevons le nom de plus de trente religieuses dans la liste de la confrérie du Saint-Scapulaire⁸⁸. De 1827 à 1899, on relève dans les registres d'état civil de la commune dix-sept décès de religieuses Saint-Joseph⁸⁹.

Il y a également des frères : frère Pothin, frère Bernard et frère Pontique appartiennent aussi à la confrérie du Saint-Scapulaire. Ce sont vraisemblablement des frères de la Croix de Jésus⁹⁰ car c'est cette congrégation qui, à la fin du siècle, tient l'école libre de garçons dans un local annexe du petit séminaire. L'état civil nous fournit les noms de quelques-uns de ces religieux.

Le petit séminaire a de nombreux services annexes à gérer, l'hôtellerie héberge les parents qui rendent visite à leurs enfants pensionnaires. La pharmacie tenue par une religieuse sert de dépôt de médicaments pour tout le village. Elle joue aussi le rôle d'une cantine ; les collégiens peuvent s'y procurer - en payant - quelques "douceurs" : oranges, sacs de papillotes, dragées... Boulangerie, boucherie, écurie et chevaux, exploitation agricole nécessitent aussi du personnel.

Réglée par le *Manuel à l'usage des Séminaires*⁹¹, la journée du séminariste se déroule sans fantaisie. Le Manuel n'apporte aucune innovation importante par rapport aux premiers règlements du séminaire Saint-Irénée datant du XVII^e siècle⁹². Le lever a lieu à cinq heures en été et à cinq heures trente en hiver. Il est suivi de la prière vocale puis de la méditation. A six heures les élèves

⁸⁵ Registres de la fabrique de Verrières, archives paroissiales ; Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, 1818.

⁸⁶ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

⁸⁷ Registres de la fabrique de Verrières, archives paroissiales.

⁸⁸ Cette confrérie est établie à Verrières le 15 août 1827.

⁸⁹ Etat civil de Verrières.

⁹⁰ Congrégation fondée pour le service des séminaires par Claude-Marie Bochart (1759-1834), vicaire général du cardinal Fesch.

⁹¹ *Manuel à l'usage des Séminaires*, imp. Rusand, Lyon, 1815.

⁹² Imprimés en 1694 avec l'approbation de Mgr de Saint-Georges, archevêque de Lyon.

assistent à la messe puis ont une étude. A sept heures quarante-cinq c'est le déjeuner. La classe commence à huit heures et se poursuit jusqu'à midi moins le quart coupée par une petite récréation de dix heures à dix heures quinze. Avant le repas de midi, il y a un temps de réflexion, "l'examen particulier". Les cours reprennent de quatorze heures quinze à seize heures quinze. Il y a ensuite une étude qui s'achève à dix-huit heures quarante-cinq. Ensuite, sauf les mardis, jeudis et dimanches, se déroule la lecture spirituelle qui dure un quart d'heure. Après le souper et une récréation, la prière du soir clôt la journée à vingt heures trente. Tous les élèves doivent être couchés à vingt et une heures.

Les jeudis et dimanches, chaque division (classe) est inspectée par les censeurs respectifs afin de juger de la propreté et de la bonne tenue de chacun. En revenant de la promenade du jeudi, on récite le chapelet, de même le samedi à la place de la lecture spirituelle. Le "Manuel" contient encore toutes sortes de règles précises concernant le costume du clerc, la retraite spirituelle, l'ordre des rangs dans la maison, la fréquentation des sacrements, l'assistance aux offices, l'observation du silence. C'est le guide pour chaque instant de la vie du séminariste.

Un enseignement sans fantaisie

La rentrée a lieu au début de novembre et les classes s'achèvent à la fin d'août. En dehors des deux mois de grandes vacances, il n'y a aucun jour de congé. Les premières "petites vacances" apparaissent seulement en 1895 à l'Argentière, en 1896 à Verrières. Il s'agit de trois jours de congé à l'occasion du jour de l'An.

Le cours normal des études est de dix ans soit six classes dites de "langues", une de littérature ou "humanités", une dite de "rhétorique", une de "logique" appelée encore "philosophie" et enfin la classe de "physique" (et mathématiques). Les six classes de langues correspondent aux classes de la 8^e à la 3^e d'aujourd'hui. La rhétorique est l'équivalent de la première et les humanités de la classe de seconde. Verrières ne dispose pas des classes de philosophie et de mathématiques. Le séminaire de l'Argentière, puis celui d'Alix après 1877, assurent la préparation directe au grand séminaire.

Cette organisation n'a d'ailleurs rien de rigide et, selon les années, des classes sont réunies ou dédoublées. Certains élèves, particulièrement brillants, sautent des classes, d'autres redoublent. Il y a parfois de grandes différences d'âge entre les élèves d'un même cours. Ainsi Jean-Marie Vianney est, nous l'avons dit, plus âgé que son professeur, l'abbé Chazelles. Marcellin Champagnat a déjà 23 ans quand il fait sa philosophie. Jean-Marie Georges Rival, né en 1809 (curé d'Ecotay en 1841) est, à l'Argentière, dans la même section qu'Henri Plantier, futur évêque de Nîmes, né lui, en 1813.

Le "Manuel à l'usage des séminaires" donne, en matière d'enseignement, la ligne de conduite : // *vaut mieux savoir moins et savoir mieux, et le savoir pour toujours*. L'enseignement reste très traditionnel ; pas de langue vivante, histoire insuffisante, géographie "presque sans carte", peu de sciences exactes. La part faite à la mémoire, à l'imagination et à la sensibilité est importante. A la limite, la réflexion et l'intelligence servent moins qu'une excellente mémoire. Le biographe de Mgr Plantier raconte que le futur prélat, élève particulièrement doué, *composait tous ses devoirs au*

*vol de la plume ; où ses condisciples mettaient quatre heures de travail, lui n'en mettait qu'une, l'habitude de réfléchir [avant la classe de philosophie] lui étant inconnue*⁹³.

Les professeurs ont une formation insuffisante ; aucun n'est licencié. L'abbé Tiby, professeur de seconde à Verrières en 1847, alors qu'il est seulement âgé de vingt ans, le reconnaît volontiers pour lui-même :

*On aurait dû me laisser sur les bancs de l'école ; malheureusement il n'y avait alors, ni maison de hautes études, ni séminaires universitaires. Tout au plus aurait-on pu me confier une classe de sixième. C'était toute mon ambition ; et l'on m'improvisait professeur de seconde...*⁹⁴.

Les maîtres, en matière de pédagogie, fuient les innovations et reprennent la tradition des collèges de l'Ancien Régime. Vers la fin du siècle, des membres de la hiérarchie déplorent encore la faiblesse intellectuelle de beaucoup de professeurs de séminaire. En 1881, Mgr Meignan, archevêque de Tours, constate :

*Ni les prédicateurs, ni les conférenciers, ni les catéchistes ne sont en état de parler avec compétence des questions qui préoccupent aujourd'hui les hommes instruits et troublent les consciences*⁹⁵.

Cette carence est gênante, en un temps où se déroule une profonde mutation dans une société marquée par la révolution industrielle et de grandes "remues d'hommes"⁹⁶.

Dans la classe d'humanités l'essentiel des travaux consiste en compositions latines et françaises, en prose et en vers, avec la traduction ou l'étude d'un chant de *l'Illiade*, d'une tragédie grecque (*Œdipe roi*, *Œdipe à Colonne* ou *Iphigénie en Aulide*), d'un fragment de *l'Enéide*, d'un livre de Tite-Live, d'une tragédie française (*Polyeucte*, *Athalie* ou *Britannicus*), d'une partie des *Odes* d'Horace... La mythologie, "si nécessaire à l'intelligence des poètes et de la plupart des auteurs anciens"⁹⁷, s'étudie à partir de la classe de septième. La chronologie est apprise par cœur avec "le secours d'un tableau chronologique qui, dans un cadre fort raccourci, offre un résumé rapide des faits principaux qui commencent, qui finissent et caractérisent tous les Empires qui forment l'histoire de l'Univers"⁹⁸.

L'étude de la géographie, "par demandes et par réponses" comme pour le catéchisme, commence en cinquième et se poursuit à raison d'une leçon chaque jour jusqu'en seconde. Dans cette classe, ainsi qu'en rhétorique, on apprend le *Sommaire de la Géographie* des différents âges ainsi que le

⁹³ Abbé Clastron, *Mgr Plantier*, t. I, H. Oudin, 1882.

⁹⁴ J. Bonjour, *Le Centenaire...* op. cit.

⁹⁵ Mémoire adressé à Léon XII par Mgr Meignan, archevêque de Tours, cité p. J. M. Mayeur, *Histoire du peuple français*, t. I, "Cent ans d'esprit républicain".

⁹⁶ Voir l'ouvrage de Pierre Pierrard, *La vie quotidienne du prêtre français au XIX^e siècle (1801-1905)*, Hachette, 1986.

⁹⁷ *Manuel...*, op. cit.

⁹⁸ *Manuel...*, op. cit.

traité abrégé de *Sphère et Astronomie*. L'histoire est enseignée le lundi avec le programme suivant : 6^e, abrégé de l'histoire sainte ; 5^e, abrégé de l'histoire de l'Eglise ; 4^e, histoire ancienne ; 3^e, histoire romaine, enfin, en seconde seulement, histoire de France. On utilise le manuel du père Loriquet que certains considèrent comme insuffisant⁹⁹.

Tous les dimanches, de huit heures trois quarts à neuf heures trois quarts, il y a leçon et "exercices de cérémonies". Les séminaristes y apprennent à faire la génuflexion, à servir la messe, à tenir convenablement les rôles de céroféraire¹⁰⁰, thuriféraire¹⁰¹, acolyte. La grand-messe, à dix heures, suit ces cours très spécifiques. C'est le "temps fort" de la matinée où se retrouve toute la communauté. L'après-midi de treize heures quarante-cinq à quinze heures se déroule la "dominicale" ou répétition publique des leçons et explications de la semaine devant des jurys constitués par les professeurs. Les vêpres suivent. Trois fois par semaine, mardi, jeudi et dimanche une leçon de doctrine a lieu de dix-huit heures trente jusqu'au souper.

Pédagogie traditionnelle

Les connaissances sont perpétuellement évaluées au cours d'innombrables contrôles écrits ou oraux, annulation et sanction sont à la base de cette pédagogie. Souvent un examen de passage avec thème et version commence l'année scolaire qui n'est qu'une longue suite de concours : devoirs hebdomadaires, récitation publique des leçons chaque dimanche avant les vêpres, compositions trimestrielles, examens semestriels à Pâques et avant les grandes vacances. Pour couronner le tout le diocèse organise en juillet le concours général entre les séminaires. Il commence par la récitation solennelle du *Veni Creator* à sept heures et demie. Ensuite les élèves composent sans désespérer. Pour ne pas interrompre le travail l'heure du repas est déplacée. On distribue seulement du pain à une heure de l'après-midi¹⁰².

En 1825, les sujets étaient : en classe de rhétorique, *discours français sur les avantages que l'on retire de la pratique de la vertu*, en classe d'humanités, *description d'une belle et fertile campagne*, en troisième, vers latins, en quatrième, version grecque, en cinquième version latine et en sixième thème latin. C'est cette année-là que la voûte de la chapelle s'effondre, sans faire de victimes, heureusement. Au concours général de l'année suivante. Verrières se taille la part du lion en emportant dix-huit nominations contre neuf à l'Argentière et quatre seulement à Montbrison¹⁰³. En 1856, Verrières conquiert huit nominations dont les deux premiers prix de discours français¹⁰⁴, le

⁹⁹ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

¹⁰⁰ Porteur de cierge.

¹⁰¹ Porteur d'encens.

¹⁰² "Au petit séminaire de Montbrison : A 1 heure on a distribué du pain seulement ; à 3 h le dîner pour ceux qui ont eu fini..." *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome III, 1947-1954.

¹⁰³ *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome III, 1947-1954.

¹⁰⁴ Classe de rhétorique, discours français : Pierre-Alexandre Vallet, de Saint-Genest-Malifaux, 1^{er} prix ; Damien Mas, de Sury-le-Comtal, 2^e prix ; Jean Berthet, de Sury-le-Comtal, 2^e accessit (*Journal de Montbrison*, n° 1 638, du 10 août 1856).

deuxième prix de description française¹⁰⁵, les deux premiers prix de version grecque¹⁰⁶ et les deux premiers prix de thème latin¹⁰⁷. Quatre établissements sont concernés : Verrières, l'Argentière, Montbrison et Saint-Jodard.

Le concours finit par engendrer des abus. Selon un supérieur de séminaire,

il donnait lieu à de fâcheuses comparaisons entre les séminaires diocésains et, trop facilement, devenait l'occasion dans les classes d'un chauffage spécial au détriment du travail d'ensemble ; on en était même arrivé, dans l'ardeur de la lutte, à mettre en doute l'impartialité des correcteurs et on soupçonnait tels ou tels professeurs de fournir, au moment des compositions, des indications à leurs élèves¹⁰⁸.

En 1863, le concours général fut finalement supprimé.

Les classes étant parfois chargées, les meilleurs élèves qualifiés pour la circonstance de "maîtres de conférence" servent de répétiteurs. Classements, croix, "cahiers d'honneur" récompensent les bons élèves. En août, une très solennelle distribution des prix clôt l'année scolaire. Les ouvrages distribués à cette occasion ont d'ailleurs une certaine valeur ; le cardinal Fesch consacre à leur achat un budget annuel de 1 200 F¹⁰⁹. Présidée par un dignitaire ecclésiastique, le plus souvent un vicaire général, la cérémonie est prétexte à des discours chargés de conseils pour passer de "bonnes vacances". Les supérieurs redoutent en effet cette période où chacun retrouve son milieu d'origine. C'est un "véritable tombeau des vocations", selon le mot de Mgr Dupanloup qui attribue aux grandes vacances un tiers des défections parmi les séminaristes¹¹⁰.

La distribution s'agrémente, bien sûr, de productions des élèves : "exercices littéraires" consistant en récitation, débit et lecture des meilleurs devoirs, plaidoyer pour les élèves de rhétorique. Une pièce de théâtre, si possible "aussi intéressante pour la piété que pour la littérature" enrichit le programme. Toutefois la hiérarchie a pour le théâtre une certaine suspicion. En 1809, le cardinal Fesch interdit les séances dramatiques dans les séminaires mais elles reviennent car le cardinal de Bonald les interdit à nouveau en 1862. Finalement, elles sont encore au programme des fêtes du jour de l'An vers 1890.

Toute une gamme de punitions complète ces moyens pédagogiques. En principe on n'use pas de châtiments corporels bien qu'à l'Argentière, séminaire-modèle, "un domestique de confiance" soit chargé, en certains cas, "d'administrer le fouet aux élèves trop récalcitrants et aux paresseux

¹⁰⁵ Classe de seconde, description française : Claude Peyrard de Saint-Etienne, 2^e prix (*Journal de Montbrison*, n° 1 638, du 10 août 1856).

¹⁰⁶ Classe de quatrième, version grecque : Louis Barbier, de Chambles, 1^{er} prix ; M. Montellier, d'Izieux, 2^e prix (*Journal de Montbrison*, n° 1 638, du 10 août 1856).

¹⁰⁷ Classe de sixième, thème latin : Jean Basson, de la Ricamarie, 1^{er} prix ; Jean-Marie Joandel, de Saint-Etienne, 2^e prix (*Journal de Montbrison*, n° 1 638, du 10 août 1856).

¹⁰⁸ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

¹⁰⁹ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

¹¹⁰ Cité par Pierre Pierrard, *La vie quotidienne du prêtre français au XIX^e siècle (1801-1905)*, Hachette, 1986, p. 109.

invétérés¹¹¹". En est-il de même à Verrières ? Le "Manuel" recommande des punitions "qui privent ou humilient". Ainsi on donne des "pensums", exercices longs, fastidieux et le plus souvent inutiles ; on prive de la promenade ou de la récréation ; on donne une "place d'humiliation" au réfectoire ou en classe ; ou bien le mauvais élève reçoit un "signum" qu'il garde jusqu'à ce qu'un autre élève, tombant en faute, en soit chargé.

Enfin, chaque premier mardi du mois, au matin, a lieu, en présence du corps professoral au complet, un "examen des paresseux", sorte de distribution des prix à l'envers "où chacun reçoit sa mesure de peines et de reproches". Au sujet des pensums, le "manuel" fait une recommandation qui nous semble moins désuète : "Il importe de les donner courts, mais de les faire rapporter jusqu'à ce qu'il n'y manque absolument rien, pas même pour la ponctuation et l'orthographe".

Il semble d'ailleurs que les élèves de Verrières soient assez dociles alors que l'Argentière, dont le recrutement est plus huppé, connaît parfois des problèmes de discipline¹¹². A en croire les anciens élèves qui s'expriment, il est vrai, dans les banquets des "congrégés de famille", l'ambiance est très bonne à Verrières :

On y travaillait ferme ; on nous avait surnommés les bœufs de Verrières. On développait en nous, avec le goût de la simplicité, une piété solide. En grande partie nous songions au sacerdoce. Enfin, nous nous aimions tous d'une amitié vraiment fraternelle et nous emportions du cher séminaire un doux et impérissable souvenir¹¹³.

La vie spirituelle

Sur le plan spirituel les futurs prêtres sont formés dès leur entrée au petit séminaire, à Verrières comme ailleurs, à une piété minutieuse, aux vertus sacerdotales, par des maîtres qui sont fidèles à la tradition de l'école française de spiritualité du XVII^e siècle¹¹⁴. La journée est coupée de nombreux exercices spirituels obligatoires : prières du matin et du soir, messe, méditation, lecture spirituelle...

Au petit séminaire de Verrières comme à Saint-Jodard, l'Argentière ou Montbrison, une congrégation regroupe, sous la responsabilité du directeur spirituel, deuxième personnage de la maison, les élèves qui souhaitent accomplir des dévotions supplémentaires telles que la récitation du chapelet, du *Salve Regina* ou encore l'heure d'adoration devant le Saint-Sacrement. A Verrières

¹¹¹ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

¹¹² A l'Argentière, durant l'année scolaire 1825-1826, une trentaine d'élèves sont renvoyés. Citons quelques actes d'indiscipline collective, toujours à l'Argentière :

Un jour quelques élèves, sous l'influence de je ne sais quelle inspiration, se mirent à marquer le pas en montant en étude ; la communauté tout entière, nous étions deux cent quatre-vingts alors, suivit le mouvement ; tout le bâtiment en était ébranlé...

Une autre fois, c'était en été pendant la récréation du soir, les élèves de Mathématiques ou de Philosophie, irrités contre le préfet de récréation, essayèrent de protester en parcourant tous ensemble, bras dessus, bras dessous et en chantant, la seconde terrasse...

(A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*)

¹¹³ D'après Mgr Chardon, cité par J. Bonjour, J. Bonjour, *Le Centenaire... op. cit.*

¹¹⁴ Jean-Marie Mayeur, *Histoire du peuple français*, tome V.

est établie la congrégation de l'Immaculée Conception ce qui convient bien pour un établissement placé sous le vocable de la Vierge Marie¹¹⁵. L'agrégation à la congrégation constitue une sorte d'engagement qui est sanctionné par un diplôme signé du directeur spirituel. La congrégation fonctionne suivant des statuts précis et ses membres élisent un "conseil privé" comprenant un président, un vice-président, un secrétaire, des assistants et des conseillers. Le directeur compte beaucoup sur cette phalange - l'élite spirituelle de la maison - pour l'édification de tous.

Les congrégations des différents séminaires entretiennent réciproquement leur zèle par une correspondance enflammée. Ainsi la congrégation de Verrières écrit-elle à celle de l'Argentière le 30 mars 1834 :

Oui, par une pieuse correspondance établissons entre nous une union intime..., nous appelons tous la Sainte Vierge, notre mère, elle nous nomme ses enfants, nous sommes donc unis par les liens d'une véritable fraternité, et n'aimerions-nous pas en goûter les douceurs ? D'une montagne à l'autre nous ferons passer notre ardeur et nos bonnes dispositions, d'une montagne à l'autre nos vœux et nos prières se répondront...¹¹⁶.

Pour préserver au maximum les élèves le petit séminaire doit être un univers clos. Le fait que les pensionnaires de Verrières ne disposent pas, dans les premiers temps, d'une chapelle particulière pour leurs exercices de piété est considéré comme un grave inconvénient. Dans l'église paroissiale, ils sont "trop mêlés aux fidèles". Il faut donc au plus vite que le séminaire possède sa propre chapelle, et une chapelle qui soit digne de l'importance de la maison.

Bien organisé mais hors du temps, loin du monde et totalement refermé sur lui-même le séminaire développe chez la plupart des jeunes gens une piété exaltée, l'esprit de sacrifice, voire le goût de l'héroïsme dans une tonalité très romantique. Il conduit la majorité des élèves vers le sacerdoce. Quelques-uns cependant choisissent la carrière militaire.

Un couplet du chant d'adieu des rhétoriciens est particulièrement significatif. Il met en parallèle les deux vocations et exalte le sacrifice que l'une et l'autre implique :

*L'âme vibrante aux voix du sacrifice,
Comme autrefois les croisés du saint lieu,
En main le glaive ou la croix rédemptrice,
Tout Verrérien sera soldat de Dieu¹¹⁷.*

La retraite annuelle durant la semaine qui précède Noël, les dimanches, les jours de fêtes, les visites des vicaires généraux ou de l'archevêque, le passage d'un prêtre missionnaire en congé, ou encore les "journées de fusion" avec le petit séminaire voisin de Montbrison sont autant d'occasions de belles cérémonies.

¹¹⁵ A l'Argentière existe aussi pendant quelque temps la congrégation des Saints Anges.

¹¹⁶ *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome I, 1928-1938, n° 5 de janvier 1931.

¹¹⁷ *Chant d'adieu des rhétoriciens*, cité par J. Bonjour, *Le Centenaire... op. cit.*

Notons d'ailleurs le goût prononcé que manifestent les gens de l'époque pour les célébrations ostentatoires : défilés et processions, drapeaux et bannières, hymnes, musique... Même dans la vie quotidienne les grands élèves reçoivent des charges qui sont aussi autant de dignités. Ainsi le "grand censeur" remplace le préfet de discipline quand celui-ci s'absente de l'étude, les "réglementaires" sonnent la fin des exercices et carillonnent les jours de fête ; le "lecteur-intonateur" a un tabouret réservé au réfectoire ; c'est lui qui doit entonner les chants à la chapelle. Cette charge donne droit à un verre de vin et à une portion supplémentaire chaque semaine. Il y a aussi les chefs de dortoir, les "sacristains" qui décorent et illuminent l'église, les "aumôniers" qui "distribuent aux pauvres dans la cour de la cuisine les reliefs des repas¹¹⁸". Les "lampadaires" s'occupent des lampes à huile, les "questeurs" récupèrent les objets perdus et les rendent à leur propriétaire moyennant une petite amende. Enfin les "maîtres des jeux" règnent sur les cours de récréation.

Dans le même esprit le séminaire possède des armoiries avec un blason où figurent un sapin et une croix et la devise *semper virens*, toujours jeune, toujours vigoureux, toujours vivant. Ce blason figure encore sur une bannière accrochée au mur de l'église de Verrières.

Le petit séminaire et la paroisse

Depuis sa fondation le petit séminaire est étroitement lié à la paroisse de Verrières. C'est le curé, Pierre Périer, qui fonde la première école presbytérale mais, l'établissement prenant de l'importance, la paroisse apparaît vite comme une simple annexe du séminaire. Jusqu'en 1842, les supérieurs sont automatiquement curés desservants de Verrières. Il s'agit, après l'abbé Périer (1804-1809), de Jean-Joseph Barou (1809-1819), Blaise André Roux (1820-1826), Joseph Verrier (1826-1837) et enfin Claude Mangon (1837-1842). A partir de 1842, les deux fonctions sont dissociées mais le presbytère reste dans les bâtiments du séminaire et le curé de Verrières est toujours un professeur de la maison.

Le séminaire qui a des moyens financiers bien supérieurs à ceux de la paroisse accorde parfois des prêts à la fabrique. Ainsi pour l'achat des cloches le supérieur prête 743 F, somme dont le remboursement est demandé en août 1843¹¹⁹. Un autre fait illustre la disparité des ressources qui existe entre les deux institutions : en 1876 les fabriciens achètent, pour la somme de 645 F, un harmonium pour l'église¹²⁰ ; quelques années plus tard, en 1885, le séminaire dote sa chapelle d'orgues qui coûtent vingt fois plus¹²¹.

La location des bancs et chaises et la mise aux enchères des sonneries sont pratiquement les seules ressources de la fabrique qui a pourtant des frais importants à couvrir, en particulier pour l'entretien de l'église. Ces adjudications que les fabriciens n'osent pas supprimer sont une source

¹¹⁸ A. Leistenschneider, *L'Argentière, op. cit.*

¹¹⁹ Séance du 13 août 1843 du conseil de fabrique, archives paroissiales de Verrières.

¹²⁰ Séance du 23 août 1843 du conseil de fabrique, archives paroissiales de Verrières.

¹²¹ Un devis pour l'orgue est adressé le 31 octobre 1884 par les établissements Aristide Cavallé-Coll, avenue du Maine, à Paris, au supérieur du séminaire : 15 000 F (emballage, transport et pose à la charge des acquéreurs), archives paroissiales de Verrières.

continue de querelles entre les habitants et empoisonnent la vie de la paroisse. Ces chicanes laissent des traces nombreuses dans les archives paroissiales.

Jusqu'en 1856 existe un accord entre la paroisse et le petit séminaire concernant certains frais occasionnés par le culte. Le séminaire fournit le vin de messe et l'huile pour la lampe de l'église ; en compensation la fabrique met gratuitement à la disposition des religieuses trois bancs de l'église paroissiale¹²². Les religieuses quitteront les bancs qui leur avaient été attribués, en juin 1856, au moment de l'entrée en service de la nouvelle chapelle du séminaire.

En 1866, "MM. les prêtres de Verrières" offrent "huit statues en terre cuite" pour l'embellissement de l'église¹²³. C'est un ancien professeur du séminaire, l'abbé Jean-Marie Georges Rival, qui donne le plan et fait exécuter la chaire gothique placée en 1850 dans l'église. Son confrère l'abbé Fond se charge, lui, de l'abat-voix et de l'escalier. Le curé de Verrières note dans le registre des délibérations de la fabrique :

... La chaire gothique dont [les fabriciens] avaient voté la confection en 1846 et la continuation en 1849 ayant été définitivement placée et achevée, ils ont par reconnaissance voulu consigner dans leur registre les noms de M. Rival, ancien curé d'Ecotay et actuellement curé de Brignais, qui en a donné le plan et présidé à l'exécution du corps de la chaire par l'ouvrier Jean Gagnère du Ratay et celui de M. Fond curé de Lésigneux qui a fait exécuter la montée d'escalier par le même ouvrier Jean Gagnère et enfin l'abat-voix par l'ouvrier Jean Gachet de la paroisse de Ladvieu qu'il a formé lui-même à ce genre de travail...¹²⁴.

Le premier curé de Verrières non supérieur du petit séminaire fut l'abbé Nicolas Forest. Présent à Verrières pendant 57 ans, curé de la paroisse durant 41 ans, il laisse le souvenir d'un homme de foi et de grande bonté. Nicolas Forest naquit à Condrieu en décembre 1802. Il perd sa mère alors qu'il n'a que cinq ans. Il étudie au petit séminaire de Meximieux puis au grand séminaire de Lyon. Après son ordination, à 23 ans, il revient à Meximieux professeur mais n'y reste qu'une année. Il arrive à Verrières en 1826. "Préfet d'étude et préfet de récréation", il cumule en quelque sorte les fonctions de censeur et de surveillant général. Tâche difficile que celle de faire régner la discipline et un esprit de travail sur une communauté qui compte presque 300 personnes ! Et certains élèves sont plus âgés que lui.

En 1837, il devient directeur spirituel de la maison jusqu'à sa nomination, en 1842, comme curé de Verrières. Il partage alors son temps entre son ministère paroissial et le séminaire où maîtres et élèves forment sa vraie famille. Sa générosité envers les indigents, ses visites aux malades et sa bonhomie lui attirent tout de suite la sympathie de la plupart de ses paroissiens. Ce sentiment se transforme vite en vénération. Il se dépense sans compter :

¹²² Séance du 18 avril 1852 (archives paroissiales de Verrières).

¹²³ Séance du 8 avril 1866 (archives paroissiales de Verrières).

¹²⁴ Séance du 7 avril 1850 (archives paroissiales de Verrières).

*Son zèle ne se bornait pas à sa paroisse. Pendant de longues années, il fut vraiment l'apôtre des montagnes : on ne faisait jamais en vain appel à son éloquente parole pour les quarante heures, les jubilés, les retraites et les missions...*¹²⁵.

Le 18 septembre 1883, Nicolas Forest meurt saintement après une très courte maladie. C'est un autre professeur du séminaire, frère du supérieur, Jean-Baptiste Chausse qui devient curé de Verrières¹²⁶. En 1900 lui succède Jacques Robert qui reste en place jusqu'en 1918.

La paroisse de Verrières retire quelques avantages du voisinage du séminaire : des cérémonies religieuses plus solennelles, la fréquente visite des vicaires généraux et de l'archevêque, une renommée qui s'étend au diocèse tout entier. Il y a aussi des inconvénients ; malgré tous les mérites des "Messieurs du Séminaire" l'établissement donne inévitablement aux habitants de la paroisse une image de richesse de l'Eglise. Longtemps, même après la disparition du séminaire, les paroissiens, en réaction, se montreront peu généreux, notamment en ce qui concerne le denier du culte.

Là-haut, sur la montagne

Les moments de détente comptent beaucoup pour l'équilibre du jeune séminariste. Pendant les récréations on joue à la balle, aux boules, aux barres, aux cerceaux tandis que les "gobilles" ont aussi de fervents adeptes. En hiver s'organise sur la terrasse, une belle glissoire qui connaît un grand succès de même que les traditionnelles batailles de boules de neige. A partir du mois de mai, chaque semaine, le jeudi, une promenade d'une journée entière aère tout le séminaire. Le repas de midi se transforme alors en pique-nique. Le mont Genest, avec ses grands sapins, semble le lieu d'excursion favori des Verrériens. C'est l'occasion d'apprécier la beauté sévère de la montagne forézienne :

*Ici, rien de changé, dans notre vieux Verrières !
A l'horizon, toujours d'harmonieux lointains ;
Sur la crête des monts, les mêmes grands sapins,
A l'ombre verdure, aux ramures légères.*

*Tels je vous ai connus, tels je vous trouve encore :
Maigres champs, tout coupés de bruyère et de lande ;
Etroits sentiers, bordés de thym et de lavande ;
Et toi, mont des Genêts, avec tes genêts d'or.*

*Voici notre vieux Mas, sa vieille maison grise ;
La prairie, à ses pieds s'étalant mollement,
Les mêmes grands peupliers, inclinant doucement
Leurs sommets verdoyants au souffle de la brise*¹²⁷.

¹²⁵ Notice nécrologique de Nicolas Forest (*Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon*, du 12 octobre 1883).

¹²⁶ Le supérieur, Régis Chausse, est surnommé "le Gros"; son frère Jean-Baptiste, le curé de Verrières est l'auteur de méthodes de solfège et de musique instrumentale.

On se rend aussi à la "campagne", la ferme du Mas, tout près du bourg. Les "congrès de famille", réunions périodiques des anciens élèves sont aussi des motifs de réjouissances avec défilés, jeux et repas de fête, de même que la distribution des prix ou la visite de l'archevêque de Lyon. Le prélat visite souvent successivement les deux séminaires de Montbrison et de Verrières. Il lui arrive alors de loger à mi-chemin, au château de M. de Meaux, à Quérézieux¹²⁸. Quelquefois, au réfectoire, un jour ordinaire, le supérieur, pour marquer sa satisfaction, accorde le *Deo gratias*. Chacun peut alors bavarder tranquillement au lieu d'écouter dans un silence religieux la lecture édifiante imposée par le "Manuel".

Un ancien cahier relate une promenade exceptionnelle ; il s'agit d'une journée de "fusion" avec les séminaristes de Montbrison. Le document nous montre comment ces temps de loisirs participent aussi à la formation du futur prêtre : dévotions et scènes champêtres se mêlent à des parades symboliques dans le goût de l'époque.

Le jeudi de Pâques 1827, à 11 heures et demie départ pour la montagne. On est allé au-delà de Verrières par la grande route jusqu'au mont Genest. Là est arrivée la communauté de trois cents élèves de Verrières. Les directeurs et professeurs respectifs de Verrières et Montbrison se sont embrassés ; les élèves en ont fait autant ; ils se sont mêlés en moins de deux minutes, de sorte qu'on n'aurait pu discerner les deux communautés ; ils se sont mis ensuite dans les jeux de barre et de balle... L'heure du goûter est arrivée : les maîtres et les élèves ont quitté les jeux pour se séparer en deux, sur le gazon et par carré : on a servi d'abord aux élèves de Montbrison, ensuite à ceux de Verrières un petit goûter champêtre, vin blanc, pain, fromage, pommes ; le bénédicité a été dit par M. le Supérieur de Verrières... Les maîtres se portaient aussi réciproquement la santé, mangeant en cercle sur le gazon autour d'une nappe...

Jusqu'à 5 heures, on descendit en confondant tous les rangs... Arrivés sur la grande route, on se mit des deux bords du chemin et le Veni Sancte ayant été dit à genoux par M. le Supérieur de Montbrison, le chapelet fut continué par les élèves groupés de distance en distance. On se mit ensuite deux à deux, de manière à former un immense développement qui, en arrivant dans la cour du séminaire de Verrières, s'étendit et se replia sur lui-même en face des quatre bâtiments, et ne se termina que dans la chapelle même où les cœurs et les voix furent réunis autour du même Dieu pour chanter le cantique de la résurrection : "Jésus paraît en vainqueur", puis le Tantum ergo, le Salve Regina...¹²⁹.

Après une nouvelle collation les Montbrisonnais prennent à six heures du soir le chemin du retour. Ils arrivent à Montbrison à huit heures et demie, passablement fatigués. Le 12 juin suivant, les

¹²⁷ "Au petit séminaire de Verrières", de L. Demars, élève de 1872 à 1876, cité par J. Bonjour, *Centenaire...op. cit.*

¹²⁸ Ainsi, le 15 mars 1825, visite à Verrières de l'archevêque et de M. Barou, vicaire général ; le 17 août 1825, le prélat est hébergé à Quérézieux (Bulletin des anciens élèves de Victor-de-Laprade, n° 59).

¹²⁹ *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade.*

Verrériens rendent la visite. Ils descendent, à pied eux aussi, à Montbrison. Il y a pour la circonstance défilé en ville, jeux, goûters et prières à la chapelle.

Verrières bénéficie d'une bonne situation et la vie des pensionnaires y est saine et équilibrée avec suffisamment d'exercices physiques et de temps de plein air et de détente. On n'y signale pas de meurtrières épidémies comme en connaissent périodiquement d'autres pensions du pays bas.

Ainsi, en 1826, la sortie des classes est avancée à Montbrison à cause de nombreuses indispositions des élèves :

Les chaleurs avaient été excessives... On avait pris des précautions de santé convenables : ne pas s'exposer aux ardeurs du soleil, prendre la récréation de midi sous les galeries, ne se livrer à aucun jeu trop échauffant, ne boire jamais de l'eau pure, mais corrigée par le vinaigre, agrandir la récréation du goûter, diminuer d'une demi-heure l'étude, (et) traitement des malades : citron, limonade... Application de sangsues à trois (élèves) plus malades que d'autres, repos pour une douzaine, se plaignant de maux de tête, d'estomac, de poitrine, de frissons...¹³⁰.

Chaque année les élèves de la ferme-école de la Corée, près de Champdieu, sont touchés par les fièvres. Le directeur lui-même est frappé et s'en plaint dans une lettre du 29 avril 1849 :

L'abominable fièvre, cet infernal fléau, qui sévit avec tant de persistance sur les malheureux habitants de la Corée, n'a pas daigné m'épargner, car depuis le 20 mars, je suis sous sa puissance, sans pouvoir m'en débarrasser, ni par les remèdes du médecin, ni par ceux de bonnes femmes...¹³¹.

On relève cependant 32 décès d'élèves du petit séminaire enregistrés à l'état civil de Verrières pour la période allant de 1824 à 1906 (83 années) ce qui représente un peu moins de 2 % des décès enregistrés dans la commune : 1951 décès, 23 ou 24 de moyenne chaque année¹³². Il y a des années noires : 1834 (deux décès), 1838 (quatre décès en novembre et décembre), 1849 (deux décès en janvier). C'est finalement peu. A Montbrison, en 1848, une épidémie de variole cause cinquante-quatre décès, pour la plupart d'enfants ou d'adolescents.

L'âge des séminaristes qui meurent au séminaire varie de huit ans (Ennemond Georjon, décédé le 19 novembre 1878) à vingt-trois ans (Jean-Baptiste Forchez, mort le 4 mars 1826). L'âge moyen au moment du décès est de seize ans trois mois. Les décès surviennent surtout pendant la mauvaise saison : 3 cas en novembre, 8 en décembre et 8 en janvier. Février et juillet sont les mois les moins meurtriers si l'on exclut septembre et octobre, mois des grandes vacances.

Détail attristant, sur trente-deux, six de ces jeunes gens étaient orphelins de père ce qui tend à prouver que le petit séminaire accueillait des enfants de familles modestes en assez grand

¹³⁰ D'après un cahier de l'époque, *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome I, 1928-1938.

¹³¹ Lettre de M. Ziéliniski, directeur de la ferme-école de la Corée, archives Diana.

¹³² Etat civil de Verrières.

nombre. Ce bref nécrologe nous permet aussi de cerner grosso modo l'aire de recrutement du petit séminaire. Six de ces élèves venaient de la région stéphanoise, trois de Lyon ou du Rhône, trois du Puy-de-Dôme, un de Saône-et-Loire.

Montbrison et Verrières, deux séminaires frères

Le bourg de Verrières étant proche de la ville de Montbrison, les deux petits séminaires ont pratiquement la même aire d'influence alors que Saint-Jodard, l'Argentière et Alix disposent chacun d'une vaste zone de recrutement. Cela ne semble nullement contrarier leur développement et un chroniqueur se réjouit de cette situation :

... pendant quatre-vingt-deux ans, de 1824 à 1906, on fut témoin d'un phénomène qui nous apparaît à nous presque antédiluvien : deux séminaires, à dix kilomètres l'un de l'autre, qui ne se gênaient pas dans leur recrutement. Plus de quatre cents enfants ! Oh ! l'heureux temps¹³³ !

Verrières est le séminaire des champs et Montbrison celui de la ville :

Deux séminaires, deux frères, avec les distinctions qui s'imposent dans les familles où les enfants ne vivent pas sous le même toit, celui qu'on envoie à la ville et celui qui reste à la campagne, le premier en souliers, le second en sabots, le premier en casquette d'uniforme, le second en béret montagnard. Deux frères, puisqu'ils respirent le même air et contemplant le même horizon..¹³⁴.

Bien que très proches géographiquement, les deux établissements ont, en effet, un recrutement sensiblement différent. Montbrison reçoit plutôt des fils de notables, bourgeois montbrisonnais, familles aisées de Saint-Etienne. Verrières, au recrutement plus rural, est tourné vers les monts du Forez, l'Auvergne et reçoit aussi des enfants de milieux plus modestes de la région stéphanoise. Le séminaire est apprécié pour le climat de Verrières qui est jugé très sain¹³⁵.

Parmi les nombreux élèves de Verrières relevons l'itinéraire d'un enfant du pays : Jean-Marie Georges Rival, né au hameau du Maissonny, dans la paroisse voisine de Bard, le 23 mars 1809. Jean-Marie est l'aîné de trois enfants mais des deuils cruels atteignent vite la famille Rival. Joseph, le plus jeune enfant, meurt en 1812, trois mois après sa naissance. L'année suivante, le 8 décembre 1813, Jean Rival, le père, meurt à l'âge de vingt-huit ans des suites d'un tragique accident.

¹³³ *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome I, 1928-1938.

¹³⁴ *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*, tome I, 1928-1938.

¹³⁵ M. Philippe Palmier a étudié le recrutement des deux petits séminaires dans son mémoire de maîtrise intitulé *Le petit séminaire de Verrières (1804-1906)*, p. 105-106.

Il faillit être écrasé par la meule de son moulin que fit tomber sur lui l'imprudence d'un de ses domestiques et ne dut qu'à sa force extraordinaire de survivre quelques mois à ce malheureux et accablant fardeau¹³⁶.

Enfin, la jeune sœur de Jean-Marie, Antoinette, meurt de la variole en 1816 alors qu'elle n'a que six ans.

Jean-Marie Georges, lui-même de santé délicate, reste seul avec sa mère Antoinette Béalem devenue veuve à moins de trente ans. Elle dispose d'une certaine aisance et élève très chrétiennement son fils : "elle le menait visiter la chaumière du paysan ; elle l'initiait aux souffrances du pauvre et lui enseignait les moyens de les soulager¹³⁷". "Grâce aux soins d'une bonne et intelligente mère¹³⁸", le petit Jean-Marie apprend de bonne heure à lire et à écrire. Dès l'âge de sept ans il entre au petit séminaire de Verrières. Il reste au moins douze ans à Verrières avant d'aller faire sa philosophie et ses mathématiques à l'Argentière où il est condisciple du jeune Henri Plantier qui deviendra ensuite évêque de Nîmes¹³⁹.

En novembre 1831 il entre au grand séminaire. Son séjour y est bref car il tombe gravement malade et doit interrompre ses études de théologie et rentrer chez lui. Il reçoit toutefois les ordres mineurs. En 1833 le grand séminariste convalescent revient comme jeune professeur au séminaire de Verrières. Tout en enseignant il complète sa formation théologique pendant plusieurs années, sans doute auprès d'un autre professeur de la maison. Le 23 décembre 1837, il est ordonné prêtre. Jusqu'en 1841, pendant quatre années encore, le jeune prêtre enseigne à Verrières. Ensuite Jean-Marie Georges devient le premier curé de la paroisse d'Ecotay. En 1846 il est curé de Brignais puis en 1867 curé-archiprêtre de Saint-Genis-Laval. C'est là qu'il meurt le 13 juin 1879 entouré de la vénération et de l'affection de ses paroissiens¹⁴⁰.

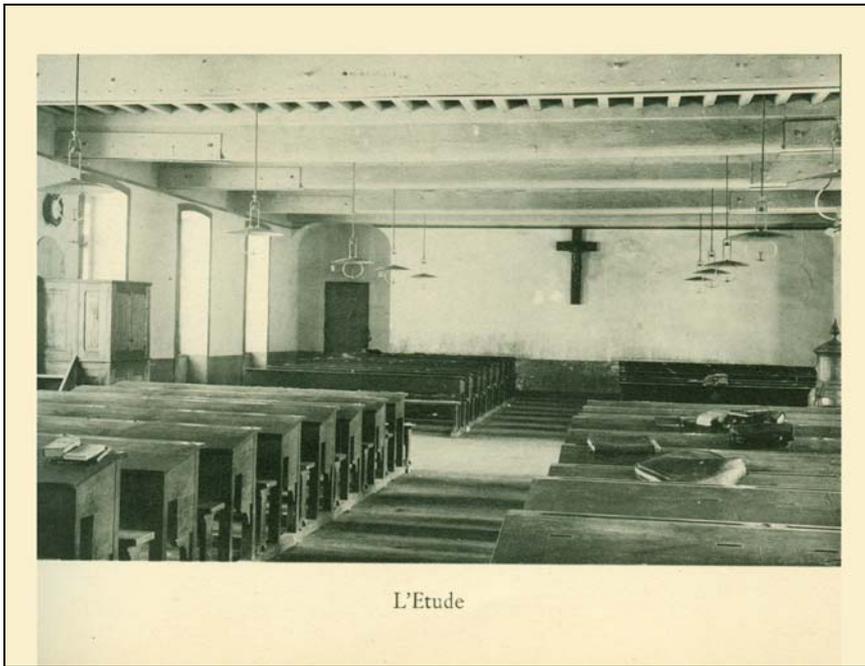
¹³⁶ Abbé Rival, "Ma famille, son origine et ses différentes transformations", notes manuscrites, archives de la famille Rival de Boisset-Saint-Priest.

¹³⁷ Abbé Rival, "Ma famille..."

¹³⁸ Notice nécrologique de l'abbé Rival, *Semaine religieuse de Lyon*, juin 1879..

¹³⁹ *Ibid.*

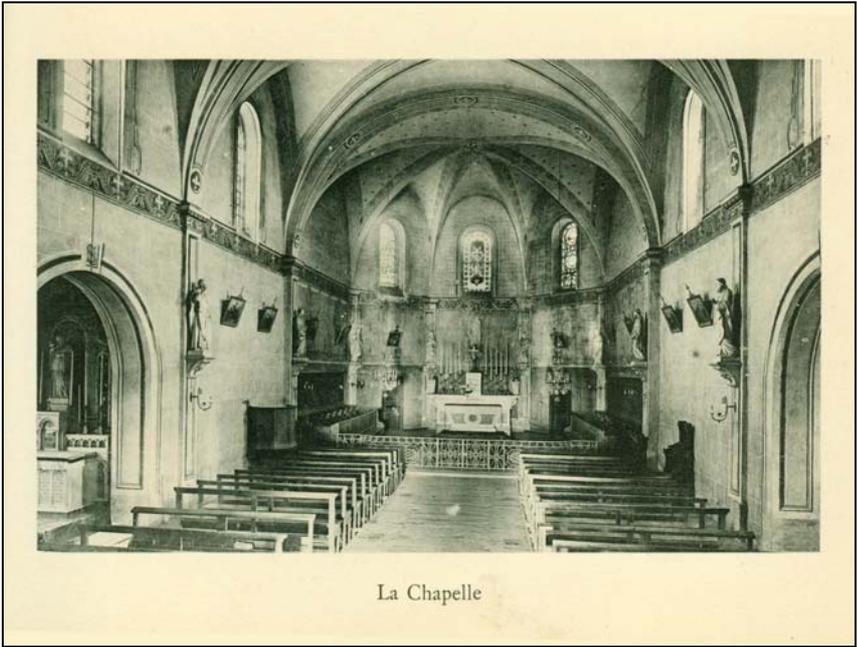
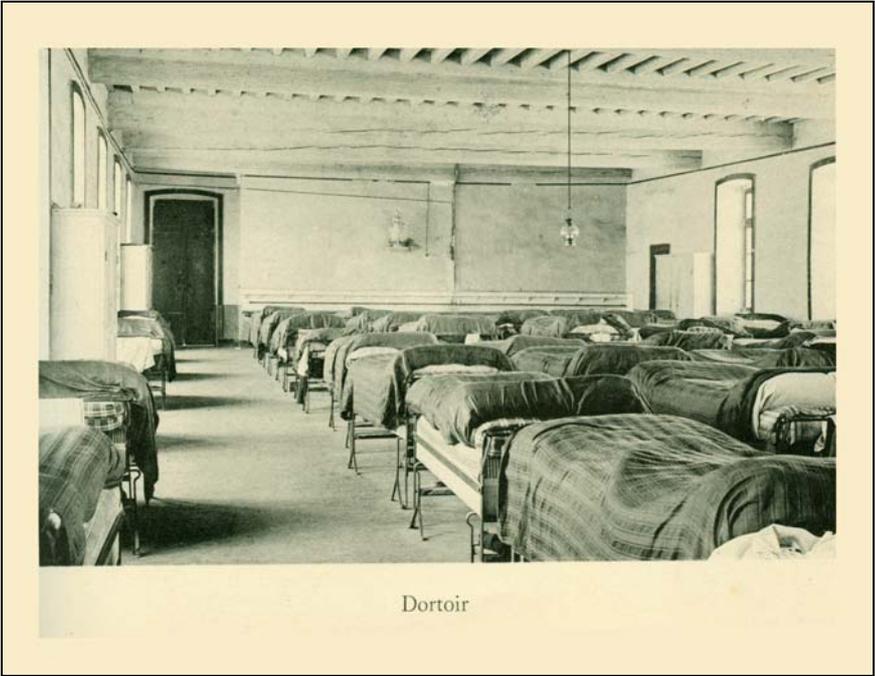
¹⁴⁰ Pour la vie de l'abbé Rival voir J. Barou, "Jean Marie Georges Rival, premier curé d'Ecotay", *Village de Forez*, n° 25, p. 10-17



L'Etude

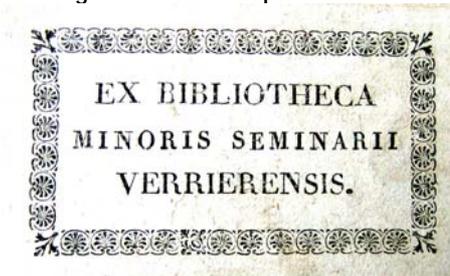


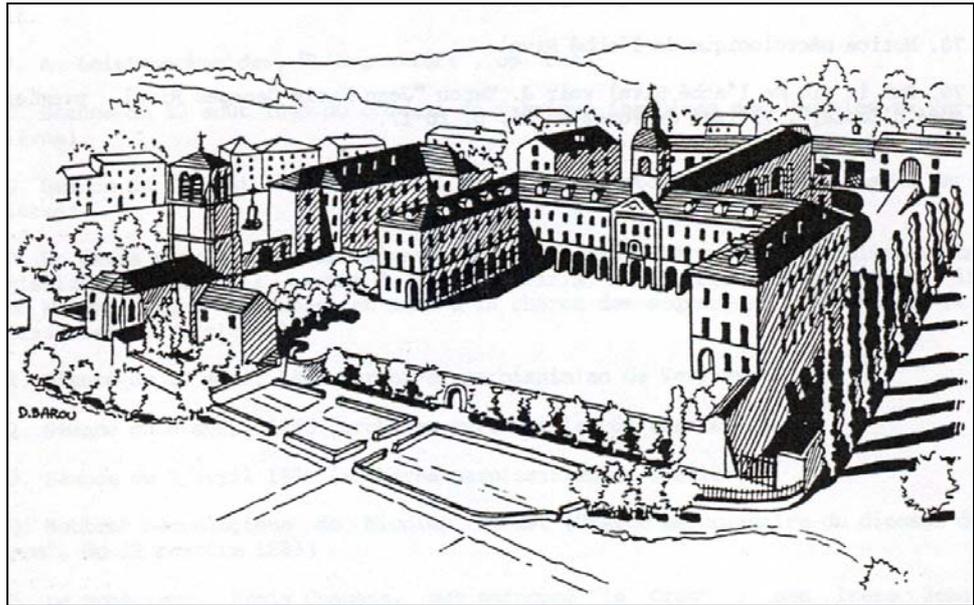
Réfectoire





Ouvrage de la bibliothèque du séminaire





(dessin de David Barou)



LE NOUVEAU COLLEGE

La construction du nouveau séminaire

L'histoire du "vieux collège de Verrières" s'achève avec une catastrophe. Le 3 décembre 1846, pendant la promenade des élèves, un violent incendie ravage une grande partie des bâtiments. Fort heureusement, *il n'y eut pas d'accident à déplorer, la seule victime fut un vieil âne rétif qui ne voulut jamais quitter son écurie*¹⁴¹.

Le *Journal de Montbrison* du 5 décembre 1846 relate l'événement qui cause une certaine émotion à Montbrison :

*Dans la soirée du 3 de ce mois, le bruit s'est répandu en notre ville qu'un sinistre grave aurait eu lieu à Verrières : en effet, le feu s'était déclaré à une heure dans les bâtiments du séminaire ; une partie des bâtiments sur une longueur de 40 mètres et une largeur de 10 a été entièrement détruite avec tout ce qu'elle contenait. Dans cette partie de la maison se trouvaient des dortoirs, des classes, des écuries et fenières ; la perte éprouvée est évaluée à 25 000 F. Les bâtiments, le mobilier et les fourrages de l'établissement étaient assurés à la Compagnie Générale ; mais les élèves qui étaient en promenade au moment où l'incendie s'est déclaré auront fait quelques pertes dans le désordre inévitable avec lequel leurs bagages étaient déménagés. On ignore comment le feu a pris ; mais la malveillance est, de l'avis de tout le monde, étrangère à cet événement. Un rapport a été immédiatement adressé à Mgr le cardinal-archevêque. Nous ferons connaître les mesures que S.E. croira devoir adopter par suite de ce sinistre*¹⁴².

On peut noter curieusement que les petits séminaires avaient fâcheusement tendance à flamber, ainsi : le 27 novembre 1827, incendie d'une grande partie de Saint-Gildas à Saint-Jodard ; 1844, incendie du "vieux chapitre" au séminaire de l'Argentière ; décembre 1846, Verrières... Il est vrai que granges et fenières se trouvent souvent près des dortoirs et que l'on utilise beaucoup les cierges et bougies...

Les dégâts sont si considérables qu'on hésite à reconstruire, pensant un moment placer ailleurs le petit séminaire. Mais Verrières a déjà une vieille histoire et une solide réputation. Finalement le cardinal-archevêque de Lyon tranche : "Verrières doit rester à Verrières"¹⁴³.

Le 4 mars 1847, trois mois après l'incendie, le cardinal de Bonald pose lui-même, solennellement, la première pierre du nouveau petit séminaire. Une inscription, sur la façade, commémore cet événement :

¹⁴¹ Abbé Bonjour, *Le centenaire...*, op. cit.

¹⁴² *Journal de Montbrison* du 5 décembre 1846, collection de la Diana.

¹⁴³ Abbé Bonjour, *Le centenaire...*, op. cit.

EX MUNIFICENTIA
EM. AC. REV. CARDINALIS
L.-J.-M. DE BONALD
ARCHIEPISCOPI LUGDUNENSIS
OEDIFICATUM EST AB ANNO
1847 AD ANNUM 1855
AUSPICE MARIA.

Il ne s'agit pas de réparations ni d'un remaniement mais de la construction d'un ensemble complet qui ne tient pas compte de ce que le feu avait épargné du vieux collège. Les plans sont de M. Dulac : style rigoureux, ordonnance parfaite, sévérité toute monacale. Un grand bâtiment central sans fantaisie flanqué de deux ailes, à deux étages et sur arcades, s'ouvre sur une vaste terrasse orientée au levant. La chapelle, sans style bien déterminé, constitue le cœur du bâtiment principal. Elle est surmontée d'un petit clocher couvert d'une coupole carrée surmontée d'un lanterneau. Il n'y a là rien de bien original et beaucoup de ressemblance avec Saint-Gildas et l'Argentière, du moins est-ce fonctionnel pour un séminaire.

Les travaux durent huit années et sont menés à bien par le supérieur de l'époque, M. Gorand. Pendant tout ce temps la communauté se loge, tant bien que mal, dans des maisons du voisinage. L'abbé Tiby¹⁴⁴, ancien professeur, décrit ainsi cette situation provisoire :

A l'époque dont je parle, un incendie avait détruit, depuis peu, une partie notable des anciens bâtiments. Ce que le désastre avait épargné, n'offrait plus qu'un abri étroit, incommode, insuffisant. Nous habitions, pour la plupart, des chambres dont un Chartreux n'aurait pas été jaloux. Le matin, pour se rendre à la chapelle, il fallait souvent faire la trace dans la neige. Les dortoirs, disséminés un peu partout, étaient glacés pendant l'hiver, étouffants pendant l'été. L'unique salle d'étude n'était éclairée que par des quinquets fumeux¹⁴⁵.

En 1855, M. Gorand est remplacé par M. Styr qui inaugure la nouvelle chapelle et finit l'aménagement de la maison. Pendant un demi-siècle "le monument qui se détachait, tout blanc, avec ses longues colonnades, et son tout petit clocher couvert d'ardoises sur le fond gris de la colline¹⁴⁶" va être l'orgueil de Verrières-en-Forez.

Le domaine

Les biens fonciers du "Collège de Verrières" figurent sous une quarantaine de numéros aux folios 180 et 188 de l'ancien cadastre de la commune établi en 1809. A l'origine ils sont seulement constitués de deux bâtiments voisins mais non contigus entourés d'un jardin et d'aisances. Une des constructions est accolée à l'église, côté nord. On se souvient que l'abbé Périer avait installé son école dans la maison curiale et dans une autre bâtisse toute proche. Avant 1809 s'ajoutent le

¹⁴⁴ Curé de Thurins, doyen des anciens professeurs de Verrières aux fêtes du centenaire.

¹⁴⁵ Abbé Bonjour, *Le centenaire...*, *op. cit.*

¹⁴⁶ Louis Fusain, *La fondrière*, *op. cit.*

château du Soleillant, sa cour, les dépendances et un petit terrain attenant, le tout représentant moins d'un hectare¹⁴⁷. L'ancienne demeure seigneuriale passablement délabrée servira surtout de carrière de pierres pour l'extension des locaux primitifs du bourg.

Durant tout le siècle, avec de plus en plus de moyens financiers, la politique foncière des économistes du séminaire sera constante. Ils s'efforceront de constituer autour des bâtiments du bourg un vaste domaine d'un seul tenant avec deux objectifs : d'une part arriver à une certaine autarcie en produisant directement ce que la maison doit acheter, d'autre part être le plus indépendant possible du reste de la population villageoise. En 1814, Jean Clépier, du bourg, vend au collège une petite terre et un pré. En 1836, le séminaire achète une maison avec cour et jardin à Mathieu Dumas, tailleur d'habits à Verrières. En 1840, d'après les matrices cadastrales, sept parcelles voisines sont acquises au Mas : une terre et deux bois de pins cédés par Antoine Dumas fils du bourg, deux terres, un bois de pins et un pré, vendus par Robert Claveloux également du bourg. Avant 1846, le patrimoine foncier du petit séminaire reste modeste : un peu plus de deux hectares¹⁴⁸.

En 1845 et 1853, quelques acquisitions complètent le domaine du bourg. Il s'agit de terres et de prés qui appartenaient à Claude Vial. En 1860 ce qui reste du château du Soleillant ainsi que ses dépendances sont revendus à la famille Claveloux de la Payre. Cette dernière opération suscite quelques critiques parmi la population locale. Claude Claveloux, un prêtre originaire de Verrières, s'en fait - discrètement - l'écho dans sa brochure consacrée à Antoinette Montet : *... l'histoire, toujours vraie et sévère, est obligée de mentionner que cette acquisition, d'un local plus vaste, dans un site plus favorable à un séminaire, fut détournée de son but*¹⁴⁹. Ne s'était-on pas, en sacrifiant les murs de la vieille maison forte, bien éloigné de la volonté de la fondatrice ?

En 1868, les acquisitions reprennent de plus belle, avec l'achat du Grand Aubert, un pré de plus d'un hectare appartenant à Jean Lafond du bourg. En 1870, André Damon, un des domestiques du petit séminaire, cède à la maison le pré et la terre de la Rivière. Le mouvement s'amplifie à la fin du siècle, signe d'une certaine puissance financière de l'établissement. En 1873 et 1874, plusieurs importantes parcelles de "bois futaie", de "pineteaux" et de prairies sont cédées au petit séminaire par Charles Damon, du bourg de Gumières, Félix Damon, épicier à Montbrison et Jean Béalem, tailleur. Le petit séminaire fait valoir directement la plus grande partie de ces terres. Quelques immeubles sont loués : des salles de classe au curé de la paroisse ainsi que la maison et le terrain du Champet à l'entrée du bourg¹⁵⁰.

En 1905, le domaine du petit séminaire s'étend sur presque quinze hectares. Sans parler de richesse insolente, il est cependant certain que ces biens fonciers regroupés autour d'un établissement d'enseignement sont regardés avec une certaine envie par les paysans du

¹⁴⁷ Les numéros 323,324, 325,326,327 de l'ancien cadastre ; 66, 67, 68, 69, 70 du nouveau cadastre.

¹⁴⁸ 230 ares selon Philippe Palmier, *Le petit séminaire de Verrières*, mémoire de maîtrise déjà cité.

¹⁴⁹ C. Claveloux, *La Tante*, op. cit.

¹⁵⁰ Le 15 octobre 1906, l'abbé Joseph Marius Bonjour loue au sieur Marnat la maison et le jardin du Champet pour 60 F par an (archives paroissiales de Verrières).

voisinage. Il y a là, sans doute, une explication aux attitudes très contrastées de la population locale au moment de la Séparation. A la veille de sa disparition, les responsables du séminaire se félicitent ouvertement de toutes "ces acquisitions intelligemment et patiemment faites de diverses propriétés" qui forment un "cadre parfait¹⁵¹" pour la maison. Ils ne voient pas que cette puissance temporelle récemment établie contribue à éloigner les villageois des "Messieurs du séminaire".

Le village et le séminaire

Pendant l'hiver 1844-1845, les monts du Forez reçoivent d'abondantes quantités de neige. On voit les membres de la communauté de Verrières se mettre au service des habitants bloqués par les neiges. Voici ce que dit de leur action le *Journal de Montbrison* du 8 février 1845 :

Nous avons dit que dans la montagne les habitants de plusieurs hameaux avaient été emprisonnés chez eux sans provisions. Cette circonstance aura été l'occasion d'une oeuvre admirable de charité et de dévouement accomplie par les professeurs du séminaire de Verrières ; secondés de leurs élèves, ils ont été [sic], non sans s'exposer à de grands dangers, porter des secours aux gens de leur voisinage.

C'était un spectacle touchant, de voir ces petites caravanes chrétiennes s'éparpiller et se perdre au milieu des neiges, pour s'échelonner ensuite, sous la garde de Dieu, jusqu'aux points les plus éloignés où ils ont pu, au prix des plus rudes fatigues, soulager un grand nombre de familles en détresse. Le courage et l'humanité des dignes prêtres et des enfants qu'ils dirigent, laissera un long souvenir dans le pays, qui a toujours eu des bénédictions à donner à leur hospitalière maison¹⁵².

Notons qu'alors Verrières compte plus de 1 300 habitants (1 325 en 1846) et que de nombreux hameaux, aujourd'hui presque déserts, ont une nombreuse population. A cette époque le supérieur est l'abbé Jean-Baptiste Gorand, un homme d'action qui connaît bien le rude climat de la montagne puisqu'il est né en 1806 dans le village voisin de Bard¹⁵³.

Avec une douzaine d'éminents ecclésiastiques, deux cents élèves, un personnel nombreux et un beau domaine le petit séminaire constitue une puissance avec laquelle le conseil municipal doit compter. Dans les différends qui opposent occasionnellement le conseil municipal et le supérieur,

¹⁵¹ Abbé Tiby, allocution prononcée au cours des fêtes du centenaire, cité par Abbé Bonjour, *Le centenaire...*, *op. cit.*

¹⁵² *Journal de Montbrison* du 8 février 1845, collection de la Diana.

¹⁵³ *Jean-Baptiste et Claude Gorand : deux enfants de Michel Gorand et de Jeanne Gorand de Boisfond sont ordonnés prêtres. Ils occupent des charges importantes dans de grosses paroisses de Lyon. Jean-Baptiste Gorand, [après avoir été supérieur de Verrières], devient curé de Saint-Bruno où il meurt en avril 1865. Son frère Claude (né le 9 mars 1819) est curé de Champdieu de 1843 à 1846. A cette date il est appelé à exercer son ministère à Saint-Pierre de Lyon. Devenu chanoine d'honneur de la primatiale Saint-Jean il meurt en 1890. Comme son frère, c'est un généreux donateur pour l'église de Bard. Il fait notamment ériger, en 1872, la croix du sommet du pic... Cf. Emile Meunier, "Il était une paroisse, Bard", *Cahier de Village de Forez*, n° 34, sept. 2007.*

ce dernier a le plus souvent gain de cause car il a plus de ressources et de relations que les édiles. L'affaire du déplacement du chemin allant de la Feuillat au bourg illustre ce rapport de force.

En 1874, "M. le Maire expose à son conseil que la pente du chemin vicinal n° 1 menant de la Feuillat au Bourg est bien trop forte à partir du lavoir du séminaire". Il conviendrait donc pour avoir un "chemin moins pentueux" de faire un nouveau tracé "sans que cela occasionne une grande dépense à la commune". Les conseillers en conviennent. En fait ce chemin traverse les propriétés du séminaire, passe près de la grande terrasse et empêche d'établir une belle allée et une entrée monumentale. Après des tergiversations¹⁵⁴ le conseil donne satisfaction au petit séminaire car le supérieur "s'engage à faire aux frais du séminaire de Verrières tous les achats et travaux nécessaires pour rectifier le chemin n° 1 entre les profils 62 et 88" à la condition "que la partie abandonnée" du chemin reste "la propriété définitive du séminaire qui est propriétaire des terrains situés sur chaque rive¹⁵⁵".

Le supérieur intervient encore financièrement en s'engageant auprès de la commune à prendre à la charge du petit séminaire les frais résultant de l'expropriation de la partie du pré appartenant à M. Pont et nécessaire à l'achèvement de la rectification¹⁵⁶. On mesure bien la capacité du séminaire à obtenir ce qu'il veut. Dans le cas cité il s'agit essentiellement d'une opération de prestige. En 1905, on félicitera le père Chausse d'avoir obtenu "le déplacement d'un chemin, enlevé à la municipalité par sa diplomatie et grâce auquel l'entrée du séminaire ressemble à l'avenue d'un palais¹⁵⁷".

Une deuxième affaire montre le poids du séminaire dans la vie politique locale : c'est celle de déplacement du cimetière. Il s'agit de transférer le cimetière qui entoure l'église paroissiale en un autre lieu. Le conseil municipal sélectionne quatre sites :

- terrain du séminaire, dans le contour de la rectification, n° 1 et 39.
- terrain de Jean Lafond au midi de la rectification susdite, n° 40, section D.
- terrain de Pont Pierre au nord du chemin vicinal n° 1, n° 21, section D.
- terrain de M. Clavelloux, maire, appelé Grande Bessette, n° 159, section D¹⁵⁸.

Son choix se porte finalement sur le terrain appartenant au séminaire. Cet emplacement, jugé le plus convenable, ne peut être acquis à l'amiable et, pour aboutir, la municipalité de Verrières engage une procédure d'utilité publique¹⁵⁹. C'est oublier un peu vite les appuis dont dispose le supérieur. Le 10 mars 1880, le conseil se réunit sous la présidence du sous-préfet de Montbrison.

¹⁵⁴ Conseil municipal de Verrières, registre des délibérations : séances du 11 oct. 1874, du 3 nov. 1875, du 8 oct. 1876, du 29 juin 1879.

¹⁵⁵ L'engagement du père Jean-Marie Chausse figure à la suite du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 1875. Cinq conseillers sur douze refusent de signer le procès-verbal (MM. Blanc, adjoint, Bernard, Brunel, Coste et autre Brunel).

¹⁵⁶ Engagement du père Jean-Marie Chausse du 19 mars 1879, registre des délibérations.

¹⁵⁷ Abbé Tiby, cité par J. Bonjour, *Le centenaire...*, *op. cit.*

¹⁵⁸ Séance du conseil municipal du 6 juillet 1879, choix d'un emplacement pour le cimetière.

¹⁵⁹ *Ibid.*

Ce dernier déclare "que l'emplacement précédemment choisi par cette assemblée dans une propriété appartenant au Séminaire et située vis-à-vis la terrasse de cet établissement lui paraît sous tous les rapports présenter des inconvénients¹⁶⁰". Il invite donc le conseil "à faire le choix d'un autre terrain, et expose, en outre, que le supérieur du séminaire est tout disposé à faire des sacrifices si on consent à choisir un autre emplacement".

En effet le père Chausse s'engage à payer la moitié du prix que coûtera l'emplacement du nouveau cimetière pourvu, toutefois, que le terrain choisi ne soit pas pris dans la propriété du séminaire¹⁶¹. Il réclame en outre une concession de quatre mètres dans le nouveau cimetière. Devant tant de bonnes raisons le conseil s'incline à l'unanimité¹⁶². Bien que réglés à l'amiable, ces petits conflits laissent évidemment des séquelles. Pour les habitants de Verrières l'image du petit séminaire change progressivement au cours du siècle...

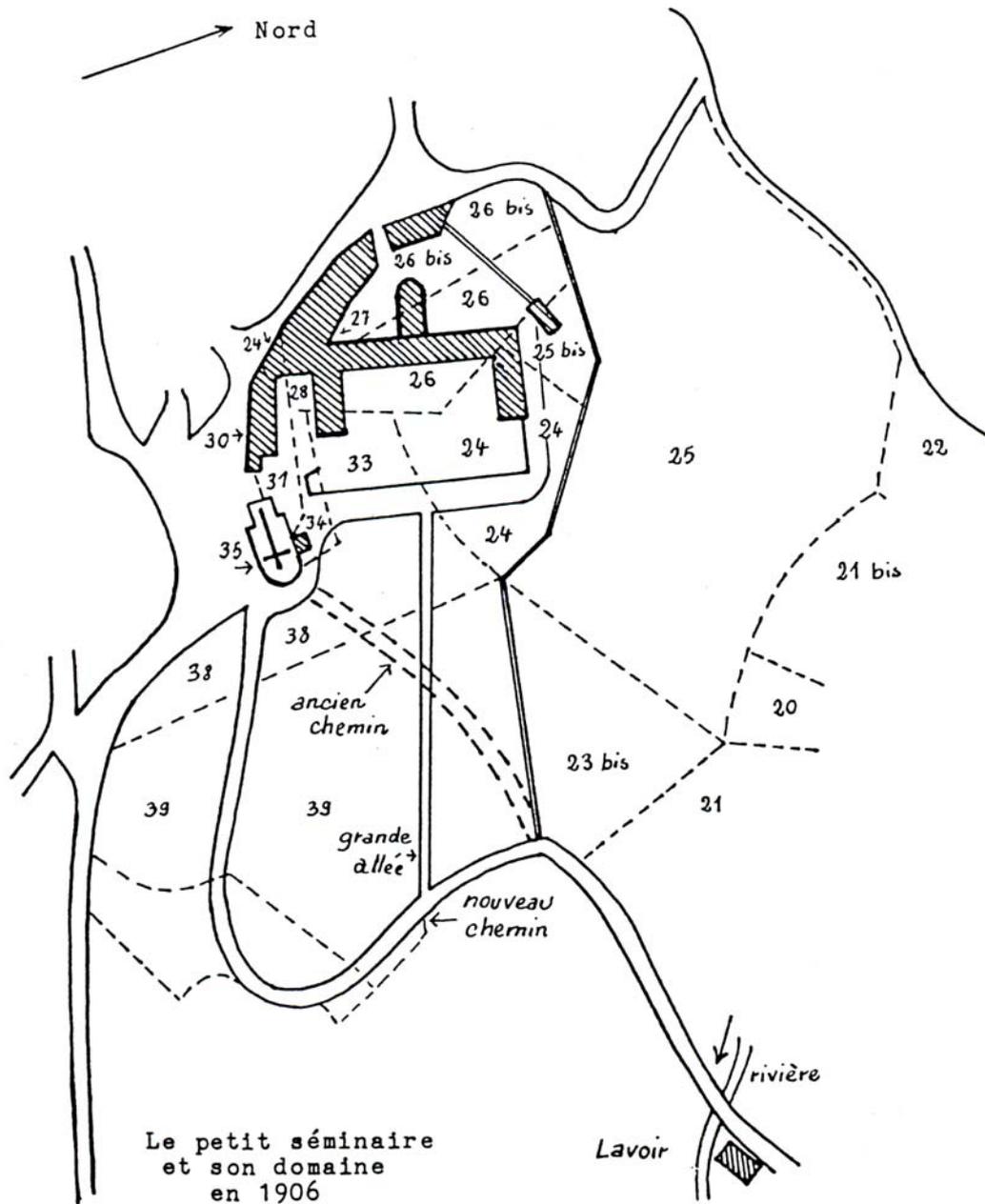


L'église de Verrières
(dessin de Félix Thiollier)

¹⁶⁰ Séance du 10 mars 1880.

¹⁶¹ Acte du 10 mars 1880, complété le 31 juillet 1883, signé J. M. Chausse.

¹⁶² Le conseil municipal en fonction le 29 janvier 1880 comprend : Jean Clavelloux, maire, propriétaire au Bourg ; Pierre Clavelloux, propriétaire, aux Clavelloux Jean Faure, aubergiste, la Feuillat ; Pierre Vemet, propriétaire, au Bouchet Jean Blanc, propriétaire, à Prassouroux ; Jean Bayle, propriétaire, à Pérabut ; Jean Marie Montet, propriétaire, au Pin ; Jean Marnat, aubergiste, au Bourg ; Benoît Bernard, cordonnier, au Bourg ; Jean Faure, propriétaire, à Drutel ; Mathieu Coste, propriétaire, au Bourg ; Pierre Clavelloux, propriétaire, au Soleillant.



Le petit séminaire
et son domaine
en 1906

(d'après un plan déposé aux
archives départementales)
(V 517)

Echelle 1/2500

La fin du siècle

Pendant la guerre de 1870, Verrières sert de base arrière aux autres séminaires qui ont été réquisitionnés. Le grand séminaire étant occupé par trois légions de mobilisés, les grands séminaristes des deuxième et troisième années sont répartis par moitié entre Saint-Jodard et Verrières. Les effectifs chutent : 129 élèves seulement en 1870 contre 185 l'année précédente.

Malgré ces temps difficiles le nouveau supérieur, M. Chausse qui a remplacé M. Pont, va redresser la situation et faire vivre un nouvel âge d'or au séminaire. L'aile nord de l'édifice est achevée, la chapelle embellie. Les anciens élèves offrent de belles orgues en 1885. Ces orgues sont aujourd'hui dans l'église de Verrières. Jean Marie Chausse, dit *le Gros*, sans doute pour le distinguer de son frère Jean-Baptiste, curé de Verrières, était, nous dit-on,

*un Verrérien dans l'âme puisqu'il avait vécu dans la maison toute sa vie sacerdotale... Les tristes événements de cette année et ceux de l'année suivante (1870-1871) avaient presque dépeuplé le séminaire. Il se remit à l'œuvre courageusement avec tout son cœur de père et de prêtre... et en peu de temps, la maison devint une des plus fleurissantes du diocèse... Que d'âmes de jeunes gens il a consolés, éclairés, guidés, dirigés du côté du sacerdoce !... La mémoire du bon père Chausse n'est pas encore près de s'épanouir ; le bon parfum de son souvenir a été porté partout dans le monde par les Verrériens...*¹⁶³

Effectivement le nombre des élèves augmente régulièrement à partir de 1871. Il dépasse 200 en 1876 et culmine à 275 en 1879. Il y a ensuite une baisse inexorable¹⁶⁴. De 1889 à 1895, Louis Colin dirige le petit séminaire. Il est remplacé par Régis Chausse, de la même famille que Jean Marie Chausse "le Gros". Enfin le dernier supérieur, Joseph Marius Bonjour, est nommé en 1904. C'est lui qui préside les fêtes du centenaire de 1905.

De nombreuses améliorations se réalisent dans le dernier quart du siècle. Un vaste clos est aménagé, l'eau amenée dans les dortoirs, l'éclairage à l'acétylène remplace les lampes à huile. Les participants aux fêtes du centenaire peuvent, avec l'abbé Tiby, admirer "les chambres spacieuses et même élégantes, les dortoirs confortables, propres et largement aérés, la vaste salle de récréation, la chapelle richement décorée, la superbe terrasse avec une vue admirable¹⁶⁵". Le progrès intellectuel est allé de pair. Certains professeurs possèdent une licence¹⁶⁶. Les langues vivantes figurent au programme à côté du grec et du latin. Il y a des maîtres spéciaux pour les mathématiques, l'histoire, la musique, les langues étrangères. Une fanfare permet d'égayer les jours de fête tandis qu'une chorale rehausse l'éclat des cérémonies religieuses.

Les anciens élèves aiment à se retrouver périodiquement à Verrières. Ainsi la réunion des élèves de rhétorique de l'année 1895-1896 a lieu, sept ans plus tard, le mardi 25 août 1903, sous la présidence de M. Jean Villebonnet, professeur de rhétorique à Verrières. Une circulaire imprimée

¹⁶³ Abbé Bonjour, *Le Centenaire...*, *op. cit.*

¹⁶⁴ Pour l'étude des effectifs cf. Philippe Palmier, *Le petit séminaire de Verrières*, mémoire de maîtrise, 1986.

¹⁶⁵ Abbé Tiby cité par J. Bonjour, *Le Centenaire...*, *op. cit.*

¹⁶⁶ Abbé Bonjour, *Le Centenaire...*, *op. cit.*

pour la circonstance¹⁶⁷ donne d'intéressants détails sur cette manifestation. Elle commence par une vibrante exhortation :

Oui, amis, il faut partir, il faut répondre à l'appel du Seigneur ; oui, que chacun suive sa vocation : elles sont toutes également sublimes et nobles... Les uns iront dans le monde en exercer les professions, les autres, les vrais élus, prendront rang dans la milice sacerdotale ou pour combattre sur la terre de France ou pour porter la foi (sublime ministère) sur les plages lointaines de nos colonies.

Mais tous, hommes du monde, humbles religieux, prêtres dévoués, vaillants missionnaires, en quelque lieu que la Providence nous envoie, n'oublions pas que nous sommes frères, n'oublions pas que nous devons rester unis, sint unum...

Ces journées d'anciens sont essentiellement des célébrations du souvenir et de l'unité. Toute la promotion 1896 - 46 anciens élèves dont 22 sont devenus prêtres - est invitée à se rendre à Verrières. Un petit règlement indique comment se dérouleront les festivités :

Ceux qu'une raison majeure mettrait dans l'impossibilité de s'y rendre seront tenus de se faire représenter par leur photographie et d'envoyer des lettres d'amitié (article deux).

Une messe solennelle d'actions de grâce sera célébrée par notre ancien professeur (article quatre).

Tous ceux qui seront prêtres diront la messe pour leurs condisciples vivants ou défunts (article cinq).

Un banquet de famille nous réunira tous. Pour l'égayer, chacun sera tenu d'apporter son contingent de poésie, de littérature, de peinture et de musique, suivant les goûts et les aptitudes (article six).

Pour perpétuer le souvenir de cette fête fraternelle, nous nous ferons photographier, et, avant de nous séparer, nous nous donnerons rendez-vous dans la céleste patrie (article huit).

¹⁶⁷ Ce document nous a été communiqué par M. Pierre Piat, de Saint-Etienne que nous remercions sincèrement.

VITAM PRÆSTA PURAM



ITER PARA TUTUM

MONSTRA TE ESSE MATREM

RÉUNION

DES

ÉLÈVES DE RHÉTORIQUE

de l'année 1895 — 1896

AU PETIT SÉMINAIRE DE VERRIÈRES

Le Mardi 25 Août 1903,

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN VILLEBONNET,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE.

Frères, partons, le Seigneur nous appelle. Une fois déjà la voix du Seigneur secrètement s'est fait entendre à chacun de nous, alors qu'Il vous conviait à entrer au Séminaire. Dociles à cet appel, nous sommes venus, les uns plus tôt, les autres plus tard, former cette seconde famille : la classe, dont le nom seul à tous est cher. Six, quatre, trois ou deux années bénies se sont écoulées dans la paix, l'étude, la prière et l'affection.

Aujourd'hui, le Seigneur adresse de nouveau à chaque cœur de mystérieuses paroles : « Enfant, dit-Il, je t'ai choisi pour être des miens; désormais, tu auras à remplir dans la vie de plus sérieux devoirs. Va, laisse ta famille d'adoption, sépare-toi de tes frères. marche dans la vie que je t'ai tracée ! »

Saints et martyrs

Au début du vingtième siècle, le petit séminaire n'est plus en plein essor. Le nombre de ses élèves diminue depuis vingt ans, passant de 260 en 1885 à 122 en 1905. Pourtant il continue de fournir de nombreux élèves au grand séminaire et des postulants aux congrégations religieuses. La majorité des élèves parvenus en classe de rhétorique rentrent dans les ordres. De 1858 à 1898, vingt et un prêtres en moyenne, chaque année, sont issus de Verrières. Saint-Gildas fait moins bien : 447 prêtres de 1857 à 1882, soit dix-huit en moyenne, par an. L'Argentière conserve cependant la palme : 270 vocations (27 par an) de 1865 à 1875. En 1905, la maison de Verrières peut afficher un somptueux bilan : quatre cents prêtres du diocèse de Lyon comptent parmi ses anciens. Elle a donné à l'Eglise, en un siècle d'existence, environ deux mille ecclésiastiques ce qui représente 1,5 % de toutes les ordinations de France¹⁶⁸.

D'où venaient les quelque quatre mille élèves qui ont, au cours du XIX^e siècle, fréquenté Verrières ? Des sondages effectués parmi quelques listes d'anciens ainsi que les décès d'élèves survenus au séminaire, permettent d'ébaucher une carte de l'aire de recrutement de Verrières. Le bassin stéphanois (Saint-Etienne, Saint-Chamond et Firminy) fournit le tiers de l'effectif. Verrières, qui jouit sur le plan sanitaire d'une excellente réputation, attire volontiers les enfants de la ville noire. De Lyon et du Rhône viennent aussi de nombreux élèves (de 15 à 20 %). Le très chrétien massif du Pilat (Marlhes, Bourg-Argental) fournit près de 10 % des effectifs. Le haut Forez avec Saint-Bonnet-le-Château, Usson, Périgneux, amène son contingent (de 5 à 10 %), du même ordre de grandeur que Verrières-en-Forez et les villages voisins (Roche, Chazelles-sur-Lavieu, Gumières...). Peu d'élèves sont originaires de Montbrison ou de la plaine du Forez. Montbrison a aussi son petit séminaire. Enfin, le Roannais, qui se dirige naturellement vers Saint-Jodard, est peu représenté. Le proche Puy-de-Dôme, avec notamment Saint-Anthème, ainsi que la Haute-Loire envoient aussi des élèves (de 5 à 10 % de l'effectif)¹⁶⁹.

Parmi cette foule d'anciens élèves on compte des personnages marquants :

- des évêques : Mgr Lyonnet¹⁷⁰, archevêque d'Albi, Blanc¹⁷¹, NN. SS. Odin¹⁷², archevêques de la Nouvelle-Orléans, Bravard¹⁷³, évêque de Coutances, Bourchany¹⁷⁴,

¹⁶⁸ Durant tout le XIX^e siècle, il y a 140 000 ordinations pour l'Eglise de France selon Pierre Pierrard, *La vie quotidienne du prêtre français au XIX^e siècle (1803-1905)*, 1956, Hachette.

¹⁶⁹ Voir l'étude de Philippe Palmier, *Le petit séminaire de Verrières, op. cit.*

¹⁷⁰ X. Lyonnet (1801-1901), né à Saint-Etienne, évêque de Saint-Flour (1851), de Valence (1859), archevêque d'Albi (1863).

¹⁷¹ Antoine Blanc (1792-1860), né à Sury-le-Comtal, évêque puis archevêque de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis). Le père Daniel Allézina lui a consacré un ouvrage bien documenté : "Un Forézien embarque pour la Louisiane (1817) Antoine Blanc", *Cahier de Village de Forez*, n° 24, sept. 2006.

¹⁷² Jean-Marie Odin (1822-1870), né à Ambierle, évêque de Galveston puis archevêque de La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

¹⁷³ Jean-Pierre Bravard (1811-1876), né à Usson, vicaire général de Sens, évêque de Coutances et d'Avranches (1862).

évêque auxiliaire de Lyon, Retord¹⁷⁵, vicaire apostolique du Tonkin, Chausse, évêque du Bénin, le père Epalle, abbé mitre de Reichembourg en Styrie...

- des fondateurs d'ordres : le père Champagnat, fondateur de la Société des petits frères de Marie, Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie, l'abbé Pousset, fondateur des Sœurs de la Sainte-Famille.

- des vicaires généraux et des supérieurs de grand séminaire : MM. Beaujolin, Duplay...

- des missionnaires martyrs : le père Bouchand, massacré à Tombouctou, le père Jourjon, martyrisé en Chine, le père Chatagneret, dominicain, fusillé à Arcueil pendant la Commune de Paris¹⁷⁶.

Et, bien sûr, le saint curé d'Ars.

Les fêtes du centenaire (11, 12 et 13 juin 1905)

Le plus célèbre de tous les anciens de Verrières est bien sûr le curé d'Ars, Jean-Baptiste Marie Vianney, béatifié le 8 janvier 1905, et en l'honneur de qui un *triduum* solennel est célébré en même temps que les fêtes du centenaire de la fondation du petit séminaire les 11, 12 et 13 juin 1905. Une vaste tente a été dressée sur la terrasse. Elle doit accueillir 380 invités. Le curé d'Ars est le héros de la fête.

Le samedi soir, 11 juin, le Bienheureux avait pris, pour ainsi dire, possession de la maison, dressée sur un des côtés de la chapelle, en face d'une grande draperie rouge ; sa blanche statue, modèle Vermare, émergeait au milieu de la verdure et des fleurs¹⁷⁷.

En plus des élèves et du personnel, 371 personnes participent aux fêtes. Parmi les invités il y a 266 prêtres (71 % du nombre total des invités) dont 229 du diocèse de Lyon et 24 de celui de Clermont¹⁷⁸. Parmi les 105 laïcs présents on relève les noms de 42 professeurs ou chefs d'institution, 5 pharmaciens, 3 notaires, 3 médecins (dont le docteur Léon Perdu de Montbrison et le docteur André Roche de Boën), 2 banquiers, 2 négociants, 1 greffier, 1 avoué, 1 agent de change, 1 chirurgien-dentiste, 1 fabricant de rubans, 1 entrepreneur de messagerie, 1 assureur, 1 horloger (qui habite Saint-Rambert), 1 boulanger, un épicier (Lafond à Montbrison), un confiseur. Sept anciens sont simplement qualifiés de propriétaires et pour d'autres la profession n'est pas mentionnée. Il paraît cependant évident que, hormis des prêtres, Verrières a surtout formé des enseignants et, dans une moindre mesure, des membres de professions libérales.

¹⁷⁴ Jean-Marie Burchany (1855-1917), né à Saint-Genest-Malifaux, évêque auxiliaire de Lyon auprès du Cardinal Sevin, consacré le 25 mars 1914.

¹⁷⁵ Pierre-André Retord (1803-1858), né à Renaison, sacré évêque d'Acanthe à Manille (Philippines) en 1840, mort d'épuisement avec dix-sept compagnons dans la jungle du Tonkin occidental, le 22 octobre 1858.

¹⁷⁶ J. M. Bonjour, *Le centenaire...*, *op. cit.*

¹⁷⁷ *Semaine religieuse de Lyon* du 23 juin 1905.

¹⁷⁸ Cf. la liste annexée à la brochure de J. M. Bonjour il y a aussi 4 prêtres qui viennent du Puy, 1 d'Autun, 1 de Toulouse, 1 de Moulins, 1 de Valence, 1 de Fréjus, 1 de Palestine, 2 des Etats-Unis, 1 des Missions étrangères, *Le centenaire...*, *op. cit.*

Notons qu'il n'y a aucun notable du village de Verrières et que les monts du Forez ne sont représentés que par deux personnes¹⁷⁹. Pour beaucoup d'habitants du voisinage, le petit séminaire a l'image d'un établissement riche. Rappelons qu'en 1905 la pension coûte 100 F par trimestre alors qu'à la même époque un domestique ne reçoit que 300 F de gages pour une année de service¹⁸⁰. Il semble réservé essentiellement aux enfants des villes même s'il reçoit aussi quelques enfants du pays qui souhaitent devenir prêtres. Cet éloignement de la population locale explique en grande partie pourquoi les habitants de Verrières ont laissé si facilement disparaître le petit séminaire après la Séparation.

Le centenaire est fêté avec l'éclat qui convient mais, comme un sombre présage, un violent orage éclate au cours du banquet. Les convives doivent quitter la tente qui était dressée sur la terrasse et se réfugier en hâte dans le séminaire. Il y a, dans les discours prononcés ces jours-là, un optimisme de façade qui cache mal une réelle angoisse pour le lendemain. Les propos que tient le père Tiby, ancien professeur, aux élèves de 1905, ont quelque chose de prophétique :

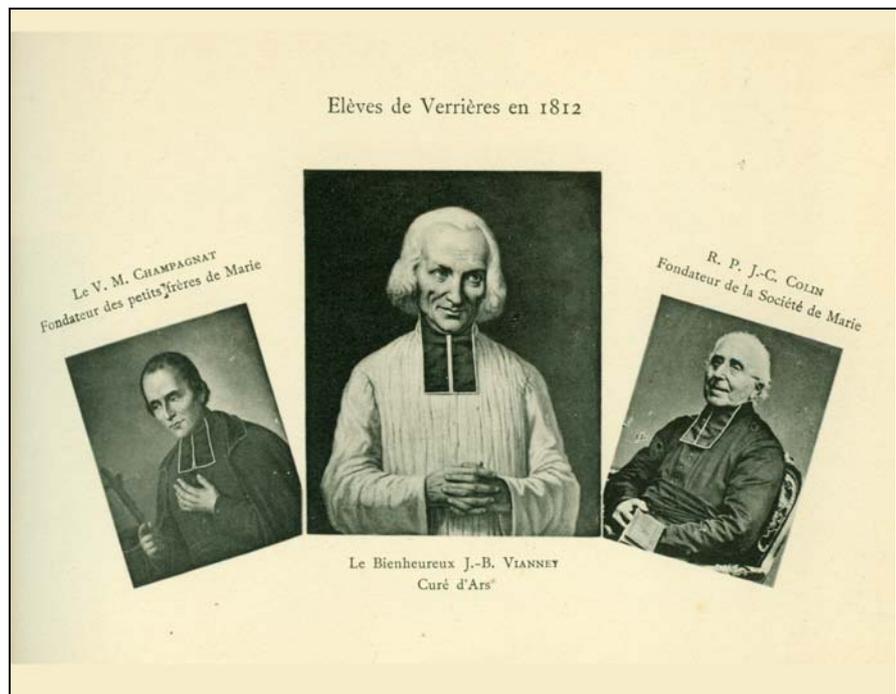
*Nous sommes en pleine crise. L'avenir est sombre, gros de menaces et de danger. L'Eglise de France, que va-t-elle devenir ? Dieu seul le sait. Mais ce que nous savons tous, c'est que, demain plus que jamais, elle aura besoin de prêtres savants et pieux. A ce corps d'élite, vous fournirez votre contingent, jeunes élèves. Le diocèse de saint Irénée, le séminaire du curé d'Ars comptent sur vous...*¹⁸¹

Effectivement, le mois suivant, en juillet, la Chambre vote par 341 voix contre 243 la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et, à la fin de l'année suivante, intervient la fermeture définitive du petit séminaire.

¹⁷⁹ Barou, propriétaire à Gumières et Marcel Ferrez de Verrières.

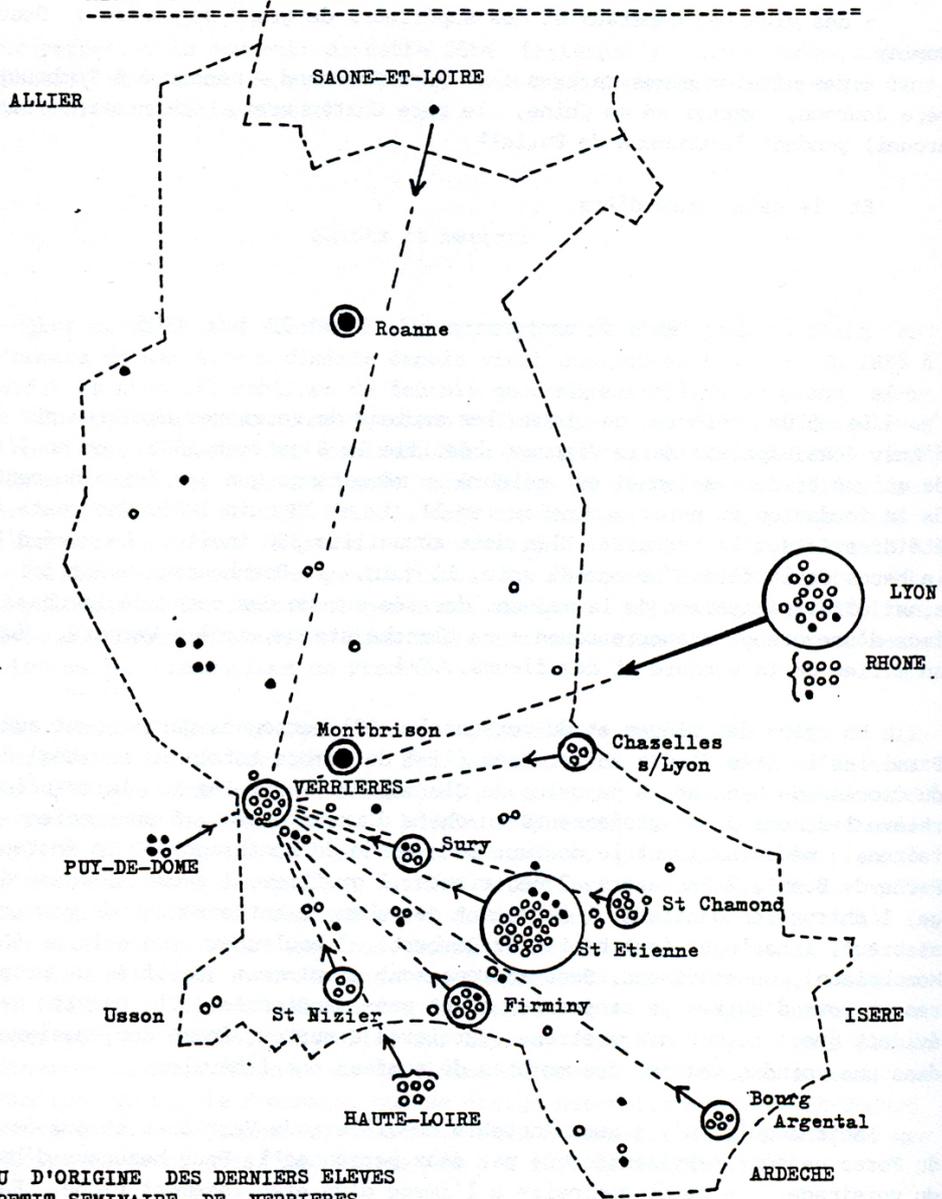
¹⁸⁰ En 1905.

¹⁸¹ Allocution du père Tiby citée par J. M. Bonjour, *Le centenaire...*, *op. cit.*



Album souvenir des fêtes du centenaire de Verrières

AIRE DE RECRUTEMENT DES ELEVES DU SEMINAIRE DE VERRIERES



LIEU D'ORIGINE DES DERNIERS ELEVES
DU PETIT SEMINAIRE DE VERRIERES.

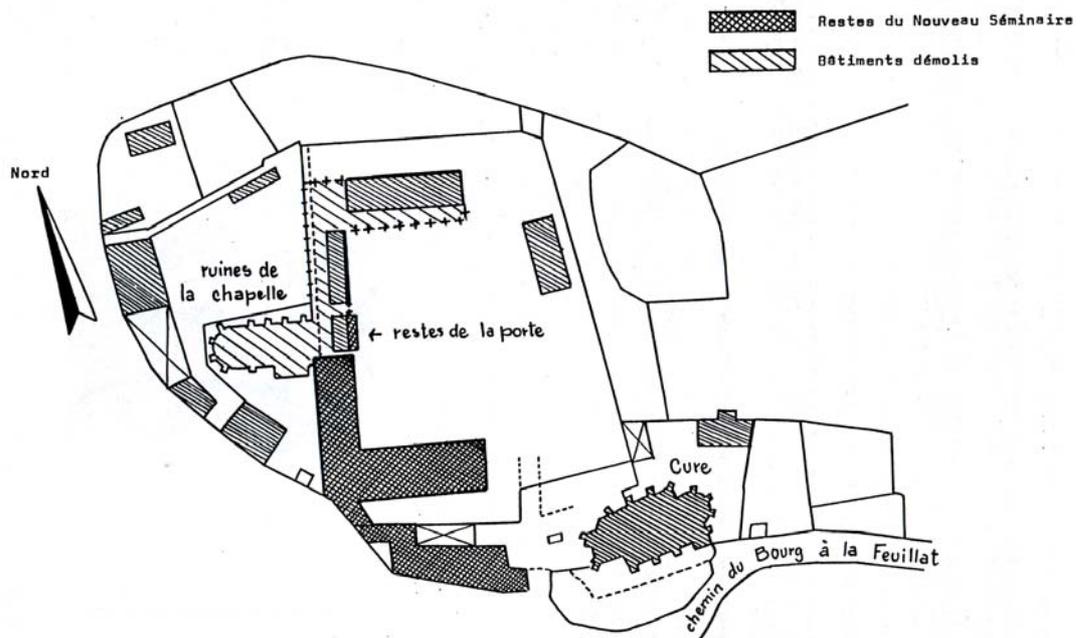
d'après la liste du 14 décembre 1906
(archives de l'archevêché de LYON)

o - 1 élève

Lieu de naissance des élèves décédés
au petit séminaire de Verrières de
1824 à 1906

(Sources : Etat-civil de Verrières)

• - 1 élève



Restes de l'ancien séminaire

LA DISPARITION

1905, l'année de la Séparation

Durant la période pénible qui précède la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, le petit séminaire de Verrières n'échappe pas aux attaques insidieuses de la presse anticléricale locale. C'est alors le lot commun des écoles congréganistes, du couvent de Sainte-Claire et des autres communautés religieuses de l'agglomération montbrisonnaise. L'hebdomadaire *Le Montbrisonnais*, sans jamais avancer le moindre fait et en se servant du style indirect - "on nous écrit..." - manie la calomnie et multiplie les insinuations. Ainsi le 22 avril 1904, il annonce un "scandale clérical à Verrières" :

*... On parle beaucoup, en ce moment, à Verrières, mais ce n'est pas pour la plus grande gloire de l'Eglise, d'un scandale qui se serait produit, voici déjà quelques jours, sous un toit discret de la localité.*¹⁸²

La feuille radicale revient à la charge les semaines suivantes sans donner plus de précisions et toujours d'une manière détournée¹⁸³. La volonté de nuire plutôt que celle d'informer apparaît évidente.

En juin, les fêtes du centenaire du petit séminaire et le *triduum* en l'honneur du curé d'Ars sont prétexte à un nouvel article de même niveau. *Le Montbrisonnais* voit dans ce grand rassemblement d'anciens élèves un acte hostile à la République, un moyen discret de diffuser les consignes politiques :

Mobilisation. - On nous écrit : est-ce la proximité de la Séparation ? mais les curés se livrent en ce moment à de vastes rassemblements. C'est ainsi que mardi dernier, plus de six cents ecclésiastiques sont arrivés à Verrières¹⁸⁴, venant de tous les coins du département, de la Haute-Loire et même du Puy-de-Dôme. Il y en avait tellement, tellement, que le chemin était, littéralement, noir de monde ! Les républicains de Verrières se sont creusé la tête pour savoir la cause de cette grandissime réunion. D'aucuns disaient qu'il s'agissait d'un grand baptême depuis longtemps attendu. Il semble bien plutôt que les cérémonies qui sont mises en avant ne soient qu'un prétexte. Avant que la Séparation ne soit effective, ces messieurs se réunissent pour recevoir le mot d'ordre. Il serait exagéré de supposer qu'ils se rassemblent ainsi, comme certains oiseaux, pour s'en aller en groupe. Cela ne risque pas ; le pays n'est pas mauvais ; et l'on y vit bien.

(signé)

*Un groupe de citoyens*¹⁸⁵.

¹⁸² *Le Montbrisonnais* du 22 avril 1905, page 2.

¹⁸³ *Le Montbrisonnais* du 29 avril et du 13 mai 1905.

¹⁸⁴ En fait, il y avait 371 personnes dont 266 prêtres.

¹⁸⁵ Chronique régionale du *Montbrisonnais* du 17 juin 1905 sous le titre "Mobilisation".

Ces assauts répétés ne sont que la forme locale d'une vaste campagne d'opinion visant à préparer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Annoncée par l'anticléricalisme militant du ministre Combes la loi de séparation est votée en décembre 1905 sous le ministre Rouvier. L'Eglise catholique cesse d'être une institution officielle¹⁸⁶ mais conserve ses biens ; toutefois la loi stipule que dans un délai d'un an tous les biens mobiliers et immobiliers de "tous les établissements publics du culte" doivent être transférés à des "associations culturelles" chargées de les recevoir et de les gérer.

L'encyclique *Vehementer nos* du 18 février 1906 condamne la loi¹⁸⁷ mais la majorité des évêques de France adopte un projet d'associations culturelles qui seraient à la fois canoniques et légales¹⁸⁸. L'intransigeance du Saint-Siège bloque cette voie. L'encyclique *Gravissimo officii* promulguée le 10 août 1906 par Pie X contraint les catholiques de France à abandonner les biens de l'Eglise car elle interdit de constituer des associations culturelles.

Le petit séminaire de Verrières et son domaine passent donc sous séquestre pour être ensuite attribués soit à une œuvre du département soit à la commune. Sur le plan paroissial, le conseil de fabrique se dissout non sans avoir protesté une dernière fois¹⁸⁹.

Les derniers jours

La loi de Séparation est publiée au *Journal officiel* le 11 décembre 1905 et le 29 du même mois un décret d'administration publique ordonne l'inventaire des biens des églises. Cette mesure donne lieu à des troubles dans plusieurs régions. Elle est modérée trois mois plus tard ; une circulaire confidentielle du ministre de l'Intérieur, Georges Clemenceau, ordonne le 16 mars 1906 de suspendre les inventaires si ceux-ci exigent l'emploi de la force. La fin de l'année scolaire 1905-1906 se déroule dans l'incertitude. A la rentrée de 1906-1907 les effectifs fondent - il reste 109 élèves seulement - car le délai prévu par la loi s'achève en décembre. Il faut se résoudre à quitter les lieux.

Quelques jours avant l'expulsion, le vicomte Camille de Meaux revient une dernière fois dans son cher séminaire de Verrières. Il présente à la communauté entière, maîtres et élèves, une causerie d'histoire locale. Ce jour-là il choisit de traiter du "rôle joué par le Forez dans le relèvement de la France après trois crises graves : la guerre de Cent ans, les guerres de Religion, la "grande révolution".

¹⁸⁶ art. 1 - "La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes..."

art. 2 - "La République ne reconnaît, ne salarie ou ne subventionne aucun culte".

¹⁸⁷ "Nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu qu'elle renie officiellement en posant le principe que la République ne reconnaît aucun culte..."

¹⁸⁸ 72 évêques (contre 2) approuvent *Vehementer nos* ; le projet d'associations culturelles qui aurait pu satisfaire les 2 parties obtient 48 voix contre 26. Cf. J. B. Duroselle, *La France et les Français*, 1900-1914, éd. Richelieu, 1972.

¹⁸⁹ En 1906, le conseil de fabrique de Verrières est formé du maire, Claude Durand (qui n'assiste plus aux réunions depuis 1901, de Basile Vial, président, Charles Fréry, trésorier, Jean Lafond, secrétaire et Louis Marnat. Le curé s'appelle Jacques Robert. Le conseil de fabrique se réunit traditionnellement le jour de Quasimodo.

Le vieux gentilhomme, gardant présent à l'esprit l'ancienne devise de la province : "Forez crie espérance", achève son propos par une ferme exhortation : "Allons donc de l'avant, comme nos ancêtres, tous unis ensemble, et toujours espérance¹⁹⁰ !" C'est son ultime message à l'adresse de Verrières. Il meurt, onze mois plus tard, en son château de Quérézieux où il avait souvent accueilli les Verrériens.

Au cours de la journée du 12 décembre les supérieurs des séminaires reçoivent injonction préfectorale d'avoir, dans les vingt-quatre heures, sous menace de sanction de droit, à disperser les élèves, les maîtres, le personnel, et à évacuer les bâtiments¹⁹¹. Le 13 décembre, à 6 h 35 du soir, le sous-préfet de Montbrison envoie un télégramme au préfet de la Loire pour lui rendre compte de la situation à Verrières et à Montbrison :

Petit séminaire de Montbrison a été évacué aujourd'hui par les élèves sauf six dont les parents habitent des communes très éloignées et qui partiront demain avec le personnel enseignant. Les clefs de l'établissement seront remises par le supérieur au maire, l'immeuble appartenant à la commune.

Notification a été faite ce matin par la gendarmerie au petit séminaire de Verrières sans incident. Supérieur a signé procès-verbal de notification et déclare vouloir se conformer à la loi. Préparatifs de départ ont commencé aujourd'hui mais en raison éloignement voie ferrée et difficultés communication par suite mauvaise saison supérieur a demandé délai de trois jours pour prévenir familles et faire partir élèves. Je vous adresse sa demande par courrier¹⁹².

Le père Bonjour, dernier supérieur, fait le point de la situation dans une lettre qu'il adresse le 14 décembre 1906 au vicaire général de Lyon :

L'ordre régnera désormais à Verrières : nos élèves vont se disperser demain. C'est presque inhumain d'obliger à se mettre en route par un temps de Sibérie avec des routes obstruées par la neige, des enfants et des jeunes gens qui n'ont pas une endurance à toute épreuve, mais ainsi le veut la loi.

Elle nous avait déjà été signifiée par les gendarmes quand j'ai reçu votre lettre ; j'ai cru devoir demander un délai pour le départ, je ne connais pas encore le résultat de ma demande mais l'on m'a dit qu'après la date du 14 décembre, nous étions exposés à des poursuites judiciaires ; voilà pourquoi nos élèves rentrent tous demain dans leurs familles. Et nous les suivrons de près. Quelques professeurs ont déjà déménagé. Mais je vous assure que ce n'est pas gai de se trouver dans une pareille nécessité, surtout en ce moment où la tourmente fait rage sur notre montagne.

Nous avons, Dieu merci, trouvé autour de nous les concours les plus empressés : c'est à qui se mettra à notre service. Il y a encore de bien braves gens à Verrières et si le

¹⁹⁰ *Semaine religieuse de Lyon* du 11 janvier 1907.

¹⁹¹ *Semaine religieuse de Lyon* du 21 décembre 1906.

¹⁹² Archives départementales de la Loire.

*séminaire y comporte beaucoup d'indifférents ou d'adversaires, il y rencontre aussi de nombreuses et vraiment cordiales sympathies*¹⁹³.

Dans le diocèse de Lyon les inventaires des biens de l'Eglise se déroulent de janvier à juillet 1906, sans incident sérieux grâce, écrit A. Latreille, à

*la modération du chef du diocèse, le cardinal Coullié, qui, homme de mansuétude et de paix, patriote appréhendant de funestes déchirements entre citoyens, prêche la soumission dans la dignité, et se fait obéir par un clergé remarquablement discipliné*¹⁹⁴.

L'archevêque de Lyon répond avec beaucoup de dignité aux injonctions du séquestre :

*... Nous ne cédonz qu'à la violence... Que Dieu éloigne de notre France les conséquences de ces actes sacrilèges ! Que sa miséricorde infinie pardonne à ceux qui en prennent la responsabilité ! C'est la prière ardente que nous lui adressons, en appelant sur notre chère patrie ces jours de paix et de vraie liberté*¹⁹⁵ !

Le supérieur de Verrières s'en tient donc scrupuleusement aux consignes venues de Lyon et le 14 décembre il écrit au vicaire général :

*Nous suivrons fidèlement vos indications pour la question d'immeuble ; M. l'économiste recevra l'envoyé du gouvernement : celui-ci ne s'est pas encore annoncé ; il y a des chances pour que nous ne recevions pas sa visite avant lundi, et il entrera dans une maison à peu près vide*¹⁹⁶.

En fait, M. Garel, l'économiste du petit séminaire, reste jusqu'à la fin de janvier, sur ordre de ses supérieurs afin de garder la maison jusqu'à sa prise de possession effective par le séquestre.

Le père Bonjour organise soigneusement la dispersion des élèves et prévoit une rentrée prochaine, dans d'autres lieux :

M. Dubceuf va conduire demain huit de ses élèves à Oullins : pour ceux-là du moins les études ne sont pas interrompues à l'époque de l'année la plus favorable au travail. Et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi sauvé de la dispersion l'élite de nos rhétoriciens. Les autres ont reçu des devoirs à faire, et dans une lettre adressée aux parents, je les prie de veiller à ce que ce travail soit fait avec soin : il sera rigoureusement exigé à la rentrée.

La rentrée ! J'ai bien donné rendez-vous à nos élèves pour le courant du mois de janvier mais c'est bien le cas de dire in spens contra spens.

¹⁹³ Cette lettre provient des archives de l'archevêché de Lyon et nous a été aimablement communiquée par M. le Chanoine Jomand.

¹⁹⁴ A. Latreille, "Histoire de Lyon et du Lyonnais, la vie politique et le mouvement des idées de 1815 à 1965", Privat, Toulouse, 1975.

¹⁹⁵ *Semaine religieuse de Lyon* du 21 décembre 1906.

¹⁹⁶ Lettre du père Bonjour du 14 décembre 1906 au vicaire général, archives du diocèse de Lyon.

*Je pense aller à Lyon lundi... Je me permettrai de vous rendre visite et je serai heureux de causer avec vous de l'avenir de nos chers enfants*¹⁹⁷

Lettre mesurée, digne, émouvante où les préoccupations pédagogiques et le souci de l'avenir l'emportent sur l'amertume. Le bon supérieur n'oublie même pas de donner du travail pour ces vacances forcées, devoirs qu'il exigera à la rentrée et qui ne devront pas être bâclés. Il avoue d'ailleurs aussitôt qu'il ne sait pas s'il y aura une rentrée !

Le départ des élèves s'effectue donc sans incident mais avec un temps exécrable. *La Semaine religieuse de Lyon*, faisant allusion au petit séminaire de Verrières, écrit : "Là où la tempête sévissait, il a fallu discuter avec les gendarmes sur le danger que courait la santé des plus petits" et enchaîne, dans un style un peu mélodramatique :

*Nos enfants sont partis en pleurant. Le vendredi, 14 décembre, huit cents enfants du peuple, jetés en moins de quarante-huit heures hors des abris qu'un siècle entier de sacrifice et d'amour leur avait préparés, ont dû se réfugier chez leurs parents...*¹⁹⁸

A Verrières il restait seulement 109 élèves appartenant surtout aux grandes classes : Rhétorique 19, Seconde 31, Troisième 19, Quatrième 9, Cinquième 9, Sixième 9, Septième 6, Huitième 7. Parmi ces séminaristes 21 sont originaires de Saint-Etienne, 19 de Lyon ou du Rhône, 9 de Firminy ou de la vallée de l'Ondaine, 8 de Saint-Chamond ou du Jarez, 7 des monts du Lyonnais, cinq du Pilat. Il y a 9 enfants de Verrières : Montperoux (quatrième), Arthaud et Barou (cinquième), Clavelloux (sixième), Philippon, Rival et Solle (septième), Dupin et Vial (huitième)¹⁹⁹. On peut penser que depuis longtemps les préparatifs du départ avaient été effectués et qu'il ne restait dans la maison que le strict minimum.

La séparation étant effective, le diocèse réorganise ses séminaires. Saint-Jean est transformé en établissement d'enseignement libre et s'installe dans le bâtiment occupé autrefois par la congrégation des Sœurs de Marie-Thérèse, montée du Chemin-Neuf. Saint-Jodard se transporte à Belmont. L'Argentière va à Mongré à Villefranche. Le petit séminaire de Montbrison, dont les locaux appartiennent à la ville, devient l'institution Victor-de-Laprade. Il accueille ce qui reste de Verrières.

Verrières se réfugie à Montbrison

M. Bonjour s'emploie ensuite à organiser une nouvelle rentrée. Une partie des élèves de Verrières et quelques-uns de leurs professeurs sont accueillis à Montbrison. Il s'agit alors d'obtenir un juste équilibre entre les deux communautés. Verrières et Montbrison qui, avec des traditions différentes, ont été pendant longtemps presque des rivales. L'organisation nouvelle pose quelques problèmes de personnes qui semblent se résoudre assez facilement. L'ancien supérieur de Verrières, dans une lettre du 4 janvier 1907, dit sa satisfaction au vicaire général :

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Semaine religieuse de Lyon* du 21 décembre 1906.

¹⁹⁹ Liste annexée à la lettre du père Bonjour du 14 décembre 1906, archives du diocèse de Lyon, voir ci-après l'annexe page 81.

Quand je me suis permis de vous faire remarquer que la part des professeurs de Verrières était petite dans la nouvelle maison [Victor-de-Laprade], je ne savais pas que vous réserviez la surveillance à deux des nôtres ; dans ces conditions Verrières a largement sa place dans le corps enseignant et personne ne saurait être autorisé à se plaindre... En tout cas je vous prie, Monsieur le Vicaire général, de voir dans une timide réclamation, non pas un indice de mécontentement ou d'amour-propre froissé, mais plutôt le témoignage de l'union fraternelle qui a toujours régné parmi nous et du désir de contribuer à l'œuvre qui a eu la meilleure part de notre jeunesse sacerdotale, le dévouement qu'il était si doux de lui consacrer. Et il ne m'en coûte nullement de reconnaître, en vous remerciant de tout cœur, que vous avez mis tous vos soins à conserver de Verrières tout ce qui pouvait être sauvé en ce moment²⁰⁰.

Le père Bonjour doit encore trouver une affectation aux professeurs en surnombre :

... En terminant j'ose recommander encore à votre bienveillance. L'abbé Peyron, notre professeur de troisième, qui accepterait, je crois, avec reconnaissance une cure où il serait seul et qui ne l'éloignerait pas trop des lieux où il a vécu²⁰¹.

Reste le cas des élèves ; le supérieur se montre confiant et assure qu'ils seront fidèles et que "la communauté de Verrières ne perdra que quelques unités, sans grande valeur" :

... Tous nos enfants ont été avertis de la rentrée, et fortement encouragés à se rendre à l'appel qui leur est adressé : plus de la moitié ont déjà envoyé leur demande d'admission, j'ai tenu à visiter moi-même les principaux centres de recrutement²⁰².

L'arrivée des élèves de Verrières et de quelques-uns de leurs maîtres à l'institution Victor-de-Laprade de Montbrison a lieu le 20 janvier 1907. Grâce à beaucoup de bonne volonté de part et d'autre l'amalgame se réalise très vite.

Il reste la nostalgie. La première promenade de la nouvelle communauté est pour retourner dire adieu à la maison abandonnée. La *Semaine religieuse de Lyon* se fait l'écho des émotions ressenties :

Il y a une quinzaine de jours, au cours d'une promenade, les enfants de Verrières, réfugiés à l'institution Laprade à Montbrison, sont venus saluer une dernière fois leur cher séminaire. A plus d'un, le cœur a battu bien fort, quand ils ont aperçu de loin le vieux clocher et la vaste façade de la maison qui, il y a un mois, abritait encore leur enfance... A sa vue, le chant traditionnel a jailli de leurs lèvres : "Verrières, Verrières, nous t'aimerons toujours". Ils y ont mis toute leur énergie et toute leur âme, et pourtant une grande tristesse les étreignait tous. Ce toit n'est plus le leur...²⁰³.

²⁰⁰ Lettre du père Bonjour au vicaire général du 4 janvier 1907, archives du diocèse de Lyon.

²⁰¹ Lettre du père Bonjour au vicaire général du 4 janvier 1907, archives du diocèse de Lyon.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ *Semaine religieuse de Lyon* du 8 février 1907.

A l'automne de la même année, le 4 novembre 1907, meurt le vicomte Camille de Meaux, en son château de Quérézieux. Un "vieux Verrérien" prend sa plume pour écrire à la *Semaine religieuse de Lyon* et rappeler tous les liens qu'il y avait entre M. de Meaux et Verrières :

*Le séminaire de Verrières n'existe plus ; mais il y a encore des cœurs verrériens, et ces cœurs ont été douloureusement émus en apprenant la mort de M. le vicomte de Meaux...*²⁰⁴.

Après avoir évoqué les causeries que le défunt avait données au séminaire : "Victor de Laprade, conseiller des jeunes gens", "amour de la petite patrie", "lutttes religieuses dans le Forez", il conclut : "Avec la mort de M. de Meaux, c'est, nous semble-t-il, comme un peu plus du séminaire de Verrières qui descend dans la tombe..."²⁰⁵.

Blancs et Rouges à égalité

La grande maison est maintenant déserte. Il faut lui trouver une nouvelle destination. C'est alors que le conseil municipal de Verrières entre en jeu. Politiquement cette assemblée est divisée. Les deux camps traditionnels, "blanc" et "rouge", sont à égalité. D'ailleurs, cette classification commode convient mal. Au conseil le séminaire compte des sympathisants et des adversaires résolus mais il y a surtout des indifférents, des hésitants qui ne sauront quel parti prendre. Puissance temporelle à cause de son domaine et de ses ressources, peuplé de professeurs venus d'ailleurs et de nombreux enfants de la ville, le petit séminaire est un corps étranger. Il pèse, nous l'avons vu, sur la vie politique locale et même sur la vie paroissiale. Rien d'étonnant à ce qu'il ait suscité de l'agacement, des jalousies, voire des oppositions farouches.

Il n'y a pourtant pas un anticléricalisme de fond même si quelques notables du village affectent de suivre le courant radical de Montbrison, vraisemblablement plus par opportunisme que par conviction profonde, pour être bien avec le pouvoir. L'autorité diocésaine considère la paroisse comme "bonne" et très pratiquante. Le procès-verbal de la visite canonique de 1913²⁰⁶ portent à ce sujet les appréciations suivantes :

- Esprit de la paroisse au point de vue religieux ? *bon*
- Assiste-t-on régulièrement aux offices ? *oui*
- Quel est le nombre moyen des communions pascales ? *La totalité moins 10 hommes.*
- Nombre de communions annuelles : *8 000*²⁰⁷.

Neuf mois après le départ du petit séminaire l'administration invite le conseil municipal de Verrières à prendre une décision quant à l'affectation des locaux vacants. A la séance du 3 septembre 1907 le maire, Claude Durand, fait part à son conseil d'une lettre du sous-préfet de Montbrison qui indique

²⁰⁴ *Semaine religieuse de Lyon* du 15 novembre 1907.

²⁰⁵ *Semaine religieuse de Lyon* du 15 novembre 1907

²⁰⁶ Archives paroissiales de Verrières.

²⁰⁷ En 1913, Verrières compte 1 032 habitants dont 185 enfants d'âge scolaire : 75 à l'école libre de filles, 80 à l'école publique de garçons, 30 à l'école publique de filles.

qu'il est peu probable que le conseil général puisse utiliser à une œuvre départementale les locaux de l'ancien petit séminaire et lui demande si, dans ces conditions, les locaux ne pourraient pas être attribués à la commune en vue de l'installation des écoles ou au Bureau de Bienfaisance, à défaut d'acceptation par la commune²⁰⁸.

Les écoles communales sont en effet très mal loties. Le conseil municipal se préoccupe depuis longtemps de trouver d'autres locaux. On voit bien que l'administration préfectorale ne serait pas fâchée de se débarrasser de ces immeubles encombrants si la commune voulait bien les accepter. Après une délibération laborieuse les conseillers ne prennent aucune décision. Six d'entre eux²⁰⁹ "accepteraient tous les biens de l'ancien petit séminaire, bâtiments et dépendances, tant pour y installer les écoles que pour le bureau de bienfaisance", six autres²¹⁰ "refusent de prendre une décision et demandent l'ajournement". Ces tergiversations des conseillers sont le reflet des sentiments très mélangés qui agitent la population de Verrières sur cette question délicate.

Pour beaucoup de gens, vraisemblablement la majorité, il ne faut pas toucher au séminaire. Les admonestations de la hiérarchie concernant les biens pris à l'Eglise sont entendues. Dès février 1907, la *Semaine religieuse de Lyon* écrit à propos de Verrières :

... il est de notre devoir de rappeler que personne ne peut, en conscience, bénéficier de biens, qui appartiennent au diocèse de Lyon à l'Eglise. La simple honnêteté, la justice la plus élémentaire défendent de tirer profit d'un bien qu'on a enlevé à son légitime propriétaire. En plus, il y a excommunication majeure, portée par l'Eglise contre tout usurpateur ou acquéreur de ces biens. On se retranche soi-même volontairement, de l'Eglise catholique...²¹¹.

Attribution à la commune des bâtiments du séminaire

Que faire des bâtiments du petit séminaire ? La question se pose à nouveau dès le 1^{er} novembre 1907. Les conseillers examinent, ce jour-là, le projet de construction d'un groupe scolaire. Le projet est rejeté car "occasionnant une dépense excessive". Cinq conseillers demandent une nouvelle fois que le séminaire soit attribué à la commune pour y installer les écoles publiques, trois déclarent s'abstenir et deux ne prennent pas part au vote. Les deux camps sont toujours à égalité²¹².

Arrivent les élections municipales du 3 et 10 mai 1908. Elles ne clarifient en rien la situation. Seuls deux conseillers sortants ne sont pas réélus et le rapport des forces reste rigoureusement le même. Le 17 mai, Claude Durand est réélu maire, au troisième tour, au bénéfice de l'âge. Il obtient

²⁰⁸ Séance du 3 septembre 1907, registre des délibérations du conseil municipal, archives municipales de Verrières.

²⁰⁹ MM. Durand, maire, Jules Montet, adjoint, J.-B. Victor, Joseph Solle, Mathieu Faure et Claudius Brunel.

²¹⁰ MM. Vernet, Frédéric Bayle, Jacques Fougerouse, Mathieu Vial, Marnat et Clavelloux.

²¹¹ *Semaine religieuse de Lyon* du 8 février 1907.

²¹² Procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 1907 ; sont pour : Claude Durand, Jules Montet, Joseph Solle, J. B. Victor et Mathieu Faure ; s'abstiennent : Mathieu Vial, Frédéric Bayle, Clavelloux ; ne prennent pas part au vote : Vemet et Marnat ; sont absents : Jacques Fougerouse, Claudius Brunel.

six voix, autant que Jacques Fougerouse, le candidat de l'autre tendance. Pour l'élection de l'adjoint c'est, cette fois, Jacques Fougerouse qui l'emporte, grâce à son âge, sur Jules Montet, adjoint sortant²¹³. Le 13 décembre 1908 le conseil se retrouve pourtant unanime pour demander l'attribution de l'ancien presbytère à la commune. Désigné comme un "petit bâtiment adossé à l'église", il avait été autrefois bâtiment communal.

Il faut attendre encore dix-sept mois pour qu'à la demande de l'administration le conseil municipal délibère à nouveau sur l'attribution à la commune des bâtiments du séminaire. Lors de la séance du 24 janvier 1909 le maire donne connaissance à l'assemblée municipale d'une lettre du sous-préfet de Montbrison en date du 5 janvier 1909 qui invite instamment la municipalité "à solliciter au profit de la commune les immeubles bâtis et non productifs de revenus ayant appartenu au petit séminaire de Verrières²¹⁴". Voilà où bât blesse. La commune, en effet, souhaiterait disposer aussi des terres du séminaire, biens qui pourraient être loués et produire un revenu.

La lettre du sous-préfet précise aussi l'état de l'actif et du passif du petit séminaire. Les immeubles bâtis, avec dépendances, sont évalués à 77 400 F. Le passif, comprenant notamment des factures de meunerie, se monte à 9 208 F. Le conseil fait preuve de méfiance si l'on en croit le compte rendu de la séance du 24 janvier :

Le conseil, après examen, trouve l'estimation à 77 400 F trop élevée étant donné la vétusté des immeubles. Cette estimation pourrait être ramenée à 25 000 F.

Le maire met aux voix la proposition d'attribution à la commune des biens susdits, mobiliers compris. La proposition est acceptée à l'unanimité mais sous la réserve que le montant des dettes et des reprises qui pourraient survenir ne seront pas supérieures à la somme de 9 208 F. Conformément aux instructions de M. le sous-préfet le conseil municipal prend l'engagement au nom de la commune de payer la susdite somme de 9 208 F si l'attribution des biens lui est faite.

En outre, le conseil, à l'unanimité, émet le vœu que tout le clos entourant les immeubles soit également attribué à la commune, pour donner aux biens immeubles l'aisance et le passage qui lui sont indispensables²¹⁵.

Le 30 juin suivant la sous-préfecture fait connaître que le clos pourra en effet être attribué à la commune. Le conseil, dans sa séance du 4 juillet 1909, renouvelle son engagement de payer les dettes connues de l'établissement²¹⁶.

²¹³ Le conseil municipal élu les 3 et 10 mai 1908 comprend : Claude Durand, Mathieu Vial, Jacques Fougerouse, Antonin Clavelloux, Frédéric Bayle, Claudius Brunel, Mathieu Faure, Jules Montet, Joseph Solle, Jean-Marie Arthaud, J. B. Victor, Jacques Clavelloux. Election du maire, le 17 mai, au 3^e tour : Claude Durand, maire sortant, 6 voix, élu au bénéfice de l'âge, Jacques Fougerouse, 6 voix également.

²¹⁴ Séance du 24 janvier 1909, registre des délibérations, archives municipales de Verrières.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ D'un montant de 9 078 F 87 c avec les intérêts au taux de 4 % depuis janvier 1909 (séance du 4 juillet 1909, archives communales de Verrières).

Que faire de l'ancien petit séminaire ?

Une nouvelle missive du sous-préfet de Montbrison en date du 15 novembre 1909 vient troubler les élus : "La commission administrative des Hospices de Montbrison a manifesté le désir de solliciter à son profit, pour y installer divers services annexes de ses établissements, une partie des immeubles qui constituent l'ancien petit séminaire²¹⁷". Le conseil municipal fait aussitôt bloc contre ce projet qui aurait pourtant vraisemblablement sauvé de la ruine l'ensemble des immeubles. A l'unanimité il proteste énergiquement contre la demande faite par les hospices de Montbrison et émet le vœu que la "totalité des biens immeubles soit attribuée entièrement à la commune²¹⁸".

La commune a besoin seulement de trois ou quatre salles de classe. Les hospices de Montbrison auraient pu utiliser tous les locaux mais le conseil, peut-être par esprit de clocher, laisse passer une possibilité qui ne se représentera plus. Le projet n'aboutit pas et un décret présidentiel en date du 20 décembre 1909 attribue officiellement les immenses bâtiments inoccupés à la commune de Verrières. Quelques "esprits forts" se réjouissent mais ce cadeau deviendra vite une lourde charge pour les finances communales.

Huit mois plus tard les élus de Verrières changent complètement d'avis. Lors de la séance du 31 juillet 1910, répondant à une lettre du sous-préfet qui "met l'assemblée municipale en demeure de délibérer sur l'installation des écoles publiques dans les bâtiments de l'ancien séminaire", le conseil "reconnait que l'attribution de l'ancien séminaire est une charge pour la commune, que les bâtiments sont trop vastes pour une école et que les frais de réparation et d'entretien seraient très élevés²¹⁹". Comment expliquer ce brusque revirement ? Analyse plus sérieuse de la question ou réprobation de la part de la population locale ? Alors que depuis huit mois les immeubles en question appartiennent légalement à la commune, le conseil, unanime, refuse - mais un peu tard - l'attribution. Il vote la construction d'un groupe scolaire.

A la fin de l'année 1910 une tentative est faite pour vendre aux enchères publiques l'ensemble des locaux. Elle échoue bien que la mise à prix soit seulement de 500 F²²⁰. Ainsi plus de trois ans après le départ du séminaire les locaux n'ont pas encore d'affectation et, sans entretien ni gardiennage, se dégradent lentement. Pendant ce temps les frais continuent à courir. Les impôts et assurances sont à la charge de la commune, propriétaire légal. Les créanciers de l'ancien petit séminaire s'impatientent. M. Couturier-Dérory, minotier à Montbrison, annonce qu'il a l'intention d'intenter une action judiciaire devant le tribunal civil de Montbrison contre la commune de Verrières. Il exige que lui soit payée une fourniture d'avoine et d'autres produits de minoterie qu'il avait faite au séminaire. La somme se monte à 1 176 F 65 c en principal plus les intérêts de cette

²¹⁷ Séance du 18 novembre 1909, archives municipales de Verrières.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ Séance du 31 juillet 1910, archives municipales de Verrières.

²²⁰ Archives départementales de la Loire, série V, 517.

somme à 4 % du 9 décembre 1908 au jour du paiement²²¹. Prétextant qu'il a refusé l'attribution et qu'il n'y a pas eu prise de possession effective le conseil refuse de payer²²².

L'affaire ne s'arrête pas là et le conseil, à tort, s'obstine. Il décide, le 22 janvier 1911, "qu'il n'acceptera jamais que la commune soit soumise au paiement, non seulement de la créance Couturier-Dérory mais de toutes celles qui pourraient être présentées pour le même motif²²³". On peut d'ailleurs constater que le conseil est toujours unanime pour refuser, particulièrement quand il s'agit de payer. En revanche, il ne peut pratiquement jamais prendre une décision positive... Pourtant, en acceptant l'attribution, la commune s'était engagée formellement à solder le passif.

Même situation en ce qui concerne les impôts. Le sous-préfet est obligé de mettre en demeure le conseil municipal de "voter dans le délai de quinzaine les crédits nécessaires pour l'acquittement des dépenses de contributions directes et taxes des biens de mainmorte de l'ancien petit séminaire" : 834 F 97 c pour 1910 et autant pour 1911²²⁴. Le conseil refuse de délibérer sur la demande qui lui est présentée²²⁵. Le sous-préfet revient à la charge et le conseil sollicite, une nouvelle fois, le retrait du décret d'attribution. Il tente même un marchandage avec l'administration : "Le conseil s'engage à voter la somme de 49 531 F nécessaire à la construction du groupe scolaire dès que le décret sera rapporté²²⁶". Ces péripéties nous révèlent des conseillers municipaux à la fois naïfs et retors qui s'empêtrent dans des finasseries, au cours de ce bras de fer avec l'administration. Evidemment ils n'ont pas gain de cause.

Faut-il vendre le petit séminaire ?

Il faut, enfin, prendre une décision. La séance du conseil municipal du 18 février 1912 porte à son ordre du jour une grave question : "Vente du petit séminaire". Trois conseillers sont absents : MM. Brunel, Arthaud et Fougerouse. Le maire, Claude Durand, rappelle d'abord quelle est la situation. Par décret présidentiel les bâtiments du petit séminaire ont été attribués à la commune. Celle-ci a refusé l'attribution par délibération du 11 juillet 1910. Devant le refus de la commune le sous-préfet a fait savoir que la décision prise ne serait rapportée que si les immeubles étaient sollicités "par un établissement public de bienfaisance de la région qui se substituerait à la commune de Verrières pour le paiement des dettes afférentes aux dits immeubles²²⁷".

Cela nous rappelle la proposition qui avait été faite par les hospices de Montbrison et qui n'avait pas eu de suite ! La situation risquant de s'éterniser le sous-préfet conclut que "la commune est obligée de faire face au moyen de ses propres ressources aux charges qu'elle a assurées du fait

²²¹ Séance du 13 novembre 1910, mémoire du 8 novembre 1910 déposé à la sous-préfecture de [Montbrison](#), archives municipales de Verrières.

²²² Séance du 13 novembre 1910, archives municipales de Verrières.

²²³ Séance du 22 janvier 1911, archives municipales de Verrières.

²²⁴ Séance du 14 janvier 1912, archives municipales de Verrières.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Séance du 12 février 1912, archives municipales de Verrières.

de cette attribution²²⁸ . Pour le maire "une seule solution se présente : la vente de ces immeubles inutilisés et improductifs de revenus pour la commune". Selon lui, "cette vente est non seulement possible, mais presque certaine".

Le maire indique ensuite qu'il est en possession d'une offre d'acquisition venant de l'*Institut national des orphelinats et maisons de retraite des serviteurs de l'Etat*. Cette œuvre a l'intention d'établir une maison de retraite à Verrières. Après de longues discussions le conseil reconnaît que l'intérêt financier de la commune commande "de se débarrasser au plus tôt" des immeubles et autorise le maire à entrer en pourparlers avec l'organisme en question. Il décide en outre, pour le cas où cette vente amiable ne serait pas réalisée, de mettre en adjudication la vente desdits immeubles. Le maire est invité "à faire toutes diligences pour qu'une solution intervienne dans le plus court délai possible²²⁹". MM. Durand, Victor, Solle et Faure votent pour. MM. Vial, Antonin Clavelloux et Jacques Clavelloux votent contre tandis que M. Bayle s'abstient.

Peu de temps après, en mai 1912, se déroulent, dans un climat tendu, les élections municipales. L'affaire du séminaire est bien entendu au centre de la campagne électorale. Le journal radical *Le Montbrisonnais* prend ouvertement parti pour le maire sortant, Claude Durand, et bâtit des châteaux en Espagne :

... Malgré l'odieuse campagne menée contre lui, par les réactionnaires, plutôt ennemis personnels, il est assuré de la réélection... Il fera des démarches, pour que Verrières profite d'une solution favorable dans la question du séminaire... On nous dit, en effet, qu'une société civile est formée et se propose d'installer un grand hôtel, avec service automobile, pour desservir Saint-Anthème et Montbrison, servant pour les villégiatures d'été qui amènerait, dans la commune, une prospérité sans précédent²³⁰.

Le nouveau conseil municipal, élu les 5 et 12 mai, comprend neuf sortants et trois nouveaux élus²³¹. Le maire sortant, Claude Durand, est élu seulement au second tour, en avant-dernière position. Pour la charge de maire il est battu par Mathieu Vial²³² qui, à la séance du 18 février 1912, s'était prononcé contre la vente du petit séminaire. Le conseil municipal va-t-il, une nouvelle fois, faire volte-face ?

Liquidation totale

Les créanciers continuent de harceler la commune. La créance Couturier-Dérory a été cédée à M. Freynet de Saint-Etienne qui exige son règlement. Le sous-préfet est insistant et aucune vente

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Le Montbrisonnais* du 4 mai 1912.

²³¹ Elections du 5 mai 1912 ; six élus : Fougrouse, 186 voix ; Clavelloux J., 164 ; Clavelloux A., 159 ; Vial, 152 ; Bayle, 151 ; Arthaud, 144. Ballotages : Blanc, 139 voix ; Brunel, 132 ; Durand, 130 ; Fréry P., 128 ; Fréry J., 120 ; Marnat, 126 ; Faure, 124 ; Bayle, 119 ; Victor, 115 ; Lombardin, 105 ; Gentil-Perret, 95.

Deuxième tour ; six élus : Brunel C., 151 ; Blanc, 148 ; Faure, 140 ; Montet P., 140 ; Durand (maire sortant), 137 ; Marnat, 133.

²³² Mathieu Vial est élu par 7 voix contre 2 à Claude Durand.

amiable n'a pu être effectuée. Rien non plus ne se réalise des mirifiques projets du *Montbrisonnais*. Maintenant que les élections sont passées il faut trouver une solution. Le 23 juin 1912 le conseil municipal se résout à mettre en vente le petit séminaire par voie d'adjudication sauf une petite partie que se réserve la commune. Sept conseillers sont pour : MM. Bayle, Montet, Arthaud, Durand, Brunel, Antonin Clavelloux et Vial. Notons qu'en février 1912, MM. Vial et Antonin Clavelloux avaient voté contre et que M. Bayle s'était abstenu. Trois conseillers votent contre : MM. Fougerouse, Blanc et Jacques Clavelloux. Deux sont absents ce jour-là : MM. Faure et Marnat²³³. Le conseil municipal semble dépassé par la situation. Il dut y avoir maints revirements et beaucoup d'hésitations. Les motivations des uns et des autres nous échappent aujourd'hui.

Le 28 juillet 1912 le cahier des charges, dressé par M^e Langlade, notaire à Montbrison, est approuvé. Le conseil décide encore de l'utilisation du produit de la vente.

Cette somme sera employée :

- 1- *A l'acquit du passif (engagement pris le 23 juin 1912)*
- 2- *Au remboursement des emprunts extraordinaires contractés par la commune*
- 3- *A des réparations d'entretien des édifices communaux (clocher, toiture de l'église, chemins d'intérêt communal, chemins vicinaux).*

Le surplus (s'il existe) sera reversé dans la caisse communale et converti en titre de rente pour être employé ultérieurement à des besoins communaux. MM. Fougerouse et Bayle sont désignés pour assister le maire au cours de l'adjudication²³⁴.

Ainsi pour solder une facture d'avoine et empierrer quelques chemins les conseillers bradent-ils un établissement qui avait fait, pendant un siècle, le renom de Verrières. A la séance du 10 novembre 1912, le conseil considère qu'il est urgent de procéder à la vente du mobilier malgré la désapprobation de la plus grande partie des habitants :

Considérant que les meubles contenus dans l'ancien séminaire n'ont qu'une valeur très médiocre ; qu'ils se composent seulement de petits lits en très mauvais état, placards, armoires, objets religieux (statues et tableaux), considérant encore que la vente aux enchères publiques ne donnerait aucun résultat, en raison de l'état d'esprit de la majorité de la population de la commune en ce qui concerne l'ancien petit séminaire décide à l'unanimité de procéder à la vente des objets mobiliers provenant de l'ancien petit séminaire par traité de gré à gré passé entre le maire de Verrières au nom de la commune et M. Claude Ravel, propriétaire au bourg pour le prix de 1 500 F²³⁵.

Sont toutefois exclus de la vente les orgues de la chapelle, un piano, des lits, tables de classe, tableaux noirs, poêles, livres "choisis parmi ceux qui se trouvaient dans le meilleur état et

²³³ Séance du 23 juin 1912, archives municipales de Verrières.

²³⁴ Séance du 28 juillet 1912, ayant reçu l'approbation préfectorale le 28 août 1912, archives municipales de Verrières.

²³⁵ Même séance, tous les conseillers votent pour sauf Jacques Blanc qui s'abstient. Claudius Brunel est absent ce jour-là.

susceptibles d'être utilisés par les écoles communales de Verrières²³⁶". Les orgues sont placés dans l'église de Verrières, "bâtiment communal" à la condition expresse "que la commune n'aura de ce chef aucune dépense à supporter²³⁷". Quant au piano, "en assez bon état", il est attribué à l'école publique de garçons.

On essaie de louer le petit séminaire - "des affiches avaient été apposées à cet effet" - mais en vain. Le conseil municipal demande une nouvelle fois une décharge des impôts (les contributions foncières et des portes et fenêtres se montent à 724 F 71 c et la mainmorte à 104 F 66 c soit au total 829 F 37 c²³⁸. L'année 1912 s'achève par l'irréversible : le grand bâtiment du petit séminaire est vendu aux enchères publiques à des particuliers. Pour ceux qui avaient connu le petit séminaire dans toute sa magnificence, la consternation est profonde. C'est le temps de la colère et des rancœurs. Cet événement laissera, pour longtemps, des séquelles à Verrières.

Les nouveaux propriétaires commencent presque aussitôt la démolition pour vendre les matériaux récupérés. Pour les gens de Verrières, sidérés, c'est la vraie fin du séminaire. Tout ce qui s'était passé auparavant n'était qu'affaires politiques et tracasseries administratives qui les laissaient, somme toute, passablement indifférents. Maintenant, après l'encan, le vieux collègue devient carrière de pierres. Ce triste dénouement soulève beaucoup d'indignation :

*Et Verrières ? Oh Verrières ! joli pays, mais gâté par des vandales. L'ennemi est passé par-là : des ruines, trous béants, murs à moitié démolis, chapelle éventrée, terrasse abandonnée : silence et mort. Le charme de Verrières s'évanouit devant ce grand blessé qui achève de mourir...*²³⁹

La maison mutilée sert ensuite à des usages variés : centre de détention (prisonniers alsaciens), préventorium, colonie de vacances, orphelinat... A Verrières et dans les villages voisins, les tribulations du petit séminaire causent un traumatisme profond. Ensuite les divisions sont longues à s'estomper. Et, aujourd'hui, le souvenir du "vieux collègue" perdure encore.

Après la Seconde Guerre mondiale, le site retrouve une vocation éducative. Le centre d'apprentissage de 1946 devient en 1953 un collège technique. Depuis 1991, le lycée professionnel régional du Haut Forez occupe des locaux très modernes à deux pas du vieux clocher. Tout à la fois une renaissance et une nouvelle histoire.



²³⁶ Séance du 12 novembre 1812.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ Séance du 15 décembre 1912, archives municipales de Verrières.

²³⁹ *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Institution Victor-de-Laprade 1928-1938*, tome I.

Annexe

Liste des élèves présents au petit séminaire de Verrières le 14 décembre 1906

Liste sur papier à en-tête du petit séminaire de Verrières de la main du supérieur, le père Bonjour, archives de l'archevêché de Lyon, photocopie communiquée le 13 août 1979 par le chanoine Jomand, archiviste ; figurent sur cette liste le patronyme, la localité d'origine, la paroisse et, parfois, l'école où était précédemment l'élève ; lecture difficile.

Rhétorique (19 élèves)		
Arnaud	de Saint-Sauveur-en-Rue	
Berger	de la Mulatière	
Brenier	de Saint-Ennemond,	Saint-Etienne
Chassagneux	de Chazelles-sur-Lavieu	
Cognet	de l'Horme,	Ecole cléricale de Fourvière
Collard	de Saint-Ennemond,	Saint-Etienne
Combaluzier	Sainte-Blandine	Ecole cléricale d'Ainay
De la Fontaine	Saint-Denis-Croix-Rousse	
Gardette	Bussy-Albieux	
Gaucher	Bourg-Argental	
Girodet	Bourg-Argental	
Mathieu	Saint-Chamond	Ecole cléricale Saint-Pierre
Palabaud	Les Salles	
Poyet	Saint-Pal-en-Chalancon	
Sivart	Saint-Pal-en-Chalancon	
Sagère	Mornant (Rhône)	Ecole cléricale d'Ainay
Thiollière	Saint-Etienne	Ecole cléricale de Fourvière
Venet	Virigneux (Loire)	
Verne	Bourg-Argental	
Seconde (31 élèves)		
Bastide	Firminy	Joubert
Boué	Sury-le-Comtal	Ainay
Boujat	Cours	Ainay
Braillard	aint-Pierre de Vaise	
Chollet	Saint-Chamond	Ecole cléricale Saint-Pierre
Chapuis	Saint-Marcellin (Loire)	
Chavana	Saint-Romain-les-Atheux	Joubert
Chiqué	Limonest	Ainay
Durieux	Firminy	
Garel	Saint-Martin-en-Haut	
Garnier	Saint-Nizier-de-Fornas	
Gibert	Solignac-s-Roche (Haute-Loire)	
Giraudon	Sury-le-Comtal	

Girodet		Bourg-Argental	
Giron (de)	I	sère... (?)	Ainay
Gouan		Saint-Galmier	
Gouttefangeas		Bussy-Albieux	
Jacquemet		Sainte-Blandine	Ainay
Lou... (?)		Sainte-Barbe St-Etienne	Ainay
Lenoir		Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	
Morel		Ainay	
Moulin		Izieux	Ecole cléricale St-Pierre
Neyret		Saint-Romain-Lachalm (Haute-Loire)	
Pascal		Firminy	
Perrin		Sury-le-Comtal	
Poussière		Saint-Ennemond Saint-Etienne	
Poy (?)		Saint-Galmier	
Rivet		Saint-Vincent Lyon	
Roux		Chazelles-sur-Lavieu	
Salignat		Thurins (Rhône)	
Treyve		Saint-Marcellin (Loire)	
Troisième	(19 élèves)		
Boudot		Saint-Etienne Saint-Ennemond	
Chatagnon		Cellieu	Ecole cléricale Saint-Pierre
Commarmond		Cottance	Ecole cléricale d'Ainay
Crapanne		Saint-Chamond	Ecole cléricale Saint-Pierre
Duplomb		Saint-Chamond	Ecole cléricale Saint-Pierre
Ferriol		Saint-Ennemond Saint-Etienne	
Flachon		Saint-Chamond	Ecole cléricale Saint-Pierre
Fournier		Lézigneux	
Gallot (?)		Saint-Ennemond Saint-Etienne	
Gauthier		Izieux	Ecole cléricale Saint-Pierre
Lerouef		Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	
Michel J. B.		Rocoule (Haute-Loire)	
Michel Régis		Rocoule (Haute-Loire)	
Noir		Marlhes	
Peyron		La Ricamarie	
Reymondier		Firminy	Ecole cléricale d'Ainay
Valentin		Firminy	Ainay
Quatrième	(9 élèves)		
Avril		Saint-Etienne Saint-Ennemond	
Bayle		Lérigneux	Ecole cléricale N.D. Montbrison
Dupret		Usson	
Gouret (?)		Fraisses	
Michalon		Chazelles-sur-Lyon	
Montperoux		Verrières	
Riocreux		Saint-Etienne-le-Mollard	
Roux		Saint-Ennemond Saint-Etienne	
Seguin		Usson	

Cinquième	(9 élèves)	
Arthaud	Verrières	
Barou	Verrières	
Bazin	Saint-Laurent-de-Chamousset	
Ferragne	Saint-Romain-Valenchère (Puy-de-Dôme)	
Gaillard	Saint-Etienne	Saint-Charles
Garnier Joseph	Saint-Nizier-de-Fornas	
Michalon Jean	Chazelles-sur-Lyon	
Ravel	Firminy	
Vernet	Lézigneux	
Sixième	(9 élèves)	
Badel	Saint-Nizier-de-Fornas	
Champagnac	Saint-Etienne	Valbenoite
Clavelloux	Verrières	
Dupond	Lyon (Saint-Irénée)	
Fréry	Saint-Jean-Soleymieux (Ste-Anne de Soleymieux)	
Morel	Lyon (Saint-Nizier)	
Morreton	Saint-Etienne (Sainte-Marie)	
Peillon Francisque	Saint-Etienne (Sainte-Marie)	
Vignal	Saint-Etienne (Saint-Louis)	
Septième	(6 élèves)	
Civet	Saint-Etienne (Valbenoite)	
Peillon Joseph	Saint-Etienne (Sainte-Marie)	
Pethlaz	Lyon (Saint-Vincent)	
Philippon	Verrières	
Rival	Verrières	
Solle	Verrières	
Huitième	(7 élèves)	
Dupin	Verrières	
Fontonille Eugène	Saint-Etienne (Grande-Eglise)	
Fontonille Paul	Saint-Etienne (Grande-Eglise)	
Gonon	Sainte-Anne de Soleymieux	
Perrin	Saint-Etienne (Grande-Eglise)	
Peillon Etienne	Saint-Etienne (Sainte-Marie)	
Vial	Verrières	

*

* * *

Table

Fondation

Antoinette Montet et l'abbé Périer	p.	5
Les petites écoles presbytérales	p.	6
L'école de M. Périer	p.	9
De Notre-Dame-sous-Terre au château du Soleillant	p.	11
Au temps de Marcellin Champagnat	p.	17
L'abbé Barou devient supérieur	p.	19
Quand le futur saint curé d'Ars étudiait à Verrières	p.	21

Le vieux collège

<i>Nous aimions nos vieilles murailles</i>	p.	23
La mort d'Antoinette Montet	p.	25
La vie quotidienne	p.	27
Au service de la maison	p.	28
Un enseignement sans fantaisie	p.	30
Pédagogie d'un autre siècle	p.	32
La vie spirituelle	p.	34
Le petit séminaire et la paroisse	p.	36
<i>Là-haut, sur la montagne</i>	p.	38
Montbrison et Verrières, deux séminaires frères	p.	41

Le nouveau collège

La construction du nouveau séminaire	p.	47
Le domaine	p.	48
Le village et le séminaire	p.	50
La fin du siècle	p.	54
Saints et martyrs	p.	57
Les fêtes du centenaire (11,12 et 13 juin 1905)	p.	58

La disparition

1905, l'année de la Séparation	p.	63
Les derniers jours	p.	64
Verrières se réfugie à Montbrison	p.	67
Blancs et Rouges à égalité	p.	69
Attribution à la commune	p.	70
Que faire de l'ancien petit séminaire ?	p.	72
Faut-il vendre le petit séminaire ?	p.	73
Liquidation totale	p.	74

Annexe :

Liste des élèves présents au petit séminaire de Verrières le 14 décembre 1906	p.	76
--	----	----

*

* *

Remerciements

En terminant ce travail sur le petit séminaire de Verrières, je souhaite dire ma gratitude à tous ceux qui m'ont aidé, notamment :

- le chanoine J. Jomand (†), archiviste du diocèse de Lyon,
 - le père Caleyron (†), curé de Verrières,
- et mes amis :
- Alain Fulchiron, ancien maire de Verrières,
 - Francis Malot, ancien directeur du collège Victor-de-Laprade.

Ce cahier de *Village de Forez* est une réédition du supplément du n° 50 de *Village de Forez* d'avril 1992. Ce cahier intitulé : *Le petit séminaire de Verrières (1805-1906)* faisait suite à une communication présentée à la Diana en 1979 et publiée dans le *Bulletin*, tome 46 (1979-1980) et tome 47 (1981-1982).

Les Cahiers de Village de Forez, n° 53, octobre 2008

Siège social : Centre Social de Montbrison,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.
Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du Centre Social de Montbrison.
- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Thierry Jacob, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.